MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

Rapport du jury

Concours :

CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (CAPEPS)

CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT DE DE PROFESSEURS D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE (CAPEF)

CONCOURS DE TROISIEME VOIE

Session 2023

Rapport de jury présenté par :

Carole Sève

Inspectrice générale de l'éducation du sport et de la recherche

Présidente du jury

https://www.devenirenseignant.gouv.fr

Table des matières

INFORMATIONS GENERALES 5

PREAMBULE 6

Répartition des compétences professionnelles appréciées par les épreuves du concours CAPEPS externe 7

A. Épreuves d'admissibilité 8

Épreuve écrite disciplinaire 9

1. Rappel du sujet 9

2. La forme du sujet 9

3. Une commande explicite 9

4. Classement des copies 11

5. Commentaires sur les productions et recommandations 14

6. Distribution des notes 15

7. Projection sur le concours 2025 15

Épreuve écrite disciplinaire appliquée 17

1. Rappel du sujet 17

2. Analyse du sujet 17

3. Les niveaux de copies observés 17

4. Les indicateurs complémentaires d'analyse des copies 24

5. Distribution des notes 26

6. Projection sur le concours 2025 26

B. Épreuves d'admission 28

Première épreuve d'admission : la leçon 29

1. Les enjeux de l'épreuve et les attentes du jury 29

2. Le cadre général de l'épreuve 29

2.1 Le temps de préparation 29

2.2 La question posée 30

2.3 Le temps de l'épreuve (exposé et entretien) et les champs de questionnement 31

3.1 D'une manière générale 31

3.2 Principaux constats sur la prestation globale des candidats (préparation, exposé et entretien) 33

3.3. Les profils des candidats dans les bandeaux d'évaluation 34

Deuxième épreuve d'admission : Épreuve de connaissances pratiques et théoriques des activités physiques sportives et artistiques 38

Entretien ... 39
1. Le cadre général de l'épreuve ... 39
2. Le cadre général de l'épreuve ... 39
3. L'analyse des prestations des candidats et les conseils de préparation pour la session 2024 ... 40
CA 1 ... 41
- **Athlétisme** ... 41
- **Natation** ... 41
CA 2 ... 42
- **Canoë-Kayak** ... 42
- **Course d'orientation** ... 43
- **L'escalade** ... 44
CA 3 ... 44
- **Arts du Cirque** ... 44
- **Danse** ... 45
- **Gymnastique** ... 46
CA 4 ... 47
- **Badminton** ... 47
- **Basket-ball** ... 48
- **Football** ... 48
- **Handball** ... 49
- **Judo** ... 50
- **Rugby** ... 50
- **Savate Boxe française** ... 51
- **Tennis de Table** ... 52
- **Volley Ball** ... 52
Distribution des notes ... 53
Prestations physiques ... 54
1. Organisation générale des épreuves ... 54
2. Enjeux des prestations physiques ... 54
3. Distribution des notes ... 54
CA 1 ... 56
- **Athlétisme** ... 56
- **Natation** ... 60

CA 2 63
- **Canoë-Kayak** 63
- **Course d'orientation** 66
- **Escalade** 68

CA 3 71
- **Danse** 71
- **Arts du cirque** 73
- **Gymnastique** 75

CA 4 77
- **Badminton** 77
- **Basketball** 79
- **Football** 81
- **Handball** 83
- **Judo** 85
- **Rugby** 87
- **Savate boxe française** 89
- **Tennis de table** 91
- **Volley-ball** 94

Troisième épreuve d'admission : l'épreuve d'entretien 96
1. **Les enjeux de l'épreuve et les attentes du jury** 96
2. **Le cadre général de l'épreuve** 96
3. **L'analyse des prestations des candidats** 97
4. **Conclusion et projections sur le CAPEPS 2024** 104

INFORMATIONS GENERALES

CAPEPS EXTERNE

NOMBRE DE POSTES MIS AU CONCOURS : 670

	COMPOSANTS		ADMISSIBLES		ADMIS	
FEMMES	871	31.70%	472	35.41%	242	36.12%
HOMMES	1875	68.28%	861	64.59%	428	63.88%
TOTAUX	2746		1333		670	

MOYENNE DU PREMIER ADMIS : 19.75
MOYENNE DU DERNIER ADMIS : 10.81
MOYENNE DES CANDIDATS ADMIS : 12.48
MOYENNE DU DERNIER ADMISSIBLE : 9.12

CAFEP

NOMBRE DE POSTES MIS AU CONCOURS : 71

	COMPOSANTS		ADMISSIBLES		ADMIS	
FEMMES	144	34.50%	46	30.87%	21	29.58%
HOMMES	274	65.55%	103	69.13%	50	70.42%
TOTAUX	418		149		71	

MOYENNE DU PREMIER ADMIS : 17
MOYENNE DU DERNIER ADMIS : 11.69
MOYENNE DES CANDIDATS ADMIS : 13.24
MOYENNE DU DERNIER ADMISSIBLE : 10.5

3EME VOIE

NOMBRE DE POSTES MIS AU CONCOURS : 5

	COMPOSANTS		ADMISSIBLES		ADMIS	
FEMMES	11	34.50%	2	20.00%	1	20.00%
HOMMES	39	78.00%	8	80.00%	4	80.00%
TOTAUX	50		10		5	

MOYENNE DU PREMIER ADMIS : 17
MOYENNE DU DERNIER ADMIS : 8.93
MOYENNE DES CANDIDATS ADMIS : 12.5
MOYENNE DU DERNIER ADMISSIBLE : 8.75

PREAMBULE

Le concours du CAPEPS externe et du CAFEP vise à recruter des enseignants possédant des compétences qui leur permettront d'assurer leur mission éducative et un engagement pour la réussite de chacun et de tous les élèves. Chacune des épreuves présente des enjeux et des attendus spécifiques au regard du métier d'enseignant d'éducation physique et sportive. Il importe que les candidats cernent bien ces spécificités afin d'améliorer la qualité de leur préparation et augmenter ainsi leurs chances de réussite au concours.

Ce rapport est écrit en pensant à la fois aux candidats de la session 2023 et à ceux de la session à venir. La description des attentes du jury dans les différentes épreuves et les principales observations relatives aux prestations des candidats de cette année, constituent un cadre pour aider les candidats de cette session à mieux situer leurs prestations et les candidats des sessions futures à se préparer à ces concours.

Ce rapport se veut également une aide pour les centres de formation. Le concours est une étape déterminante dans un processus de formation qui s'étend sur plusieurs années. Il importe d'assurer une cohérence entre les compétences et connaissances nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant, les attendus et modalités d'évaluation des épreuves du concours, et les contenus et stratégies de formation. Si une formation au métier d'enseignant ne peut être pilotée par les attendus du concours, ceux-ci doivent cependant lui donner une orientation en fonction des attentes de l'institution. Le programme du concours évolue régulièrement afin de s'adapter aux évolutions de la discipline et du système éducatif. Si le programme des épreuves écrites d'admissibilité pour le concours 2024 reste identique à celui de 2023, il évoluera pour le concours 2025. Afin de permettre aux centres de formation d'organiser leur préparation dès la première année de master pour cette session 2025, ces évolutions sont annoncées à la fin de la présentation des bilans des deux épreuves écrites.

Un des constats les plus saillant est la qualité des candidats se présentant à ces concours. Les préparations mises en place dans les centres de formation permettent aux candidats d'appréhender les épreuves avec les connaissances et compétences nécessaires pour répondre aux attentes du jury. Les moyennes des candidats admissibles et admis, que ce soit pour le CAPEPS externe ou le CAFEP, sont très honorables. Elles sont respectivement de 11,67 et de 10,18 pour le CAPEPS externe, et de 12,47 et 11,07 pour le CAFEP. Ces moyennes soulignent que les candidats sont aussi performants dans les épreuves écrites d'admissibilité que dans les épreuves orales d'admission.

Un autre constat concerne le nombre de candidats admissibles (voire admis et donc éliminés) qui ne possèdent pas de qualification en sauvetage aquatique, qualification indispensable pour pouvoir être admis au CAPEPS-CAPEF. Je rappelle l'importance d'organiser sa préparation pour pouvoir obtenir cette qualification avant les résultats de l'admissibilité.

Au vu de la difficulté de ce concours, je tiens à féliciter les candidats admis pour leurs résultats. Je comprends également la déception des candidats qui n'ont pas été admis, je les encourage à se représenter, et leur souhaite bonne chance pour une prochaine session.

Je terminerai ce propos introductif en remerciant l'ensemble du staff et des membres du jury pour leur engagement et leur professionnalisme qui permettent la tenue d'un concours de qualité.

Carole Sève, IGESR

Présidente du concours

Répartition des compétences professionnelles appréciées par les épreuves du concours CAPEPS externe

Compétences professionnelles	Épreuve d'admissibilité		Épreuve d'admission		
	Écrit 1	Écrit 2	Oral 1	Oral 2	Oral 3
Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation					
Faire partager les valeurs de la République	+++	++	++	+	+++
Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	+++	++	+		+++
Connaître les élèves et les processus d'apprentissage		++	+++	+++	
Prendre en compte la diversité des élèves	+	++	+++	+	++
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation		++	++	+	
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	++	+++	++	+	+++
Maîtriser la langue française à des fins de communication	+++	+++	+++	+++	+++
Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier		+	+	+	++
Coopérer au sein d'une équipe		++	++	+	+++
Contribuer à l'action de la communauté éducative	+	++	++		+++
Coopérer avec les parents d'élèves		+			++
Coopérer avec les partenaires de l'école		+		+	+++
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	++	++			++
Compétences communes à tous les professeurs					
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	++	++	+++	+++	
Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement			+	+	
Construire et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves		++	+++	++	
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves		++	+++	+	+
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves		++	+++	+++	

A. Épreuves d’admissibilité

Épreuve écrite disciplinaire

1. Rappel du sujet

Montrez que l'Éducation physique et sportive, depuis 1936, a toujours souhaité répondre aux attentes sociétales et scolaires.

2. La forme du sujet

Le sujet proposé à la session 2023 se composait d'une commande explicite qui supposait de mettre en relation des éléments exogènes et endogènes à la discipline EPS, en lien avec le programme du concours. Contrairement aux éditions précédentes, il n'y avait pas de citation à analyser, ce qui laissait toute latitude aux candidats d'orienter leurs réflexions.

3. Une commande explicite

La démonstration à mener supposait d'apporter des éléments de preuve, des faits, des chiffres, des dates, des références (citations, témoignages d'acteurs) permettant d'expliciter la volonté de la discipline EPS à être utile socialement et conforme scolairement. Cette analyse nécessitait au préalable de prendre en compte l'EPS au sens large, et ne pas se contenter d'un simple usage de l'acronyme tout au long de la copie. Pour se défier d'une simple lecture anthropomorphique de l'EPS, il convenait d'être en capacité de la décliner en fonction de ses principaux invariants : c'est-à-dire à la fois en tant qu'*institution scolaire* (socles, programmes, référentiels), en tant que *communauté éducative* (enseignants, formateurs, inspecteurs, métropolitaine, ultra-marine) et en tant que *structure disciplinaire* (enseignement obligatoire, association sportive, section sportive, enseignements de spécialité et enseignements optionnels dans les textes les plus contemporains, pratiques dispensées et formes de cultures sportives sous-jacentes). En effet, la définition de l'EPS peut être formulée, selon une approche bourdieusienne, en fonction des rapports de force entre acteurs qui cherchent à obtenir une légitimité en fonctions de leurs caractéristiques (de leurs capitaux). Dès lors, les candidats devaient différencier l'EPS telle que proposée dans les textes officiels ou programmes, l'EPS telle que mise en place par les enseignants, voire l'EPS telle que conçue ou imaginée par des acteurs n'ayant pas forcément la même vision de la discipline. Cette première approche permettait d'emblée d'envisager le sujet sous différents angles, qu'ils soient législatifs, pédagogiques, sociologiques ou géographiques (à l'échelle des académies et des établissements). Par exemple, quelle influence a eu l'Armée française, *via* l'École d'éducation physique de Joinville-le-Pont, sur la politique générale d'éducation physique dans les colonies (Dumont, 2006) ? Comment lire les orientations politiques en matière d'éducation physique, de sport et de loisirs au temps de la « Belle illusion » du Front populaire (Ory, 2016), à l'aune du projet de réforme de 1938 et de ses traductions s'agissant de l'éducation physique scolaire ? Comment comprendre les orientations de cette même discipline dans les années 1950 en faisant l'économie d'un contexte sanitaire visant « la reconstruction des corps et des esprits » (Attali, Dutheil, Fortune, Lemonnier, 2018) ? En quoi les inflexions performatrices des formes d'évaluation de l'EPS, dans la France des *sixties*, traduisent-elles, à leur échelle, une « certaine idée » de la France gaullienne, où les notions de progrès, de performance et de rayonnement en constituent les nouveaux paradigmes (Martin, 1999) ? Comment lire, tout au long de la périodisation proposée par le sujet, ce long « trend » qui assure aux filles, jeunes filles puis aux femmes, un positionnement social plus lisible et surtout plus juste, dans une politique de démocratisation et de mixité (Prost, 2004) à laquelle contribue l'EPS et ses acteurs ? On pourrait multiplier les exemples invitant les candidats à constamment mettre en

évidence ce lien insécable entre « attentes sociétales » et « attentes scolaires ». Articuler la réflexion autour de cette relation permanente, en étant capable de la périodiser autour d'inflexions majeures (sans qu'il soit d'ailleurs nécessaire d'entrer dans l'analyse du terme « sociétal », tant le concept demeure à ce jour peu stabilisé), constituait dès lors un premier attendu.

Le sujet engageait les candidats à réaliser une démonstration qui leur était imposée : le verbe « montrez » ne poussait pas en effet à contredire la commande. Ceux qui ont mis en évidence l'inverse (ex. « L'EPS n'aurait pas souhaité… ») ne répondaient donc pas au sujet même si des nuances devaient être identifiées. En effet, la commande du sujet invitait les candidats à faire la différence entre « répondre » et « souhaiter répondre », bref à questionner le processus de « faisabilité ». C'est bien autour de ce registre des réussites, des intentions, des « possibles », voire parfois des velléités ou de « l'incapacité à… » que pouvaient s'échafauder des hypothèses de traitement du sujet. En effet, s'il y a bien une intention permanente (traduite par l'adverbe « toujours »), un désir constant, un engagement chronique de l'EPS et de ses acteurs à trouver des solutions d'adaptation, des déclinaisons ou des opérationnalisations d'attentes supra-disciplinaires (qui relèvent de l'institution scolaire et de la société), les candidats ne pouvaient ignorer les freins, résistances et autres lenteurs qui perturbent certains choix ou, au contraire, réorientent les débats. Ainsi, à l'heure où la France se tourne vers l'idéal olympique, à la fin des années 1950, pourquoi les Inspecteurs Généraux en charge de l'éducation physique ont-ils choisi de maintenir le cap de l'éclectisme ? L'adverbe « toujours » pouvait également faire sens dans une lecture chronologique en montrant les changements de rythme, selon les champs d'analyse, passant ainsi d'une modification au long cours ou à certaines ruptures parfois rapides ou brèves. L'expérience de Vanves par exemple, qui a apporté un souffle nouveau dans la conception éducative des pratiques physiques, a-t-elle eu le succès escompté (Laffage-Cosnier, 2015) ? Ces « attentes sociétales » pouvaient relever du champ culturel (développement des sports, société des loisirs), de perspectives touchant à la vision des êtres humains et des citoyens (égalité entre les hommes et les femmes, attentes relatives, place des personnes handicapées) ou enfin de l'intérêt porté à la gestion de sa vie physique.

On pouvait donc attendre des candidats qu'ils mettent de côté un traitement linéaire du sujet (ou qu'ils en fassent une lecture « ascendante ») pour précisément articuler temporalités et débats, à propos d'attentes sociétales et scolaires partagées. Si les débats relèvent d'un esprit corporatiste, d'une décision politique, d'une mode sportive, d'un défi professionnel ou d'une crise économique, ils participent *de facto* au « tiraillement » d'une discipline à la trajectoire mouvementée et d'un équilibre permanent entre « le dire et le faire » (Bréhon, Niedzwialowska, 2008), « intentions et réalisations » (Attali, Dutheil, Fortune, Lemonnier, déjà cité), « expansion et impuissance » (Rioux, 1983).

Il était enfin attendu que la nature des attentes sociétales et scolaires puisse être déclinée en termes d'enjeux disciplinaires variant selon les contextes : politiques (s'agissant des options prises par les gouvernements en matière d'éducation), corporels (notamment en temps de guerre), sanitaires (pour lutter contre la maladie ou la sédentarité), culturels (en lien avec l'évolution des loisirs extra-scolaires), inclusifs (pour lutter contre les différentes formes de ségrégation et d'exclusion) ? Par exemple, comment la question des abus sexuels relayée par le mouvement *#MeToo* a-t-elle été (ou non) prise en compte par les enseignants d'EPS, tout en inscrivant ces enjeux dans le processus d'orthodoxie scolaire de la discipline (Arnaud, 1991) de 1936 à nos jours ? Cela supposait évidemment de bien connaître l'histoire du système éducatif et les grandes problématiques que l'École traverse tout au long de la période étudiée : construction d'un système éducatif plus juste et favorisant le bien-être sous le Front populaire, d'une École discriminante formant un « homme nouveau » sous Vichy, d'une École méritocratique visant l'élite sur une base démocratique pendant la période gaullienne et puis, depuis les années 1970, d'une École désanctuarisée qui tente de résorber l'échec scolaire par des mesures protéiformes touchant tant la pédagogie que les contenus ou types de diplôme.

4. Classement des copies

Il était attendu que les candidats considèrent le sujet de manière nuancée, construisent leur argumentation autour d'une interrelation ou interaction entre « attentes sociétales » et « attentes scolaires » et opèrent des choix pertinents et justifiés entre l'ensemble de ces éléments. C'est à cette condition que le principe d'administration de la preuve, inhérent à toute dissertation, pouvait être efficient. Trois principaux critères ont permis de classer les copies en quatre niveaux de production : les preuves apportées sur l'EPS à partir d'une maîtrise des textes officiels, des travaux des acteurs et des pratiques des enseignants. Compte tenu de l'orientation proposée par le sujet, le jury attendait des candidats qu'ils soient capables d'identifier, au long du devoir, des continuités et des ruptures, dans les décisions et choix pédagogiques opérés par l'ensemble de la communauté EPS, et ce à partir d'indicateurs professionnels précis : programmation des séances, contenus, activités support, modalités d'évaluation, relation pédagogique, etc.

Niveau 1 – « Production irrecevable »

À ce niveau, se retrouvaient les candidats ayant discouru sur l'histoire de l'EPS ou proposé des devoirs inachevés, voire hors sujet.

Niveau 2 – « Production approximative »

À ce niveau, se retrouvaient les candidats ayant tenté de relier « l'EPS » aux « attentes ». L'argumentation, plutôt générique, servait une démonstration minimale.

Premier exemple extrait d'une copie de niveau 2 :

Dans cette première partie allant de 1936 à 1975, nous demontrerons que l'EPS a répondu à des objectif de santé, puis de sportivisation.
Permettant alors, d'être en accord avec les contextes sociales, scolaire et politique de cette période où la santé suivie de sport sont des préoccupations importantes et officielles.

L'EPS montre a cette période une volonté de faire attention à la santé des élèves puis a une volonté de former une élite.
En effet, en 1938 la demie-journée de plein air arrive avec pour idée d'aerer le poumons des élèves. Le but est alors de rendre l'exterieur positif au sein des élèves et de la population.
En 1945, le corps devient "précieux et rare". On mit alors en place des groupes physiologique regie par des médecins. La création des groupe par des medecins renforce l'idée de la santé à cette periode. Le but des groupes est alors d'aléger et de protéger les élèves qui ont des problèmes physiques pour les ménagers et adapter la pratique à leur état de santé.

Commentaire :

L'attente est ici annoncée mais elle n'est pas développée.

Deuxième exemple extrait d'une copie de niveau 2 :

Dans cette première partie qui se situe de 1936 à 1962 nous allons voir que la méthode directive, descendante des professeurs traditionnels éclectiques permet de répondre aux attentes sociétales en formant un ouvrier obéissant.

Dans le cadre du travail à la chaîne qui est alors dominant à cette période les professeurs traditionnels éclectiques emploient une méthode directive et descendante pour former les futurs travailleurs. En effet, D. Gomet (2009) met en lumière le fait

Commentaire :

Une seule attente est ici évoquée dans la partie.

Niveau 3 – « Production contextualisée et stabilisée »

À ce niveau, se retrouvaient les candidats ayant cherché à démontrer que l'EPS a « toujours souhaité répondre aux attentes » en y apportant éventuellement quelques nuances. L'argumentation, bien étayée, était au service de la démonstration.

Premier exemple extrait d'une copie de niveau 3 :

Dans cette dernière partie, de 1981, année d'intégration de l'EPS au Ministère de l'Education Nationale (MEN), jusqu'à nos jours, nous montrerons que c'est par l'ouverture des APSA et de leurs finalités que l'EPS souhaite répondre à des attentes sociétales centrées sur la citoyenneté et la santé, et des attentes scolaires de lutte contre les inégalités et de réussite pour tous. Cependant, nous prendrons appui sur les pratiques de terrain pour démontrer que la

14 / 20.

Commentaire :

Une distinction claire est faite entre les attentes sociétales et scolaires.

Deuxième exemple extrait d'une copie de niveau 3 :

Pour autant la réponse apportée est nuancée, alors que 45% des activités souhaitées représentent les APPN, 30% des activités pratiquées en EPS sont principalement les sports collectifs et l'athlétisme (Herbiam, 2000).
Les événements de Mai 1968 feront émergen de nouvelles attentes sociétales, en effet ils manquent un "malaise profond de renouvellement des représentations du corps." (Fénez, Travaillot, 2019). Le "plaisir de pratiquer, l'accès à un éventail plus large d'activités" (MJS, 1971) répondent des attentes dans la société. Dès lors l'EPS souhaite répondre à ces attentes, notamment à travers l'apparition de jeux en EPS ; "le camp-ruine" (Bertrand, Pontis, RDPS 107, 1976) "la thèque football." (Bertrand, Pontis, RDPS 116, 1977)... Ces jeux favorisent le plaisir du jeu et répondent en ce sens aux attentes sociétales post-1968, ils s'inscrivent dans "une société teintée d'individualisme, de permissivité, d'hédonisme" (Lipovetski, 1983). De plus des pratiques enseignantes utilisent

Commentaire :

Le candidat apporte des nuances.

Niveau 4 – « Production réflexive »

À ce niveau, se retrouvaient les candidats ayant montré que l'EPS a toujours « souhaité répondre » mais en discutant la faisabilité. L'argumentation était étayée, problématisée et référencée.

Exemple extrait d'une copie :

Dans cette deuxième sous partie nous montrerons que par un intérêt progressif porté à l'élève, l'EPS active à se répondre progressivement aux attentes scolaires de sortir du déterminisme social. En effet durant cette période, les attentes du système scolaire relatifs aux réformes ont pour objectif principal de sortir du déterminisme social de la période précédente. La Réforme Berthoin de 1959 qui oblige la scolarisation jusqu'à 16 ans et oriente les élèves après la 5ème puis la Réforme Capelle-Fouchet en 1963 qui oriente les élèves après la 3ème et met en place des Collèges d'enseignements secondaires aux côtés des CEG (Collège d'enseignement général) et CET (Collège d'enseignement technique), ont pour but de faire sortir l'élite à partir des résultats scolaires et non à partir de la classe socio-professionnelle. Cette attente sera également appuyer par la création des "collèges uniques" avec la loi Haby en 1975 où tous les élèves sont admis de droits dans le même collège. Les attentes scolaires sont donc de sortir du déterminisme social de la période précédente pour ainsi faire réussir les élèves à partir de leurs résultats scolaires.
C'est en ce sens que par un intérêt progressif porté à l'élève, l'EPS active à se répondre progressivement aux attentes scolaires de sortir du déterminisme social.

Commentaire :

Les attentes scolaires sont déclinées avec des connaissances fines et précises.

Par ailleurs, à l'intérieur de chacun des cinq niveaux, plusieurs indicateurs ont permis au jury d'affiner les notes : la maîtrise des références bibliographiques, la qualité et la diversité des champs d'argumentation, la précision des connaissances, l'étendue de la période analysée ainsi que la maîtrise de la langue française.

5. Commentaires sur les productions et recommandations

Sur la forme, il y a peu de copies irrecevables et le jury a noté une inflexion perceptible vers les préconisations présentées lors de la plénière de rentrée 2022. Les introductions sont en effet plus courtes malgré des annonces de plan encore trop « copieuses ». Celles-ci doivent simplement préciser les périodisations retenues, en les justifiant au regard de la problématique proposée. Là encore, un effort de simplicité et de clarté s'impose. Trop de problématiques sont alambiquées, au point de perdre parfois les correcteurs. Le jury invite les candidats à poursuivre cet effort de concision en prenant peut-être comme repère l'idée qu'une introduction ne doit pas dépasser 1/6 du volume total d'une copie. Par ailleurs, les paragraphes liminaires et de transition (qui n'apportent rien à la démonstration) sont encore trop nombreux et à éviter.

Sur le fond, la première épreuve d'admissibilité est une dissertation d'histoire, ce qui suppose de n'occulter aucune des périodes situées dans les bornes du sujet. En outre, le contexte ne doit pas être un simple « élément de décor » à « poser » en début de partie, et ce d'autant plus quand l'épreuve impose d'y faire référence comme c'était le cas pour la session 2023 à travers les termes « attentes sociétales » et « attentes scolaires ». Dans ce cas, il doit au contraire être étudié avec précision afin de construire une réponse argumentée. Quand le sujet ne fait pas explicitement référence à des dimensions exogènes à l'EPS, le contexte doit être davantage envisagé comme un élément explicatif, permettant de mieux comprendre l'esprit d'une époque ou d'un changement de situation. Le jury invite les candidats (et leurs formateurs) à se départir de contextes « préconstruits », souvent construits à partir de deux ou trois éléments de caractérisation générique de telle ou telle période, généralement peu en lien avec l'historiographie la plus actuelle. Il souligne par ailleurs la nécessité de ne pas réduire une période à une seule date supposée caractéristique : chacune des périodes ne peut en effet être considérée comme traitée à partir d'un seul événement posé comme emblématique de la période. Le jury encourage par ailleurs à approfondir l'histoire des réformes et enjeux scolaires, mais aussi celles des élèves et du personnel d'encadrement, cette histoire ne pouvant être là-encore réduite à quelques dates évoquées et/ou ou mots-clés non définis. Enfin, le « temps immédiat » (premier tiers du XXIe siècle) est souvent mal traité – voire « maltraité » ? – car réduit à quelques références institutionnelles ou exemples pédagogiques. Il faut absolument conserver une démarche critique, basée sur des témoignages, des chiffres, des débats et controverses, et mobiliser là encore des ouvrages et articles les plus récents. La caractérisation des contextes socio-historiques doit permettre d'aborder la diversité des déclinaisons « locales » de l'EPS (Poggi, 2002 ; Guérandel, 2017) ainsi que des « habitus » d'exercice des enseignants d'EPS (Perez-Roux, 2009).

6. Distribution des notes

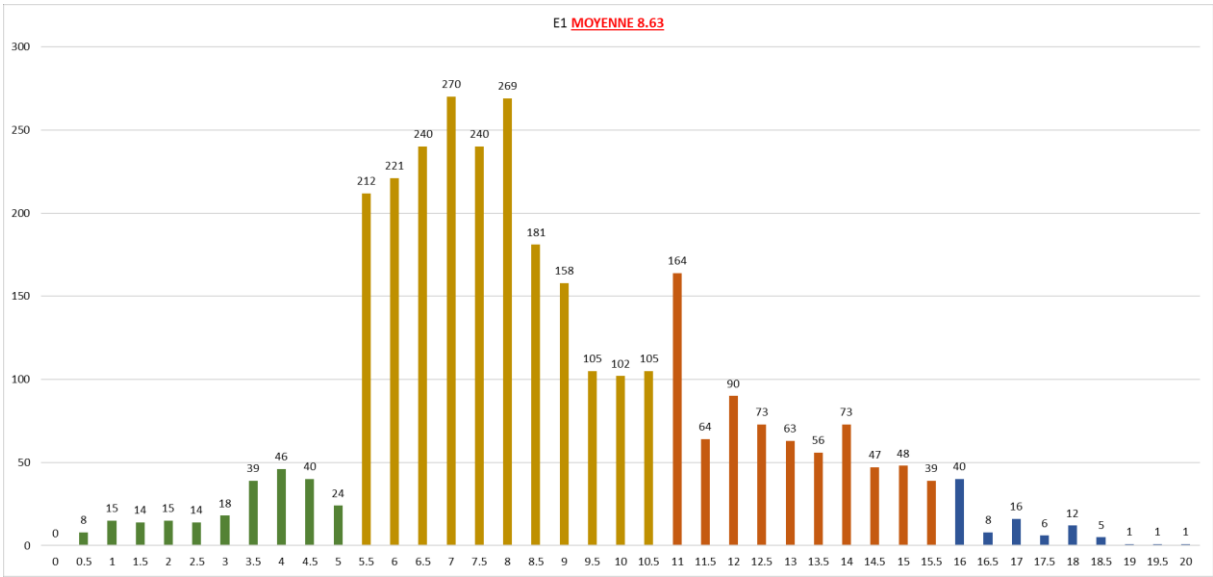

7. Projection sur le concours 2025

Afin de permettre au formateur d'anticiper les évolutions du programme du concours de la session 2025 dès la première année de master, le programme prévisionnel de « l'écrit 1 » de la session 2025 est annoncé ci-après. Les enjeux des items sont précisés pour aider les formateurs et candidats à mieux cerner les attentes de cet écrit.

Programme prévisionnel 2025
L'épreuve vise à apprécier la maîtrise de la discipline Éducation physique et sportive (EPS) dans son environnement scolaire et à évaluer la capacité du candidat à mobiliser des connaissances diversifiées issues des sciences humaines et sociales. Celles-ci doivent permettre d'entrer dans une démarche réflexive pour mieux saisir les enjeux historiques, sociaux, culturels et éducatifs de l'EPS, afin de comprendre les mutations contemporaines d'une matière d'enseignement obligatoire pour tous les élèves du second degré.
L'évolution de l'Éducation physique et sportive depuis la fin du XIXe siècle :

- Transmettre et adapter ;
- Le geste et l'effort ;
- Débats et controverses.

Précisions concernant ces trois items

Transmettre et adapter
Enjeu de l'item.
Cet item invite à conduire une réflexion sur l'évolution de la leçon d'EPS pour répondre aux finalités et mutations de l'École. Il s'agit de prendre en compte les élèves dans leur diversité et l'adéquation entre les contenus, les pratiques pédagogiques et les modalités d'évaluation. Il faut tenir compte aussi bien de l'EPS obligatoire que des autres formes de pratique (association sportive, section sportive, enseignement de spécialité, etc.).

Le geste et l'effort
Enjeu de l'item.
Cet item invite à interroger la dimension corporelle de l'éducation physique. Si la notion de geste renvoie davantage à une approche esthétique, technique et biomécanique du corps, celle d'effort est davantage associée à l'implication ou à l'engagement physique et

psychologique des élèves, individuellement ou avec d'autres. Le geste et l'effort participent de la réalisation de performance et contribuent, selon les contextes, à une meilleure santé et à une forme d'accomplissement physique, mental ou social, par l'EPS et le sport scolaire.

Débats et controverses

Enjeu de l'item.

Cet item invite à inscrire l'enseignement de l'EPS dans un « champ conceptuel » où des acteurs se sont engagés pour proposer une vision de l'EPS. Entre recherche scientifique, positionnement idéologique et engagement syndical, ces acteurs, individuels ou collectifs, ont contribué à la définition de l'identité disciplinaire de l'EPS et de ses objets d'enseignement, notamment vis-à-vis de la sphère médicale et du monde sportif fédéral.

Épreuve écrite disciplinaire appliquée

1. Rappel du sujet

Le programme du cycle 4 identifie la compétence « Construire et mettre en œuvre des projets d'apprentissage individuel ou collectif » comme une des compétences à travailler en EPS.
Vous montrerez en quoi et comment cette compétence participe à la formation du collégien.
Vous illustrerez votre propos par des propositions didactiques et pédagogiques adaptées à la classe décrite dans le document 3 et en vous appuyant sur des APSA de la programmation de cette classe.

Documents annexes :

- Document 1 : Les cinq domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Document 2 : Extraits du programme du cycle 4
- Document 3 : Présentation d'une classe et de son contexte

2. Analyse du sujet

Le sujet était introduit par une phrase d'accroche extraite des programmes du cycle 4, permettant d'ancrer la réflexion dans une des compétences de la discipline. Il reposait sur une question qui amenait le candidat à mobiliser un ensemble d'éléments émergeant du programme de l'épreuve.

Les documents en annexe permettaient une mise en contexte de l'enseignement de l'EPS dans le second degré notamment par la description d'un contexte d'établissement et de classe visant à situer les illustrations. Ces documents faisaient ainsi partie intégrante du sujet et devaient être pris en compte par les candidats à travers des propositions ciblées et opérantes, argumentées et étayées à travers une réflexion personnelle.

Le format de la composition incitait le candidat à s'engager personnellement dans une démarche réflexive mettant en évidence un problème pédagogique articulant les éléments clés du sujet.

3. Les niveaux de copies observés

La présentation de chaque niveau est présentée en cinq parties.

1. Les compétences professionnelles et indicateurs méthodologiques liés à la compréhension des enjeux du sujet et à sa problématisation permettant de discriminer les candidats et catégoriser les niveaux de copies
2. Les indicateurs contextualisés au regard du sujet 2023
   NB : la présence de tous les indicateurs n'est pas nécessaire pour que la copie soit placée dans un niveau de bandeau donné. L'appréciation est faite sur l'entièreté de la copie.
3. Une figure illustrative du niveau de compétence apprécié
4. Des propositions illustratives
   NB : Les exemples ci-dessous ne sauraient traduire ou résumer l'entièreté d'une copie ni définir son positionnement. Ils ne sont que des extraits représentatifs permettant d'illustrer les différents niveaux appréciés.
5. Les conseils de progression

Les copies de niveau 1

Compétences professionnelles, indicateurs méthodologiques liés à la compréhension des enjeux du sujet et sa problématisation

Ce niveau de bandeau caractérise trois types de réponses :

1. La réponse est hors-sujet : le candidat propose le traitement d'une thématique générique, annexe ou périphérique du sujet.
2. La réponse est simpliste : le candidat propose le traitement d'un élément isolé du sujet.
3. La réponse est non recevable : la maîtrise de la langue est fragile ou insuffisante, la copie est blanche, la posture éthique est irrecevable.

Les indicateurs contextualisés au regard du sujet

L'analyse du sujet est absente. Les enjeux sont absents et les notions ne sont pas définies ou sont simplement évoquées. Les liens entre les notions du sujet sont absents.
- Participe à : Le lien n'est pas envisagé ou le candidat établit une relation avec d'autres éléments que ceux du sujet.
- En quoi et comment : L'activité de l'enseignant et l'activité de l'élève sont absentes.
- Compétence et Formation du collégien : Le devoir s'organise autour d'une seule notion clé du sujet ou traite d'une autre thématique.

La contextualisation n'est pas prise en compte ou les propositions sont hors contexte.

Une figure illustrative du niveau de compétence

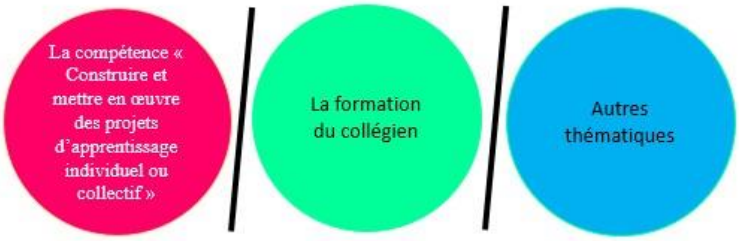

Propositions illustratives

<u>Extrait 1 : la problématique ne fait pas apparaitre les éléments du sujet et traite d'une thématique annexe</u>

« Nous placerons au centre de nos préoccupations l'idée selon laquelle la coopération donne du sens aux apprentissages, ce qui permet aux élèves de s'investir pleinement dans leurs projets d'apprentissage individuel ou collectif et de créer des interactions. De plus, selon Hui et Sun en 2010, l'école est un essentiel dans la vie de l'enfant dans l'objectif de leur inculquer quelques valeurs telles que le vivre ensemble, l'entraide et l'écoute qui leur seront indispensable dans la vie de tous les jours. Ainsi, l'enseignant doit mettre en place différentes démarches didactiques et pédagogiques afin de caractériser son action aussi bien durant, qu'autour de la leçon d'EPS pour développer l'ensemble des compétences des élèves.
Toutefois, la coopération peut prendre du temps et est un travail à plus ou moins long terme mais primordiale dans le développement de compétences motrices et sociales »

Extrait 2 : la problématique paraphrase le sujet

« Nous chercherons à montrer en quoi et comment la compétence du cycle 4 « Construire et mettre en œuvre des projets d'apprentissage individuel ou collectif » participe à la formation du collégien de la 6eme à la 3eme. »

Extrait 3 : Annonce de plan sur une thématique du sujet, de manière isolée
« Nous verrons dans une première partie comment « les projets d'apprentissage collectif » sont au service d'une appropriation des « méthodes et outils pour apprendre » à l'aide de formes pédagogiques collectives visant le progrès individuel. Mais nous verrons que l'image de soi peut-être un frein pour s'engager collectivement. »

Extrait 4 : les notions clés du sujet sont absentes du plan
« Dans cette première partie, nous montrerons que les interactions sociales et motrices vont permettre à l'élève de développer des valeurs citoyennes à travers le travail coopératif, étant donné que pour David et Johnson en 1996, « l'apprentissage coopératif est l'atteinte d'un but commun » car tous les élèves d'un même groupe doivent réfléchir se concerter ensemble pour comprendre leurs erreurs et y remédier. Par conséquent, l'acquisition de ces compétences ne doivent pas être uniquement réutilisable en EPS. **»**

Conseils de progression du niveau 1 au niveau 2

Passer de : ignorer les notions clés du sujet (non définies voir absentes) avec une approche simpliste ou hors sujet (voir irrecevable).

À : une proposition s'appuyant sur une définition des notions du sujet pour structurer sa réponse.

<u>Les copies de niveau 2</u>

Compétences professionnelles, indicateurs méthodologiques liés à la compréhension des enjeux du sujet et sa problématisation

Le candidat établit un lien superficiel ou implicite entre les éléments clés du sujet, sur le registre de l'intention majoritairement. Le contexte est évoqué.

Les indicateurs contextualisés au regard du sujet

Le devoir annonce des liens entre les éléments, mais ceux-ci sont finalement juxtaposés ou pris en compte partiellement. Ainsi, la notion de « participe à » n'est pas suffisamment exploitée.
En quoi et comment : L'activité de l'enseignant est implicite (invisible) et l'activité de l'élève va de soi.

<u>La compétence « Construire et mettre en œuvre des projets d'apprentissage individuel ou collectif »</u> est traitée de façon générique ou globalisée. Le candidat traite du construire et mettre en œuvre des projets individuel ou collectif, la notion de projet d'apprentissage a disparu.

<u>La formation du collégien</u> est évoquée de façon globale (finalité, compétences, socle, ...) ou remplacée par des intentions génériques.
Le collégien est générique.

<u>Le contexte</u> n'est pas systématique (hors de la classe et de son contexte par moment).

- Temporel : la classe à l'échelle de la situation, de la leçon

- Spatial : la classe, la programmation (ou pas)

Une figure illustrative du niveau de compétence

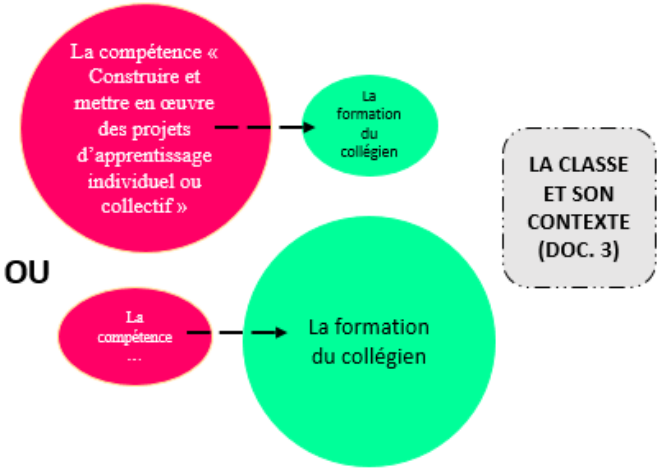

Propositions illustratives

<u>Extrait 1 : La formation du collégien est rattachée au parcours de formation de l'élève, sans la caractériser :</u>
« La formation du collégien peut faire référence au parcours de formation de l'élève, qui doit être singulier à chaque élève et doit s'inscrire dans une temporalité. Le développement des compétences et la construction du parcours de formation du collégien nécessite un travail en équipe. »

<u>Extrait 2 : Un lien formel entre les deux éléments du sujet et la compétence est générique et globalisée :</u>
« Dans une première partie, nous montrerons que l'utilisation des formes de groupement pour travailler la compétence de la citation va permettre aux élèves d'apprendre ensemble et va participer à leur formation. »

<u>Extrait 3 : La formation du collégien est évoquée de façon globale (finalité, compétences, socle, ...) :</u>
« D'après le document 3, nous pouvons voir que la classe de 5ème A à un EPI en collaboration avec les mathématiques. Afin d'illustrer notre argument, nous allons montrer comment la compétence travaillée par le biais d'un EPI va participer à la formation du collégien. »

Conseils de progression du niveau 2 au niveau 3

Passer de : Un candidat qui établit un lien superficiel ou implicite entre les éléments clés du sujet, et qui évoque simplement le contexte.

À : Un candidat qui propose une mise en relation explicite des éléments clés du sujet tant dans l'analyse que dans des propositions rattachées au contexte.

<u>*Les copies de niveau 3*</u>

Compétences professionnelles, indicateurs méthodologiques liés à la compréhension des enjeux du sujet et sa problématisation

Le candidat propose une mise en relation explicite des éléments clés du sujet tant dans l'analyse que dans les propositions rattachées au contexte.

Les indicateurs contextualisés au regard du sujet

L'activité de l'enseignant est évoquée et l'élève est actif.
« Participe à » est envisagé selon une approche contributive.

La compétence « Construire et mettre en œuvre des projets d'apprentissage individuel ou collectif » :
Construire et mettre en œuvre : sont globalisées.
Des projets (d'apprentissage) individuel ou collectif : les 2 dimensions sont abordées et distinguées.

La formation du collégien est envisagée dans le champ disciplinaire (finalité, compétences générales, AFC, …), essentiellement en EPS (enjeux disciplinaires). Les collégiens sont pris en compte dans leur diversité (profils)

La contextualisation des propositions se fait selon différentes échelles :
Temporel : la classe à l'échelle de la leçon, de la séquence
Spatial : la classe en EPS (projet de classe, projets d'EPS)
Dispositifs : EPS (SSS, AS …) et au-delà (EPI existant, …)

Une figure illustrative du niveau de compétence

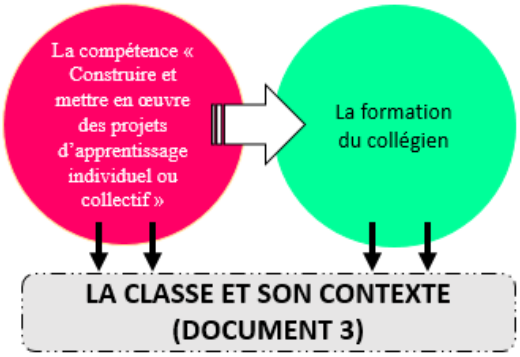

Propositions illustratives

Extrait 1 : La compétence est mise en relation avec la notion de projet individuel ou collectif
« …deuxièmement la construction et la mise en œuvre de projets d'apprentissage s'intègrent à la formation du collégien. En effet, le développement de compétences semble être le fil rouge de la formation du collégien ? De plus la formation du collégien peut se traduire par la volonté des enseignants de rendre les élèves acteurs de leurs parcours de formation individualisés. Dès lors, permettre aux élèves de faire bon usage d'outils au service de projets d'apprentissage individuel et collectif s'inscrit dans le développement de compétences dans un parcours de formation où l'élève en est acteur, impliquant une part d'autonomie. »

Extrait 2 : Relation explicite mais très formelle dans les propositions rattachées
« Dans cette idée nous favoriserons le développement du sentiment d'autonomie afin de favoriser une motivation autodéterminée (Deci et Ryan, 2000) vis-à-vis des projets d'apprentissage. En ce sens l'élève autodéterminé développera plus facilement des compétences, participant ainsi à le rendre acteur de sa formation de collégien. De plus, nous prenons appui sur les travaux de Lamouroux (2012) qui dans son format de pratique, propose à ses élèves des « coups de pouce » (pouvoirs) et des « coups d'éclat » (contraintes à l'adversaire) dans l'APSA football, en cas de différentiel de score. Nous prenons ainsi appui

sur l'idée de donner des pouvoirs à ses élèves en inscrivant ceux-ci comme des outils au service d'un projet d'apprentissage collectif… »

Extrait 3 : La mise en relation des éléments clés est explicite et la contextualisation est rattachée à la proposition
« Dès lors, le débats d'idées nécessite le respect de codes et de règles pré établis : nombre de participants, temps de deux minutes maximum, objet d'étude pré défini, intervention de l'enseignant brève et concise (Dietsch et al., 2015). Les élèves doivent ainsi « s'approprier les règles et codes » (document 2, volet 2) de cet outil. De plus le débat d'idées favorise un apprentissage socioconstructiviste. En ce sens, les élèves pourront développer des compétences. Plus encore, « les élèves sont volontaires mais ont du mal à prendre des initiatives » (document 3). Cependant les initiatives apparaissent comme essentielles à l'appropriation de sa formation par le collégien. Dès lors permettre aux élèves de participer dans un débat d'idées peut les amener à s'investir dans un prote d'apprentissage collectif ainsi qu'individuel, par la responsabilité de son intervention, participant alors pleinement à la formation du collégien. »

Conseils de progression du niveau 3 au niveau 4

Passer de : un candidat qui établit une relation explicite entre les éléments clés du sujet en appui sur le contexte donné…

À : un candidat qui fait la preuve de l'articulation entre ces éléments clés avec un ancrage précis des propositions opérationnelles dans le contexte.

Les copies de niveau 4

Compétences professionnelles, indicateurs méthodologiques liés à la compréhension des enjeux du sujet et sa problématisation

Le candidat démontre une articulation des éléments clés du sujet. Les propositions sont justifiées, opérationnelles et ancrées dans le contexte.

Les indicateurs contextualisés au regard du sujet

L'activité de l'enseignant est visible et l'élève est acteur (décide, gère, planifie …)
« Participe à » est envisagé selon une approche constitutive

La compétence « Construire et mettre en œuvre des projets d'apprentissage individuel ou collectif » :
Construire et mettre en œuvre sont distincts et complémentaires
Des projets d'apprentissage individuel ou collectif : les 2 dimensions (individuelle et collective) sont investies voire articulées.

La formation du collégien est envisagée de manière à la fois disciplinaire et transversale (parcours éducatifs, S4C, …), et dans différentes temporalités en lien avec des enjeux éducatifs identifiés.
Les collégiens sont pris en compte dans leur singularité

La contextualisation des propositions se fait selon différentes échelles :
- Temporelle : la classe à l'échelle du cycle 4 voire du parcours de formation (lycéen, citoyen, …)
- Spatiale : la classe dans l'établissement (lien avec les projets établissements, projets AS, …)

- En investissant dispositifs variés en EPS (SSS, AS …) et au-delà (interdisciplinarité, transversalité)

Une figure illustrative du niveau de compétence

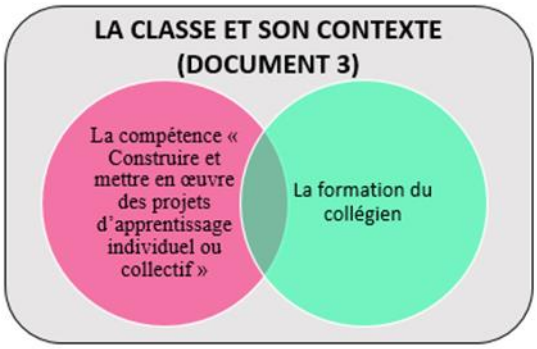

<u>Extrait 1 : La formation du collégien est envisagée de manière à la fois disciplinaire et transversale (parcours éducatifs, S4C, …), et dans différentes temporalités en lien avec des enjeux éducatifs identifiés</u>
La formation du collégien rejoint le parcours de formation. C'est un cheminement éducatif balisé par des étapes visant l'acquisition des compétences et des finalités stipulées dans les programmes (Musard et Wane, 2018). Pour ainsi dire, cette formation du collégien s'envisage sur différentes temporalités (séquence, cycle) et elle est cyclée (donc en lien avec les attendus de fin de cycle 4) et soclée (en lien avec les compétences du S4C). Puisqu'elle comporte de nombreux attendus, l'enseignant d'EPS y participe mais également ses collègues des autres disciplines. De plus, puisque nous avons la classe de 5ème A, nous avons trois ans pour atteindre une formation complète au collège. Au regard de la compétence principale (cf. citation) et des différents projets en lien avec celle-ci, la formation pourra être ambitieuse et sociale.

<u>Extrait 2 : Ancrage fort dans le contexte, articulation des éléments clés du sujet.</u>
<u>Projets d'apprentissages collectifs envisagés distinctement des projets d'apprentissage individuels</u>
Au regard du document 3, la classe de 5ème A présente des élèves volontaires mais un peu passifs qui ont du mal à prendre des initiatives et à assumer leurs responsabilités. Ce constat peut être un frein à la construction et la mise en œuvre de projets d'apprentissage collectif parce que certains élèves d'un même groupe laisseraient d'autres élèves prendre toutes les initiatives, ce qui ne ressemble pas à un projet d'apprentissage collectif. Dès lors, cette compétence ne participerait pas à la formation sociale du collégien parce que tous les élèves d'un même groupe ne seraient pas complètement investis dans le projet d'apprentissage collectif. C'est pourquoi pour tenter de remédier à ce constat, l'enseignant peut mettre en place une co-construction de solutions dans une tâche où chaque élève aura une responsabilité pour permettre cette construction et mise en œuvre du projet d'apprentissage collectif. Cette compétence participera alors à la formation sociale du collégien parce qu'ils auront une responsabilité chacun pour co-construire ensemble. Ceci permet également de répondre à l'axe « coopération » du projet d'établissement (document 3)

<u>Extrait 3 : Illustration articulant les éléments clés du sujet</u>
À ce titre, nous choisissons comme indicateur la façon dont le point est marqué et défini selon trois catégories : smash, amorti, faute adverse. Les élèves s'affrontent donc lors d'un match de 11 pts sous l'œil d'un arbitre (sauf pour les groupes de 3 en auto-arbitrage) et d'un observateur qui grâce à son compteur numérique relève les façons de marquer le point d'un joueur. Chaque élève passe dans les 3 rôles.

A la fin des rencontres, les élèves constatent via les informations recueillies sur la tablette leur façon de marquer dominante et celle la plus faible. Grâce à cela ils se dirigent vers l'enseignant qui leur indique la situation de petite boucle à réaliser en fonction de leur façon la plus faible de marquer le point […]
Une fois la petite boucle terminée, les élèves retournent effectuer la tâche complexe pour voir si leur travail a porté ses fruits.
Ce projet individuel de progression permet à l'enseignant d'EPS de différencier les voies d'accès à la réussite et à la formation de ces collégiens. Cela notamment grâce à des indicateurs qui « balisent le chemin des élèves et participent ainsi à leur autonomie » (Albertini, 2017). Ce projet individuel de progression participe ainsi à plusieurs dimensions de la formation et des parcours des élèves.
D'abord leur formation dans la capacité à « s'approprier par la pratique des méthodes et outils pour apprendre (CG2, S4C, 2015) caractéristique du parcours avenir de formation. Également dans la responsabilisation vis-à-vis de l'usage d'outils tels que le numérique pour apprendre et définir son projet. Mais également dans la capacité à partager des rôles, assumer des règles et des responsabilités (CG3, S4C, 2015), caractéristique du parcours citoyen, au travers de l'entraide et des différents rôles endossés.

4. Les indicateurs complémentaires d'analyse des copies

La qualité de la communication

- Les jurys reconnaissent la qualité de la communication à un style fluide et une lecture aisée.
- Les codes d'une communication professionnelle sont majoritairement maitrisés bien que certains candidats utilisent encore des acronymes ou des tirets. Nous rappelons que les schémas présents dans une copie ne sauraient avoir de valeur en soi. Seule l'explicitation qui peut en être faite par le candidat peut être prise en compte d'autant qu'ils excluent généralement la démonstration nécessaire à un bon argumentaire.
- Le jury apprécie l'usage d'un vocabulaire adapté et précis évitant les termes non maitrisés, risque de confusion. En ce sens, l'utilisation d'abréviations est à éviter pour assurer une continuité dans la lecture.
- Le jury est sensible à la qualité des liens établis dans l'argumentation. Un lien explicite place deux éléments (ou plus) de la réflexion dans une continuité, sans équivoque. Il s'agit pour le candidat de décrire les mécanismes sous-jacents. Pour cela, les phrases courtes facilitent la lecture et la compréhension des propositions et l'usage de connecteurs logiques permet de suivre la réflexion du candidat et facilite l'articulation des paragraphes. Néanmoins, si l'usage des connecteurs logiques (donc, alors, en effet, etc.) facilite les liens, il n'assure pas forcément une mise en relation fonctionnelle des éléments. Une multiplication des connecteurs est parfois même un indicateur d'une évidence de surface.
- Une calligraphie soignée et une orthographe maitrisée contribuent à la clarté des propos.
- Le volume de la copie n'est pas un facteur significatif de la qualité de la copie. La qualité des articulations et la précision de l'argumentaire sont indéniablement plus valorisées.
- Le jury a reconnu une bonne maitrise du temps par les candidats. Les copies sont le plus souvent menées à leur terme.
- Bien qu'il n'y ait pas un nombre de partie attendu, la forme doit toutefois permettre de rendre lisible et explicite la pensée du candidat, tant au niveau de la clarté que de la consistance des propos. Une partie annoncée et non traitée dans le développement n'a pas permis à certains candidats de développer l'entièreté de leur raisonnement.

- Les conclusions sont appréciées dans la mesure où elles permettent de clôturer le propos. Elles sont cependant parfois assez formelles et anticipées, ne traduisant pas explicitement l'aboutissement de la démarche réflexive.

Le niveau de connaissances et les références

- Des connaissances maîtrisées et ciblées au regard du sujet, issues des différents registres (professionnel, institutionnel et scientifique) constituent un atout dans la mesure où elles sont exploitées au service du propos. Le jury apprécie la pertinence des connaissances utilisées lorsqu'elles sont mises au service de l'argumentation pour étayer, prouver, contextualiser le propos. La quantité des connaissances n'apporte en soi pas de plus-value au devoir. C'est davantage le choix des connaissances les plus pertinentes au regard du sujet que le jury apprécie.
- La notion même de connaissance gagnera ainsi à être précisée. La seule référence à des auteurs ne saurait suffire à porter l'idée qu'ils défendent. De même, une citation ne saurait illustrer à elle seule le propos d'un candidat, dans la mesure où dans le cadre d'un argumentaire un ensemble d'arguments vient à l'appui d'une opinion. Cette plus-value manque majoritairement aux copies pour nourrir leurs propos. Les notions et savoirs attribués aux auteurs étant le plus souvent absents ou réduits à un mot ou une expression sans explicitation ni contextualisation.
- La logique de l'argumentation est parfois maladroite, utilisant l'exemple comme illustration.
- La qualité de l'argumentation par la démonstration est valorisée par le jury.
- Si les connaissances mobilisées émanent toutes du même registre cela met en évidence que le candidat ne dispose pas de connaissances suffisantes ou qu'elles sont peu mobilisées ou insuffisamment maitrisées. En cela, les différents registres gagneront à être distingués. À ce titre, la référence aux revues professionnelles ne doit pas être confondue avec le registre scientifique. L'un et l'autre apportent des éclairages distincts et complémentaires. L'approche empirique a aussi toute sa place dans les copies. De plus, les connaissances institutionnelles, parfois réduites à l'usage d'un vocabulaire issu des textes officiels, sont souvent mal maitrisées. Pour une grande partie des candidats, l'architecture des textes officiels est incomprise. En effet, les relations entre les finalités, les objectifs, les compétences, ou encore les attendus, par exemple, sont parfois indifférenciées et les termes sont globalisés dans les copies, ne traduisant pas la maitrise de l'ossature des textes officiels. De plus la notion de compétence a finalement été peu définie par les candidats.
- Dans le cadre des illustrations demandées dans le sujet, il s'agira également de distinguer ce qui relève de la pédagogie et de la didactique, qui majoritairement sont confondues voir indéterminées dans les copies.

La qualité et la pertinence des illustrations

- Les illustrations explicites qui soutiennent l'argumentaire sont les plus pertinentes. Le sujet impliquait un ancrage des illustrations dans le contexte donné, néanmoins cela n'empêchait pas des ouvertures si elles s'inscrivaient en cohérence avec la réponse formulée par le candidat à la question posée.
- La réflexion personnelle qu'implique le format de la composition doit permettre aux candidats de travailler ses illustrations pour servir son propos et rendre les illustrations opérantes. Bien que le document 3, invitait à la contextualisation des illustrations dans un contexte précis, certains candidats ont proposé des exemples « prêts à porter » sans lien avec la question.
- Les illustrations ciblées, opérantes, s'appuyant sur le contexte donné apportent une plus-value aux propos tandis que les illustrations simplistes, descriptives, superficielles, anecdotiques ou remplaçant l'argumentaire dévalorisent la copie.
- Les illustrations tenant compte de la classe ciblée ainsi que, plus largement, des éléments du contexte de l'établissement décrit dans le document 3 ont été valorisées.

5. Distribution des notes

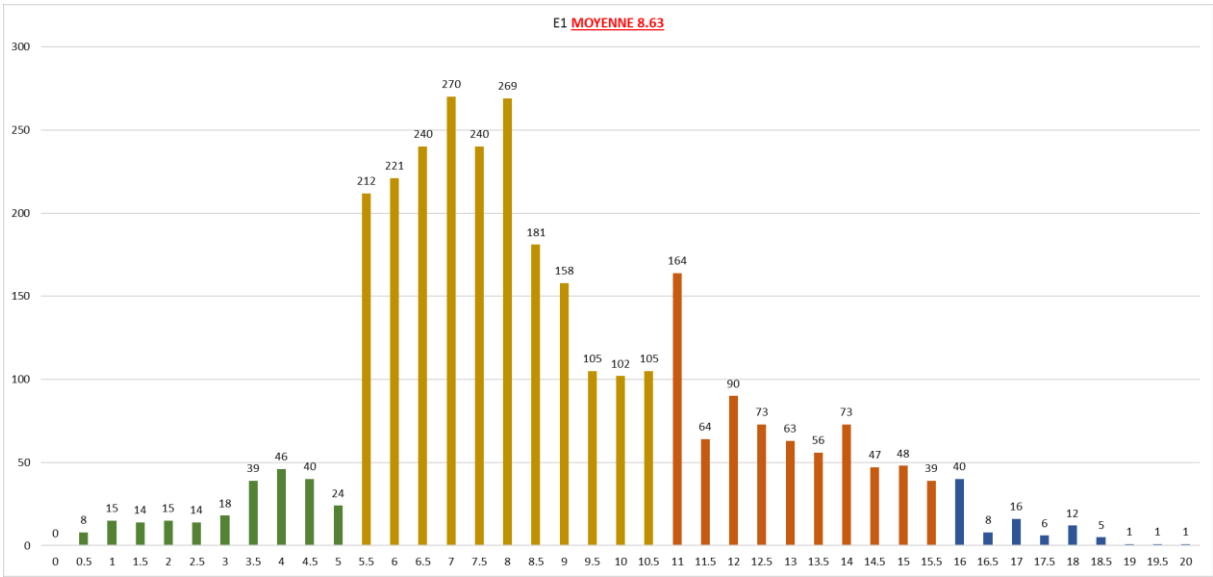

6. Projection sur le concours 2025

Afin de permettre au formateur d'anticiper les évolutions du programme du concours de la session 2025 dès la première année de master, le programme prévisionnel de « l'écrit 2 » de la session 2025 est annoncé ci-après. Les enjeux des items sont précisés pour aider les formateurs et candidats à mieux cerner les attentes de cet écrit.

Programme prévisionnel du concours 2025

L'épreuve consiste en une composition visant l'étude d'une question professionnelle dans un contexte d'enseignement identifié. Il est attendu des candidats qu'ils mobilisent des connaissances pour concevoir, opérationnaliser et réguler des situations d'enseignement en cohérence avec un parcours de formation élaboré au sein d'une équipe pédagogique.

Le programme s'organiserait autour de trois items.

Précisions concernant ces trois items

Technique, technologie et apprentissage moteur

Enjeu de l'item.

Cet item invite à conduire une réflexion sur la place et le rôle de l'acquisition des techniques corporelles en EPS. Il s'agit de questionner la notion de techniques corporelles et de les appréhender dans leur diversité (techniques sportives, artistiques, d'entretien de soi, etc.). La technologie conduit à envisager les différents discours sur la technique (conceptions et modèles sous-jacents de la technique) et leur impact sur les démarches de transmission. L'apprentissage moteur complète cet item en invitant à discuter les différentes conceptions de l'apprentissage en vue de l'acquisition des techniques corporelles. Il s'agit de s'interroger sur le pourquoi, le quoi et le comment apprendre.

Effort, bien-être et sensations

Enjeu de l'item.

Cet item invite à interroger l'engagement des élèves dans des activités physiques, sportives et artistiques. La notion d'effort associée à la notion de bien-être amène à envisager comment se développe le goût et l'acceptation des efforts. Les sensations complètent cet item en invitant à réfléchir sur les différents ressentis au cours de l'effort et sur l'évolution de leur perception en vue de développer un état de bien-être.

Corps, adolescence et enjeux du monde contemporain

Enjeu de l'item.

Cet item invite à inscrire l'enseignement de l'EPS dans des questions sociétales contemporaines (l'image du corps, le vivre ensemble, la santé publique, le rapport à l'environnement, etc.). Ces questions, associées au corps et aux adolescents, ne sont pas traitées pour elles-mêmes, mais en relation avec la réalité des adolescents et les enjeux d'une éducation du corps et par le corps (par exemple en réfléchissant aux conditions d'un engagement pérenne des adolescents dans un mode de vie actif et solidaire).

B. Épreuves d’admission

Première épreuve d'admission : la leçon

1. Les enjeux de l'épreuve et les attentes du jury

Cette épreuve d'admission évalue l'expertise du candidat à « concevoir, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves au sein d'une leçon pour faire apprendre tous les élèves en EPS » (Extrait Programme Capeps 2023).

Le jury attend un positionnement personnel du candidat. Ce dernier doit démontrer à l'oral qu'il sait :

- concevoir, présenter, animer une leçon d'EPS adaptée au contexte d'un établissement public local d'enseignement (EPLE), aux besoins des élèves de la classe concernée, et respectant le cadre règlementaire et les programmes d'enseignement de l'EPS ;
- justifier l'ensemble de ses choix didactiques et pédagogiques au regard de différents types de connaissances (institutionnelles, scientifiques et professionnelles).

2. Le cadre général de l'épreuve

Cette épreuve repose sur trois temps intimement imbriqués : celui de la préparation (3 heures), celui de l'exposé (15 minutes maximum) et, à la suite, celui d'un entretien avec le jury (45 minutes incompressibles).

La leçon proposée par le candidat (N+1) fait suite à la leçon filmée présentée dans le sujet (N).

2.1 Le temps de préparation

Pour cette session 2023, deux sujets au choix étaient proposés aux candidats : ils portaient sur deux APSA différentes, enseignées dans deux contextes d'établissement différents.

Toutes les APSA du programme Capeps 2023 et donc tous les champs d'apprentissage ont été proposés lors de la session, à plusieurs reprises et de façon aléatoire sur la durée du concours. Les sujets étaient équitablement répartis entre des contextes de collège et des contextes de lycée.

CA 1	Relais vitesse/ Natation
CA 2	Escalade/Savoir nager
CA 3	Danses/ Acrosport
CA 4	Badminton/Basket-Ball/Boxe française
CA 5	Step/Musculation

Chaque sujet comprend 5 documents :

- la question du jury ;
- un enregistrement vidéo d'une leçon d'EPS, condensée sur une durée de 7' à 8' min, et visionnable sur tablette individuelle. Cet enregistrement présente chronologiquement des extraits de la leçon d'EPS et permet d'observer les conditions d'enseignement et les comportements des différents élèves d'une classe. Une tablette est mise à disposition de chaque candidat en salle de préparation lui permettant de visionner la leçon filmée autant de fois qu'il le souhaite. Une autre tablette, identique, est également présente sur la table du jury et utilisable à tout moment par le candidat au cours de l'épreuve.
- un document, sous format A3 papier, présentant une synthèse du contexte d'enseignement constituant le cadre d'analyse support de la leçon. Les informations disponibles portent sur les orientations du projet d'établissement, du projet pédagogique EPS, du projet d'AS, du contexte de la classe, du projet de classe, du projet de séquence d'APSA, les leçons et bilans des leçons précédant la leçon filmée (vidéo) et la leçon d'EPS présentés sur la vidéo, sans le bilan. Cette fiche peut être annotée par le candidat pendant sa préparation. Ce dernier la garde avec lui et pourra l'utiliser lors de l'exposé et de l'entretien ;
- des extraits des programmes d'EPS (AFC, AFL, AFLP) relatif au niveau de classe concerné ;
- des brouillons.

Préparation

Au début de la préparation, des informations d'utilisation sont données aux candidats sur un diaporama en salle de préparation. L'ensemble des 5 documents sont mis à la disposition de chaque candidat, pour les deux sujets au choix. Le candidat conserve ces documents durant les trois heures de préparation. Il peut à tout moment changer de sujet s'il le souhaite, mais le temps alloué à la préparation (3h) ne change pas. La tablette mise à disposition pour chaque candidat en salle de préparation lui permet de visionner la leçon filmée autant de fois qu'il le souhaite. Cet enregistrement vidéo pourra être utilisé par le candidat pendant son exposé, et par le jury et le candidat lors de la phase d'entretien.

À la fin de la préparation et lors de la transition vers la table d'interrogation, le candidat conserve avec lui, lors de l'exposé et de l'entretien, uniquement le sujet qu'il a choisi (document papier A3 présentant le contexte établissement, la question et leurs brouillons). Il laisse sur sa table de préparation l'autre sujet non choisi (A3 et question), ainsi que la tablette numérique. Il emporte également avec lui ses affaires personnelles, sans oublier sa carte d'identité et sa convocation.

À la fin de l'interrogation, le candidat laisse au jury les documents relatifs au sujet, ainsi que ses brouillons et la fiche A3.

2.2 La question posée

Pour la session 2023, la question était rédigée ainsi :

Enseignant dans cet établissement, vous concevrez la leçon d'EPS numéro n°X pour cette classe en traitant et en articulant, au regard des documents qui vous ont été fournis, les deux éléments suivants :

ELEMENT 1 : on note que... (cet élément 1 révèle des caractéristiques motrices de l'activité des élèves de cette classe en cours d'EPS, repérées dans le dossier papier et/ou dans le montage vidéo).

ELEMENT 2 : on note que… (cet élément 2 révèle des caractéristiques sociales et/ou méthodologiques de l'activité des élèves de cette classe en cours d'EPS, repérées dans le dossier papier et/ou dans le montage vidéo).

Vous présenterez votre leçon à partir de situations d'apprentissage. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

En complément de la question, le candidat dispose des extraits des programmes EPS (AFC, AFL, AFLP) relatif au niveau de classe concerné.

2.3 Le temps de l'épreuve (exposé et entretien) et les champs de questionnement

Le candidat dispose de 15 minutes qu'il utilise en partie ou en totalité pour réaliser son exposé sans être interrompu. Ce temps est suivi d'un entretien d'une durée de 45 minutes incompressible.

Le candidat est questionné sur différents champs d'interrogation :

- une première partie porte sur sa démarche de conception de la leçon, appuyée sur sa lecture de la leçon filmée (tablette), et l'explicitation de ses choix de conception au regard du contexte (classe, champ d'apprentissage, APSA, établissement) et des deux éléments donnés dans le sujet ;
- une seconde partie porte sur la construction de sa leçon dans sa chronologie et son inscription contextuelle, ainsi que ses choix de contenus d'enseignement et de mise en œuvre des situations pour faire apprendre les élèves de la classe ;
- au cours de cette deuxième partie d'entretien, le jury propose un zoom vidéo au candidat : ce dernier est invité à visionner, deux fois s'il le souhaite, un extrait vidéo de la leçon filmée sur la tablette, indiqué par le jury et d'une durée maximum de 30 secondes. Le jury attend que le candidat justifie la pertinence des propositions de sa leçon au regard des images ciblées dans cet extrait vidéo. Ce zoom vidéo était identique pour tous les candidats de la journée d'interrogation ayant choisi le même sujet.

3. L'analyse des prestations des candidats

3.1 D'une manière générale

Les candidats sont globalement bien préparés à l'épreuve. Le jury constate une amélioration sur les aspects méthodologiques de l'exposé. Les contenus d'enseignement et leur opérationnalisation dans les mises en œuvre, au regard de la contextualisation attendue, restent un point faible.

3.1.1. Caractéristiques d'un bon candidat :

Conception de la leçon :

- Les **éléments de la question** sont clairement définis et articulés. Le candidat priorise une relation entre les deux éléments et la justifie.
- **Il argumente ses choix et propositions au regard de différents éléments du contexte :** enjeux du champ d'apprentissage, logique de l'APSA, caractéristiques des élèves (profils différents et élèves singuliers), cadre institutionnel et/ou évaluatif.

- **Il identifie clairement des profils d'élèves pour identifier des besoins** au regard de la vidéo et des éléments de la question grâce à des indicateurs. Il s'appuie sur un cadre de lecture précis et adapté au sujet, afin de lire l'activité de l'élève pour faire une analyse et construire ses propositions. Les pas en avant sont bien identifiés pour chaque profil.
- **Il établit des priorités dans le choix et la justification de ses propositions lors de la présentation de sa leçon** (échauffement et situations d'apprentissage).
- **Il élabore des contenus et des stratégies d'enseignement adaptés et différenciés.**
- Il est capable d'**élaborer de nouvelles analyses à partir de, ou dans, l'interaction avec le jury »** pendant la première phase de questionnement afin de faire évoluer ses propositions.
- **La posture et l'éthique** du candidat **le place dans de bonnes conditions d'écoute et d'adaptabilité pour travailler en équipe.**
- La leçon trouve sa place dans la séquence d'enseignement et au-delà.

Mise en œuvre de sa leçon :

- Il définit **un objectif de leçon** concret, pertinent pour la formation des élèves en tenant compte des 2 éléments de la question et de leur mise en relation.
- Il fait **vivre sa leçon** en mettant en lien **l'activité des élèves et l'activité de l'enseignant**. La mise en œuvre de ses propositions est anticipée et fonctionnelle.
- Il démontre une préoccupation pour la prise en compte **des élèves à besoins particuliers éducatifs** à l'échelle de la leçon.
- **Il fait évoluer, si besoin, sa proposition pendant l'échange pour la rendre plus pertinente.** Il **répond** de manière **concrète et concise** pour faire la preuve de **transformations** qui modifient réellement les compétences motrices, méthodologiques et sociales des élèves.
- Le candidat **dépasse** le cadre de son exposé en ouvrant le champ des possibles, donnant ainsi à l'entretien une réelle **plus-value** à ses propositions.

3.1.2. Caractéristiques d'un candidat ayant réalisé une prestation faible

Conception de la leçon :

- Il **prend en compte partiellement (ou pas du tout) les éléments de la question**, éléments qui sont peu définis et/ou non mis en relation.
- Il éprouve des **difficultés à identifier des profils d'élèves** sur les différents pôles (moteur, méthodologique et social) par une mauvaise lecture de l'activité des élèves et/ou une mauvaise analyse (ou incomplète).
- Il n'identifie pas clairement **ce que doivent apprendre les élèves**.
- Il ne s'inscrit pas ou peu dans la logique et les enjeux du **champ d'apprentissage.**
- Il **plaque des propositions préconstruites sans les adapter aux éléments du contexte** (classe, champ d'apprentissage, APSA, établissement).
- La leçon n'est pas (peu) inscrite dans la séquence.

Mise en œuvre de sa leçon :

- **L'objectif de leçon est inadapté ou générique**, les éléments et leur mise en articulation sont peu visibles.
- **Il ne justifie pas**/peu ses propositions au regard des éléments.

- Il **reste** sur le registre **des intentions déclarées avec des difficultés à opérationnaliser** ses propositions.
- Il annonce **des situations d'apprentissage** la plupart du temps **décontextualisées, « standardisées », pas ou peu préparées**, voire « magiques ».
- L'échauffement n'est pas exploité au service de l'objectif de leçon.
- **L'activité de l'enseignant** est inexistante. Le candidat **ne montre pas comment intervenir auprès d'un élève** pour l'aider à se transformer.
- Il ne maitrise pas les connaissances minimales de l'APSA voire du champ.

3.2 Principaux constats sur la prestation globale des candidats (préparation, exposé et entretien)

La préparation des candidats (3 heures)

Prestations des candidats et analyse :

On peut distinguer plusieurs méthodes de préparation chez les candidats, inférées à partir de la confection de leurs brouillons exploités lors de l'exposé.

- **Un premier profil** propose une lecture linéaire des brouillons, type dissertation. Le candidat se perd parfois dans ses brouillons, trop nombreux ou non numérotés et ordonnés avant le début de l'exposé. Il est focalisé sur ses fiches et interagit peu avec le jury. Ce profil de candidat utilise peu de médias à destination du jury (objectifs de leçon, fiche d'observation élève…). Il est focalisé sur sa propre activité d'exposé oral.
- **Un second profil** s'appuie sur des brouillons moins denses et alternent entre lecture du brouillon et interactions avec le jury. Des outils de différentes natures sont proposés à la lecture du jury. Ce candidat est focalisé à la fois sur sa propre activité et sur son impact sur le jury.
- **Un troisième profil** propose une exploitation plus distanciée avec ses brouillons. Il introduit des outils plus approfondis en y intégrant des mises en relation avec les éléments de la question et les particularités du contexte. Ce candidat est préoccupé par sa propre activité, son impact sur le les deux jurys.

L'exposé (15 mn maximum)

Prestations des candidats et analyse :

Gestion du temps/débit de parole : la majorité des candidats est capable de terminer son exposé dans le temps imparti. En revanche, le débit de parole est parfois peu adapté, ce qui rend difficile la compréhension du propos du candidat par le jury et ne permet pas toujours une prise de note complète par ce dernier.

La gestion des 15 minutes de présentation est différenciée selon le profil de candidat :

- **un premier profil** propose une gestion du temps ne permettant pas de balayer l'ensemble des différents temps de la leçon (10 minutes sur les choix, 5 minutes sur la leçon) ;

- **un second profil** propose une première partie plus courte (5 minutes environ) pour consacrer davantage de temps à la présentation de la leçon (10 minutes environ).

Construction de l'exposé : la majorité des candidats démontre une bonne préparation dans la construction de leur exposé. On peut remarquer une certaine rigueur afin de passer par différentes étapes incontournables (définition des éléments, mise en évidence de profils, objectif de leçon, situations d'apprentissage…). Seule une minorité des candidats s'est peu préparée.

L'entretien (45 mn)

Prestations des candidats et analyse :

- **un premier profil** : Le/la candidat(e) éprouve des difficultés à confirmer ses propositions alors que l'organisation de la leçon et les connaissances liées aux modalités d'apprentissage (ex : nombre de répétitions, charge de travail, variables adossées aux critères de réussite, position au départ du défenseur etc.) ont été énoncées durant l'exposé. Le candidat fait laisse apparaître des problèmes de cohérence dans sa démarche en tenant des propos contradictoires avec ce qu'il a déjà pu dire en exposé. Le candidat peut également avoir tendance à faire de multiples évolutions dans ses propositions, mais sans aucune cohérence dans les nouveaux choix. Il s'agit d'un candidat qui se démobilise durant l'entretien.
- **un second profil** : le/la candidat(e) éprouve des difficultés à faire évoluer ses propositions alors que l'organisation de la leçon et les connaissances liées aux modalités d'apprentissage (ex : nombre de répétitions, charge de travail, variables adossées aux critères de réussite, position au départ du défenseur etc.) ont été énoncées durant l'exposé. Il s'appuie dessus en répétant ce qui a déjà été dit précédemment sans y apporter d'éléments nouveaux. Le candidat plaque une méthodologie de réponse sans tenir compte des questions ou relances du jury.
- **un troisième profil** : le candidat s'engage dans une démarche d'écoute des questions du jury pour faire évoluer ses propositions. Il s'appuie sur ce qu'il a déjà proposé dans son exposé pour faire évoluer sa réflexion, notamment pour préciser ses propos et démontrer davantage d'articulation avec les éléments de la question et du contexte. Le candidat cherche à comprendre et interagir avec le jury.

3.3. Les profils des candidats dans les bandeaux d'évaluation

<u>Bandeau 1</u>

Profil

Les candidats ne tiennent pas compte du contexte et n'envisagent pas de transformations motrices.

Le candidat passe à côté des éléments du sujet et n'est pas toujours dans le champ d'apprentissage de l'APSA. Le candidat ne propose pas de transformations malgré l'entretien. L'activité des élèves correspond à une simple mise en activité.

Un caractère d'irrecevabilité peut être envisagé lors de manquement à la sécurité ou pour des problèmes éthiques.

Analyse

Méconnaissance des enjeux liés à l'APSA, au champ d'apprentissage. Méconnaissance de l'APSA. Non identification des processus d'apprentissage.

Illustration

« En natation de vitesse, je vais demander à mes élèves la réalisation d'un 25m. Tous mes élèves sont en action pour un temps de travail plus important. »

Bandeau 2

Profil
Le candidat tient compte du contexte de façon incomplète et mobilise les éléments de la question de façon juxtaposée et, ou déséquilibrée. Les choix ne sont pas justifiés. Les transformations envisagées restent au stade de la déclaration d'intentions. Les situations sont plaquées. L'activité de l'enseignant porte sur l'organisation de l'activité ou est peu visible.
Analyse
Connaissance partielle de l'APSA ; les enjeux du champ d'apprentissage sont peu pris en compte.
N'analyse pas de manière croisée les deux éléments de la question avec les informations descriptives du contexte et les conduites observées dans la vidéo.
Ne connait pas ou ne mobilise pas les processus d'apprentissage.
Illustration
« En natation de vitesse, je vais travailler les trajets moteurs longs sur un 25m. À l'aide d'un chronomètre, un observateur relèvera le temps de mon partenaire. »

Bandeau 3

Profil
Le candidat tient compte du contexte et met en relation les deux éléments du sujet pour structurer ses choix. Il fait des liens réguliers et cohérents avec le contexte duquel il a prélevé des informations. Les transformations envisagées sont adaptées et justifiées.
L'activité des élèves est envisagée du point de vue de leur diversité. L'activité de l'enseignant porte sur les apprentissages des élèves.
Analyse
La maîtrise de la didactique de l'APSA permet un ajustement des propositions initiales. Le candidat lit, analyse, interprète des conduites d'élèves, les mettant en lien avec les transformations envisagées.
Les processus d'apprentissage sont connus des candidats mais plus ou moins mobilisés lors de l'entretien.
Illustration
« En natation de vitesse, dans cette classe de 4ème, 8 élèves ont une vitesse faible par manque d'amplitude. Au regard de l'élément 1 (créer de la vitesse), je vais travailler avec mes élèves les trajets moteurs longs. Dans ce sens, je leur demande de réaliser un 25m avec un minimum de coup de bras. Je souhaite que la main rentre loin devant et sorte au niveau de la cuisse pour mes élèves de profil 2, et que mes élèves de profil 1 réduisent le nombre de coups de bras sur une longueur. A l'aide d'outils (élément 2), je vais guider mes élèves pour qu'ils utilisent des fiches d'observation avec comme critère : nombre de coups de bras, bonification de la main qui sort loin (score parlant). J'interviens auprès de l'observateur pour construire le rôle de coach. »

Bandeau 4

Profil
Le candidat prend pleinement appui sur le contexte tout au long de son exposé et dans l'entretien sur une dimension temporelle et transversale. Le rappel du lien aux éléments du sujet et au contexte est permanent. Les choix sont affirmés, adaptés, questionnés. Les

transformations visées sont différenciées, et le candidat pilote les situations d'apprentissage. L'activité de l'enseignant est structurante dans les apprentissages des élèves, dans les différents temps de la leçon.

Analyse

La maitrise de l'APSA permet au candidat de prendre en compte et de traiter l'ensemble des éléments et données.

Il montre des connaissances solides issues des textes officiels, de données scientifiques, pédagogiques ou professionnelles sur lesquelles il s'appuie pour concevoir et justifier des propositions systémiques incluant : contexte, propositions des leçons antérieures, choix personnels justifiés et enjeux de l'APSA.

Illustration

« En natation de vitesse, dans cette classe de 4ème, 8 élèves ont une vitesse faible par manque d'amplitude. A l'aide de la fiche d'observation qui fait le lien entre mon élément 1 et 2 (créer de la vitesse grâce à l'utilisation d'outils), je vais travailler avec mes élèves les trajets moteurs pour les rendre plus longs. Dans ce sens, je leur demande de se placer par 2, un nageur et un observateur, de réaliser alternativement un 25m avec un minimum de coups de bras. Les critères sur la fiche d'observation sont : je rentre ma main bras tendu et je sors au niveau de la cuisse. Pour mes élèves de profil 1 : j'attends une amélioration de l'amplitude grâce à ces indicateurs et à la main ouverte, doigts tendus, dans l'eau. Pour mes élèves de profil 2 : je souhaite une accélération du trajet moteur dans l'eau, notamment avec une expiration explosive en fin de trajet. Pour mes deux élèves UPE2A, je propose une fiche avec des images plutôt que des critères écrits. Je vais me placer au bord du bassin et guider mes élèves « coach », en lien avec l'axe 2 du projet Établissement (utiliser des données). Je reviendrai sur cette fiche en fin de séance et la réutiliserai tout au long de la séquence. »

4. Les conseils aux candidats pour la session 2024

Durant la préparation (3h) :

- S'assurer de la maîtrise de toutes les APSA au programme pour éviter un choix par défaut parmi les deux sujets imposés.
- Choisir son sujet au regard de l'ensemble des éléments proposés : dossier A3, vidéo, éléments de la question.
- Analyser le contexte de la classe, de l'EPLE, pour bien cerner les besoins des élèves.
- Apprendre à lire la vidéo et interpréter les comportements des élèves au regard des deux éléments de la question.
- Prévoir des fiches à destination du jury (objectifs de leçon, organisation spatiale, fiches outils de l'élève etc.…) afin de faciliter la communication et la compréhension.

Pour l'exposé (15 mn maximum) :

- Ancrer sa leçon dans le contexte en la reliant aux éléments de la question, au dossier et à la vidéo.
- Être exhaustif sur l'analyse des deux éléments, sur leur mise en cohérence, pour entrer rapidement dans la leçon et les opérationnaliser dans différentes situations.
- Par rapport aux attentes de l'épreuve qui portent sur une leçon complète : ne pas limiter le temps d'exposé à une seule situation « zoomée ».
- Proposer des contenus d'enseignement et d'apprentissage pour chacun des éléments, pour chaque profil identifié.

- Apporter une opérationnalisation effective des transformations visées : dépasser le stade de l'intention.
- Éviter les situations plaquées : les acquisitions visées et l'activité des élèves doivent être à l'origine des choix et mises en œuvre.

- Articuler l'activité d'apprentissage des élèves de la classe avec l'activité multiple de l'enseignant d'EPS.

Pour l'entretien :

- Rester lucide et être à l'écoute du jury ; écouter avec attention ses questions, être dans une démarche d'échange.
- Comprendre que le zoom vidéo n'est (plus) pas destiné à proposer une lecture et une analyse de la vidéo mais constitue un support pour opérationnaliser ses transformations.
- Identifier et annoncer des critères de réussite cohérents et pertinents.
- Expliciter concrètement, précisément et régulièrement, quoi transformer dans les comportements des élèves et de quelle manière le réaliser pour rendre opérationnels et effectifs leurs apprentissages.
- Justifier plus régulièrement le lien entre ses situations et les axes de transformation de ses profils sans que ce soit le jury qui soit amené à demander cette justification.
- Contextualiser régulièrement ses propositions in situ, c'est-à-dire dans le contexte singulier défini par le dossier, la vidéo et son analyse.
- S'efforcer de répondre aux questions posées de manière concise et rigoureuse, sans passer par des détours qui font perdre le fil de la réponse. Il est apprécié que le candidat ne reprenne pas systématiquement la tournure de phrase de la question du jury et aille directement à l'essentiel.

5. Distribution des notes

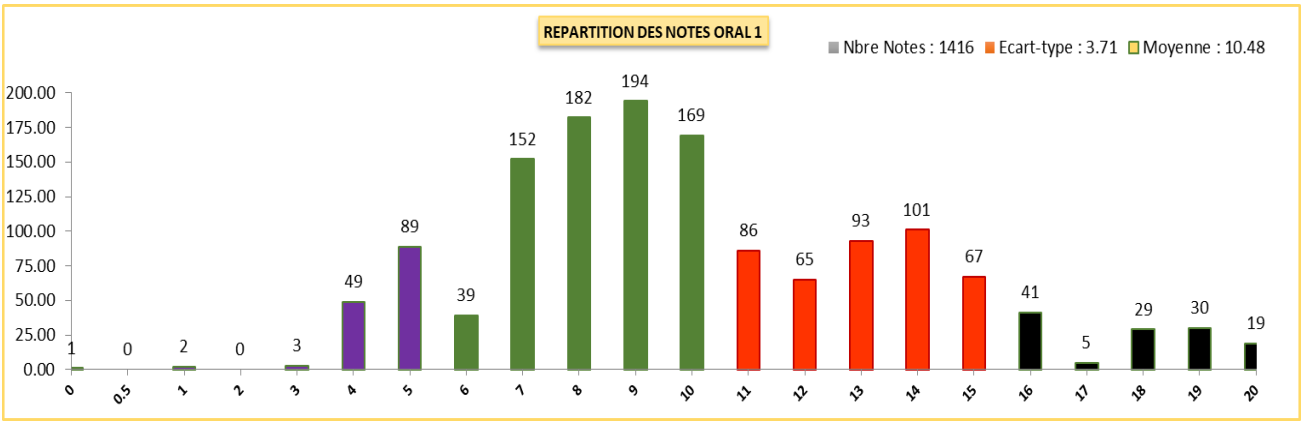

Deuxième épreuve d’admission : Épreuve de connaissances pratiques et théoriques des activités physiques sportives et artistiques

Entretien

1. Le cadre général de l'épreuve

L'épreuve d'entretien de spécialité porte sur la capacité du candidat à proposer une démarche d'intervention fondée sur la pratique physique observée et permettant de transformer durablement l'activité motrice. Pour ce faire le candidat doit faire la preuve de ses capacités à analyser l'activité motrice du ou des élèves observés sur la vidéo.

L'association du temps d'exposé et de l'entretien avec le jury doit permettre au candidat :

- De proposer une situation, et ses évolutions, fondée sur l'analyse de l'activité motrice et prenant appui notamment sur les points forts observés chez l'élève ou le groupe d'élèves de la vidéo (points forts à stabiliser, renforcer ou développer)
- De faire évoluer et enrichir ses propositions dans la perspective de faire progresser les élèves observés à l'échelle d'une séquence d'enseignement
- D'élargir la démarche d'intervention à d'autres contextes :
    - En enseignement commun, Association Sportive, Section Sportive Scolaire
    - Un autre niveau de classe sur le parcours de formation de l'élève
    - Au Champ d'Apprentissage de l'activité de spécialité
- D'envisager la forme scolaire de pratique support de la démarche d'intervention en étant en mesure de justifier ses choix au regard de connaissances professionnelles dans le cadre des programmes en vigueur. Nous définissons, de manière minimaliste, la forme scolaire de pratique comme ce qui résulte d'un traitement didactique et pédagogique d'une APSA, d'un dispositif d'apprentissage à des fins d'adaptation à un contexte scolaire
- De travailler sur les aspects sécuritaires (physique, affectif…), les risques et la gestion des accidents potentiels liés à la pratique de l'activité de spécialité dans le cadre scolaire

Le candidat devra être en mesure de mobiliser ses connaissances de l'APSA au service d'apprentissages scolaires ainsi que ses connaissances des théories de l'apprentissage pour concevoir, réguler, justifier voire nuancer sa démarche d'intervention. La qualité de l'interaction avec le jury et les compétences liées à la communication seront également appréciées.

Véritable poumon de l'épreuve, la démarche d'intervention, qui s'entend comme une stratégie de conception, d'animation, de régulation et d'évaluation inscrite dans une temporalité, est donc appréciée dans sa complexité et tout au long de l'épreuve. Elle s'identifie à partir de l'ensemble des propositions qui permettent de percevoir la posture professionnelle du candidat et s'observe à partir des choix effectués pour répondre aux questions posées, tant sur le plan didactique que pédagogique. Au-delà de la situation présentée c'est donc la justification, l'explicitation et l'évolution des propositions, la manière de conduire et d'évaluer le travail des élèves sur une séquence et à l'échelle d'autres temps (séquence, parcours de formation…) ou d'autres espaces (enseignement commun, AS, SSS, Champ d'Apprentissage…) qui situent le niveau de prestation du candidat. En ce sens l'analyse de l'activité motrice est asservie à la démarche d'intervention et doit garantir la pertinence et la contextualisation des propositions et régulations présentées puis discutées avec le jury.

2. Le cadre général de l'épreuve

L'épreuve d'entretien de spécialité, affectée d'un coefficient 1, est constituée d'une heure de préparation suivie d'une heure d'entretien qui débute par un exposé d'une durée maximale de 10'.

- Durant l'exposé, le candidat propose une situation évolutive ajustée aux besoins du ou des élèves observés.
- Durant l'entretien, il est attendu du candidat qu'il justifie et fasse évoluer ses propositions en prenant en compte la progressivité des apprentissages sur une séquence d'enseignement puis à l'échelle d'autres temps et/ou d'autres espaces.

Le sujet de l'entretien de spécialité figurait sur une tablette disponible en salle de préparation. Il se présente sous la forme d'une fiche contexte et d'une vidéo qui s'enchaînent. La vidéo présente un élève ou un groupe d'élèves qui pratique l'activité de spécialité choisie. La tablette numérique doit permettre au candidat de contextualiser et d'illustrer son propos. Elle doit être un véritable outil interactif de communication avec le jury.

La question posée

Pour la session 2023 la question était rédigée ainsi :

« À partir de la lecture de la vidéo, analysez l'activité motrice du ou des élèves mentionnés dans la fiche contexte. À travers une situation évolutive, proposez et justifiez votre démarche d'intervention pour transformer la motricité ».

Un tableau synthétisant les textes officiels était mis à disposition du candidat.

3. L'analyse des prestations des candidats et les conseils de préparation pour la session 2024

D'une manière générale

Les bons et très bons candidats présentent des propositions inscrites dans une démarche d'intervention pertinente et justifiée qui permettent à l'élève d'apprendre voire d'être acteur d'apprentissages. Les transformations attendues sont ciblées et priorisées et l'interaction entre l'analyse vidéo et la démarche d'intervention est explicite et argumentée.

Le candidat plus en difficulté propose une démarche d'intervention limitée à la situation exposée. La lecture de l'activité motrice, souvent simpliste voire erronée, peut parfois permettre d'identifier des transformations mais ne peut garantir d'apprentissage.

D'une manière spécifique

Afin d'aider le futur candidat à appréhender les attendus, comprendre les prestations de la session 2023 et se projeter sur la session 2024, le jury des 17 APSA supports de l'interrogation souhaite apporter quelques éléments plus spécifiques.

CA 1

- **Athlétisme**

L'exposé : Attendus et prestations des candidats
Les candidats sont bien préparés aux exigences de l'exposé. Le temps des 10 minutes est quasiment exploité par tous. La logique de l'analyse, des hypothèses et de la situation sont présentes et structurées. Les bons candidats commencent la SA à 4 minutes ou moins pendant que des candidats proposent la SA en crise de temps (après 6 minutes 30).
Les meilleurs candidats utilisent de façon concrète la tablette sur quelques moments significatifs. D'autres font seulement référence au temps (par exemple à la 8ème seconde, 20ème seconde, etc.). La présentation schématique de la situation est incontournable, afin d'être exploitée lors de l'entretien.
Les cadres d'analyse de la motricité athlétique sont la plupart du temps chronologiques et 1/4 environ avec références d'auteurs. Il faut préciser que tous les cadres d'analyse sont recevables et que c'est leur mobilisation qui les rendent pertinents. D'une façon générale, et lorsque cela s'avère possible, trop peu de candidats utilisent et exploitent les paramètres cinématiques que permettent l'analyse de la vidéo.

- En demi-fond : si la majeure partie des candidats effectue le calcul du pourcentage de VMA mobilisé par course, il n'y a pas toujours de repères chiffrés pour les amplitudes de foulées ou les séquences intra-course. Cela doit permettre d'envisager différents scénarios de course et donc identifier des hypothèses explicatives plus pertinentes.
- En course de haies : en plus de l'analyse motrice, peu d'éléments chiffrés (taille de foulée, distance d'impulsion avant la haie, réception...), hormis l'indice de contrainte (qui est un indicateur qui relève des niveaux experts) parfois qui est cité sans être exploité dans les SA par exemple.

Quelques candidats encore sur les manques des élèves « ne sait pas faire… alors qu'il devrait faire... ».

L'entretien : Attendus et prestations des candidats
Aucun problème d'éthique lors de l'épreuve. Attitude positive de tous les candidats y compris pour les plus faibles.

Conseils de préparation
La réussite dans cette épreuve ne peut faire l'économie d'un travail sur la technologie de l'APSA (fondements technologiques permettant la compréhension de la motricité spécifique).
La connaissance des différents publics dans l'APSA engagés dans des situations athlétiques est un axe de travail essentiel en lien avec les champs programmatiques, sécuritaires, didactiques.
Il faut donc passer d'une culture technique de l'APSA à une culture des apprentissages en milieu scolaire de l'APSA.

- **Natation**

L'exposé : Attendus et prestations des candidats
Les exposés sont le plus souvent structurés en deux temps : analyse de la motricité puis proposition d'une situation. Une majorité de candidats se centre directement sur une analyse microscopique sans prendre le temps d'apprécier la motricité dans sa globalité de façon macroscopique. Beaucoup s'égarent dans des diagnostiques trop éclectiques de la motricité du nageur observé parce que les cadres d'analyses utilisés ne sont pas suffisamment mis en lien avec le projet de transformation retenu. Le but de l'exposé n'est pas de témoigner de sa capacité à analyser toute la motricité d'un nageur mais bien de cibler, au filtre de son expertise préprofessionnelle, les ressources effectives de l'élève et ses besoins de formation.

L'entretien : Attendus et prestations des candidats
Un manque de connaissances liées à l'activité, pour un oral de spécialité, reste néanmoins perceptible. Ces manques sont encore plus perceptibles en dos et papillon. Les candidats ont du mal à proposer un projet d'intervention pertinent et évolutif dans le cas de nageurs "experts". Les paramètres de charge de travail sont souvent insuffisants par rapport au niveau des nageurs.

L'entretien : Attendus et prestations des candidats
Un manque de connaissances liées à l'activité, pour un oral de spécialité, reste néanmoins perceptible. Ces manques sont encore plus perceptibles en dos et papillon. Les candidats ont du mal à proposer un projet d'intervention pertinent et évolutif dans le cas de nageurs "experts". Les paramètres de charge de travail sont souvent insuffisants par rapport au niveau des nageurs.

Conseils de préparation
L'attention portée sur l'analyse positive de la motricité doit être un indicateur et révélateur du niveau de l'élève.
Une analyse macroscopique est appréciée plutôt qu'une entrée rapide avec des indicateurs précis.
Les données quantitatives doivent servir l'analyse qualitative.
Il est fortement recommandé de s'appuyer sur les éléments saillants de la vidéo lors de l'exposé.
Il semble nécessaire de se préparer à intervenir sur les différents styles de nage.
Le développement des parties non nagées, bien qu'indispensable, ne peut se substituer au reste de la nage et ne peut constituer le cœur exclusif de la leçon.
Les situations d'apprentissage doivent être pertinentes et choisies au regard de l'analyse de la motricité et non pas sorties d'un répertoire de situations sans lien avec le sujet
L'ambition doit être d'entrer dans une véritable démarche active qui permet à l'élève de manipuler, tester, ressentir, évaluer.

CA 2

- **Canoë-Kayak**

L'exposé : Attendus et prestations des candidats
Il est attendu que le candidat présente un plan et s'appuie sur un cadre d'analyse de la motricité pertinent (propulsion, équilibration, direction, sécurité ou vitesse/angle/gîte…). Il doit savoir justifier et argumenter des hypothèses explicatives hiérarchisées qui débouchent sur des transformations progressives (court, moyen terme) grâce à une situation d'apprentissage complexe et évolutive articulée autour des enjeux du champ d'apprentissage (éducation aux choix, éducation à la sécurité et lecture du milieu) et du contexte spécifique de pratique (AS SSS enseignement commun…).
Pour présenter la situation d'apprentissage (qui ne doit pas être une juxtaposition de situations décontextualisées), le candidat s'appuie judicieusement sur des schémas (identification des trajectoires attendues par exemple) qui doivent prendre en compte l'élève dans toutes les dimensions de l'apprentissage (rôles sociaux, position du professeur) et rendre lisibles les acquisitions visées.
Les dimensions sociales et méthodologiques doivent être davantage prises en compte au service de l'apprentissage moteur ainsi que le positionnement et les interventions qualitatives de l'enseignant.
Les évolutions possibles en lien avec les transformations attendues doivent être davantage anticipées tout comme les étapes à franchir pour rendre la démarche d'intervention pertinente.

L'entretien : Attendus et prestations des candidats
Il est attendu de prendre position lors de l'entretien et de faire évoluer ses propositions. Ce temps d'échange doit permettre de repréciser et de confirmer la cohérence des propos avancés lors de l'exposé et de les approfondir au fil du questionnement du jury.
Les candidats se montrent réceptifs et font preuve d'une posture satisfaisante. Ils questionnent spontanément leurs propositions et cheminent de façon intéressante au cours de l'échange. L'entretien permet souvent de confirmer la cohérence des liens effectués entre les problèmes moteurs identifiés et les ressources mises en jeu. Néanmoins, l'échange laisse parfois apparaître une faiblesse sur la capacité du candidat à hiérarchiser les problèmes identifiés et les hypothèses explicatives.
Les propos du candidat ne permettent pas toujours d'accéder à l'explicitation précise de la transformation visée. De même, son opérationnalisation reste parfois implicite alors qu'il serait judicieux d'expliciter précisément les conditions qui permettent de transformer la motricité de l'élève, en prenant par exemple appui sur les théories de l'apprentissage moteur.
L'échange laisse également apparaître des difficultés pour certains candidats à faire évoluer de façon cohérente et complémentaire la situation initiale.
L'entretien doit également être l'opportunité pour le candidat de montrer sa compétence à planifier une séquence de canoë-kayak, jusqu'à une proposition de situation d'évaluation, dans le but d'atteindre les attendus de fin de cycle ou de fin de lycée.
L'épaisseur professionnelle est évaluée au regard de sa capacité à développer la pratique de l'activité canoë-kayak dans diverses formes scolaires de pratique. Nous attirons donc l'attention des candidats sur l'importance et la nécessité de connaître précisément les textes institutionnels qui en régissent la pratique en milieu scolaire et les points de vigilance fondamentaux relatifs à la sécurité. Ce dernier point ne doit pas être abordé de manière restrictive mais doit être mis au service d'une véritable éducation à la sécurité et révéler l'engagement professionnel du candidat.

Conseils de préparation
Nous conseillons au candidat de tester les situations proposées sur le terrain avec des élèves pour mieux identifier les comportements observables en lien avec les transformations visées (immédiat, moyen, long terme). Au regard des effets attendus, nous préconisons au candidat de manipuler les variables didactiques et pédagogiques (aménagements du milieu, embarcations, dispositif matériel, organisation humaine…). Afin d'éviter l'écueil de « la magie de la tâche », cette démarche doit être complétée par des interventions pertinentes en termes de contenus d'enseignement et de repères « élèves » en lien avec les théories de l'apprentissage, qui demeurent une des difficultés majeures à travailler.
Il est possible de s'écarter de la situation initiale qui n'est qu'une proposition, pour répondre de manière spécifique aux transformations visées.

- **Course d'orientation**

L'exposé : Attendus et prestations des candidats
Analyser les différents éléments du sujet, sélectionner les plus pertinents, afin de déterminer des hypothèses et les hiérarchiser. Cibler les transformations visées s'appuyant sur les acquis et les besoins de l'élève. Proposer une situation évolutive en proposant un tracé adapté s'inscrivant dans la démarche d'intervention choisie.

L'entretien : Attendus et prestations des candidats
Faire vivre la situation, en décrivant les éléments de la démarche permettant les apprentissages. Justifier les choix et démontrer comment l'élève apprend à travers la démarche d'intervention. Être capable de détailler et réguler la situation évolutive à travers les échanges avec le jury. Il est attendu un descriptif précis du traçage et une anticipation des réponses des élèves.

Conseils de préparation

Veiller à proposer des exemples de traçage. Éviter de retracer sur les mêmes zones et en réutilisant les mêmes postes (sauf si c'est un choix volontaire et justifié).
Maîtriser les principes de traçage est indispensable : balises sur des éléments caractéristiques, interpostes réfléchis afin de permettre les transformations visées…
S'assurer que la situation est évolutive, en adéquation avec les objectifs de transformations et les comportements de l'élève. Décrire le dispositif pédagogique choisi pour faire apprendre les élèves.

- **L'escalade**

L'exposé : Attendus et prestations des candidats
Une démarche d'intervention cohérente et investie par le candidat à travers la conception, régulation, animation d'une situation d'apprentissage évolutive adaptée au sujet. Pour cela il est attendu une analyse de la motricité en lien avec le support (configuration, prises, ouverture, modalité) mettant en lumière les acquis de l'élève observé pour identifier, prioriser et hiérarchiser des transformations. Cette analyse doit permettre de conforter, de justifier la proposition d'une situation d'apprentissage singulière.

L'entretien : Attendus et prestations des candidats
Préciser et enrichir les propos de l'exposé grâce à une écoute attentive des questions posées par les jurés. Rentrer dans un échange professionnel autour des composantes de l'escalade, de l'apprentissage, des élèves en action à travers différents rôles. Faire la preuve d'une gestion en bon père de famille d'une sécurité active pour et par les élèves aux côtés de l'enseignant. Écouter et prendre en compte les propos des jurés pour faire évoluer ses propositions en les nuançant et en les enrichissant.

Conseils de préparation
Sur des vidéos d'élèves, s'entrainer à analyser leur motricité, partir des acquis pour ensuite proposer des situations d'apprentissage pertinentes et reliées à l'analyse. Voir des élèves en activité dans différents contextes et de différents niveaux.
Être capable de dessiner un bloc ou une voie en plaçant les prises pour agir sur la motricité du grimpeur (espacement, orientation, taille, préhensions, prises de mains, prises de pieds…) en y intégrant la représentation du grimpeur.
Envisager le déroulement complet et l'évolution de la situation proposée, réfléchir sur une forme scolaire de pratique.
La connaissance de la circulaire de 2017 reste un incontournable.

CA 3

- **Arts du Cirque**

L'exposé : Attendus et prestations des candidats
L'analyse de la motricité se fait au travers d'un filtre choisit par le candidat (cadre d'analyse). La situation d'apprentissage évolutive fait suite à cette analyse et doit permettre aux élèves d'apprendre et de progresser.
Les candidats sont bien préparés et présentent un exposé structuré, complet, dans le temps imparti. La situation évolutive proposée est parfois décontextualisée. L'analyse est plutôt cohérente vis-à-vis de la motricité

L'entretien : Attendus et prestations des candidats
L'échange permet d'enrichir les propositions du candidat

Les connaissances élargies sont au service des apprentissages des élèves
L'entretien permet d'apprécier une connaissance encore superficielle des activités de création artistique, dans le champ scolaire. Les propositions quant aux évolutions sur la séquence restent peu convaincantes ou insuffisamment maitrisées. Le jury regrette que les candidats aient démontré des connaissances liées aux théories de l'apprentissage et aux dispositifs d'éducation artistiques et culturel superficielles.
Les candidats semblent éprouver des difficultés à expliciter précisément leur démarche d'intervention.

Conseils de préparation
Apprendre à maitriser plusieurs cadres d'analyse afin de sélectionner les plus pertinents au regard du sujet proposé. Apprendre à maitriser plusieurs types de situations adaptées aux choix de progression envisagés.
Les candidats doivent apprendre à gérer les besoins les élèves, les textes de référence et les situations envisagées pour adapter leur démarche auprès des élèves. Il est nécessaire de cibler les transformations attendues pour permettre le pas en avant de l'élève à l'échelle de la leçon, de la séquence et du parcours de formation

- **Danse**

L'exposé : Attendus et prestations des candidats
Attendus : Il est attendu du candidat un temps d'analyse de la motricité de l'élève en vidéo, avec si possible un cadre opérationnel, permettant de faire apparaître le niveau de ressources de l'élève. Puis, un temps de présentation d'une situation évolutive s'appuyant sur le déjà là identifié et ciblant de manière hiérarchisée les transformations visées. Le cadre d'analyse doit être un support à la fois dans la lecture de la motricité, mais également dans l'organisation et l'évolution de la situation pour situer l'élève dans ses acquisitions
Prestations : La plupart des candidats partagent leur temps en deux parties à peu près égales. L'analyse motrice et la situation évolutive. Les meilleurs candidats s'appuient sur un/des moment(s) saillant(s) de la vidéo, en faisant un choix justifié au regard des acquis des élèves, en priorisant leur analyse et en hiérarchisant dans la situation les étapes d'apprentissage, permettant ainsi une réelle transformation de la motricité de l'élève. De nombreux candidats proposent des situations « plaquées » sans s'adapter au contexte (niveau de classe, ressources de l'élève).
Les candidats proposent souvent une leçon entière partant de la mise en danse vers une ou des situations au lieu d'axer leur propos sur la situation évolutive exigée par la question.

L'entretien : Attendus et prestations des candidats
Attendus : il est attendu du candidat la capacité à justifier et préciser ses choix dans l'analyse et dans la proposition de situation avec une lecture fine de la motricité. Pour se faire, Le candidat doit s'appuyer sur des connaissances scientifiques (biomécanique, actions musculaires, théories de l'apprentissage…) et culturelles (formes de pratique, processus de création, œuvres chorégraphiques…) pour justifier ses choix. Il doit être capable de formaliser clairement ce qu'il faut faire pour faire (en langage élève, comme enseignant). L'ensemble des rôles en danse doit être envisagé au service des apprentissages (chorégraphe, danseur, et spectateur), de la situation à l'évaluation sur une séquence. Le pas en avant doit être identifiable et évaluable. Le candidat doit également pouvoir se projeter dans différents contextes d'enseignement, et montrer sa capacité à adapter ses propositions en fonction du niveau de classe et/ou du contexte. Sur la séquence, il est attendu l'articulation avec une ou des œuvres support comme inducteur ou "boite à outils".
Prestations : Les réponses restent souvent trop générales et empêchent de cibler des contenus d'enseignement précis (ce que l'élève apprend) et les transformations attendues. Parfois des références aux œuvres chorégraphiques sont utilisées pour accompagner un choix de situation, mais leur utilisation reste souvent très générique et n'est pas réellement au

service des apprentissages. Souvent, les propositions sont formelles et peu fonctionnelles. Les rôles de spectateur et de chorégraphe manquent de consistance dans l'opérationnalisation des contenus et n'aident pas à la transformation de l'élève.

Conseils de préparation
Les candidats doivent s'interroger à la fois sur l'aspect culturel et sur la motricité spécifique en danse.
Le candidat doit être capable de cibler et de justifier ses choix de transformation motrice dans une démarche de création. Par exemple, comment travailler sur l'amplitude, qu'est-ce que cela implique au niveau musculaire, sur le transfert du centre de gravité, sur les surfaces d'appuis, la respiration, l'engagement des différentes parties du corps… Que vais-je dire à l'élève pour qu'il comprenne ce qu'il faut faire ? Comment l'élève saura-t-il concrètement qu'il a réussi ? Quels repères de progressivité ?
Le candidat doit être en mesure d'énoncer des critères de réussite observables et adaptés au niveau des élèves.
La démarche d'intervention doit être réfléchie dans sa globalité, d'une situation évolutive de départ à l'évaluation de fin de séquence, qui devra mettre en avant ce qui a été appris par l'élève dans les différents rôles traversés.
Si l'analyse est centrée sur un élève, les situations évolutives peuvent engager plusieurs élèves du groupe si cela permet une transformation motrice de l'apprenant (travail de contacts, questions réponses…).
La référence à une œuvre chorégraphique doit permettre aux candidats de nourrir, d'enrichir la démarche d'intervention permettant de développer une motricité singulière et poétique au service d'un projet.
La tablette peut être utilisée pendant l'exposé comme pendant l'entretien.

- **Gymnastique**

L'exposé : Attendus et prestations des candidats
La majorité des candidats(es) a bien préparé son exposé et tient les 10 min d'exposé. Les exposés sont structurés et cohérents dans la démarche. En revanche, l'analyse est parfois trop longue et au détriment de leur démarche et de la justification de leur situation d'apprentissage évolutive. L'analyse des candidats est plutôt cohérente au regard de la vidéo mais la hiérarchie des hypothèses explicatives peut gagner en pertinence. Par ailleurs, l'usage de la tablette est maîtrisé et reste au service du propos des candidats(es) : plusieurs zooms sont proposés sur les points saillants pour justifier la motricité de l'élève observé.

L'entretien : Attendus et prestations des candidats
Dans l'ensemble, la qualité des entretiens reste fragile car il faut souvent que le jury accompagne voire porte le/la candidat(e) dans l'explicitation de sa démarche d'intervention. Les connaissances en gymnastique restent superficielles malgré la diversité du champ de questionnement. En revanche, lors des échanges, les candidats(es) acceptent globalement de faire évoluer et de bonifier leurs propos. Ils sont à l'écoute pendant toute la durée de l'entretien et envisagent de faire évoluer leur situation d'apprentissage au service des progrès de l'élève.

Conseils de préparation
Les candidat(es) doivent davantage approfondir leurs connaissances spécifiques à l'activité afin d'enrichir la justification de leurs propositions. L'appui sur l'analyse de la vidéo et des ressources de l'élève, permettrait de relier davantage leur démarche d'intervention et d'opérationnaliser leur situation d'apprentissage à l'échelle de la leçon et de la séquence d'apprentissage. De plus, il est pertinent de justifier la démarche d'intervention en lien avec une ou plusieurs théories de l'apprentissage qui sont, au mieux, simplement évoquées.

CA 4

- **Badminton**

L'exposé : Attendus et prestations des candidats.
En majorité, les candidats sont préparés à l'épreuve. Les candidats de bon niveau centrent leur exposé sur un moment saillant de la vidéo, symbolique d'une évolution du rapport de force, ils gardent un temps important sur le lien entre l'analyse de la vidéo, leurs hypothèses et leur(s) situation(s) d'apprentissage.
Dans la gestion du temps, il convient d'accorder un temps plus équilibré entre la lecture de la motricité (positive notamment), les hypothèses choisies, la démarche d'intervention et les situations proposées. A ce titre, il faut entrer plus rapidement au cœur de la situation afin de montrer la cohérence dans l'articulation des pistes évoquées mais aussi de préciser l'activité de l'élève, les critères de réalisation mais aussi les remédiations envisagées. Aussi, nous invitons les candidats à présenter au jury des documents facilitant la compréhension (plan de l'exposé, démarche d'intervention, outils d'observation utilises ...). Il est d'ailleurs indispensable de réaliser des schémas dans la préparation afin de rendre le propos plus explicite et de permettre de faire évoluer la situation.

L'entretien : Attendus et prestations des candidats
L'entretien permet d'expliciter les choix du candidat mais aussi d'envisager d'autres pistes de progression pour l'élève ou encore de se projeter sur la séquence et au-delà. Les meilleures prestations témoignent de choix explicites, engagés et justifiés par des connaissances variées (scientifiques, professionnelles, institutionnelles, empiriques) qui rendent les propositions opérationnelles, en restant précis dans un temps de réponse concis.
Les candidats sont globalement à l'écoute pendant toute la durée de l'entretien et acceptent de faire évoluer les situations d'apprentissage.
Nous suggérons aux candidats de s'entrainer à saisir les opportunités du jury mais aussi de faire évoluer ses propositions. Nous souhaitons rappeler que le jury n'a pas pour ambition de piéger le candidat, mais bien de l'accompagner pour faire évoluer et bonifier les propositions initiales.

Conseils de préparation
Il est important de comprendre que toutes les propositions sont recevables à partir du moment où elles sont justifiées, argumentées, et adaptées à l'analyse de la motricité de l'élève observé sur la vidéo.
Afin de réaliser des choix et de les le justifier, les étudiants doivent se préparer à lire la motricité positive d'un élève mais aussi à identifier un moment saillant de la vidéo eu égard au rapport de force. L'utilisation de la tablette est un élément positif à la fois dans l'exposé et dans l'échange.
En lien avec le champ d'apprentissage 4, un équilibre entre des contenus techniques et tactiques est attendu.
Les candidats ont souvent des connaissances sur l'APSA (scientifiques, technologiques, etc.) mais ne témoignent pas toujours d'une réelle réflexion sur leur opérationnalisation au service des apprentissages scolaires. Nous les encourageons à adapter ces connaissances aux enjeux scolaires.
Se préparer "à s'adapter" à différents contextes scolaires (AS, SSS, lycée professionnel…) et sur la séquence (progressivité des apprentissages, évaluations proposées) leur permettrait de passer un cap.
Les candidats s'appuient sur les textes institutionnels mais ne réussissent pas à les opérationnaliser concrètement.
Les connaissances utilisées lors de la préparation aux écrits peuvent être réinvesties pour justifier les propositions (théories de l'apprentissage, rôles sociaux, critères de réalisation, systèmes de score, rôle de l'enseignant, place de l'élève dans les apprentissages, etc.)..

Enfin, les propositions reviennent régulièrement sur la gestion des risques physiques sans toutefois aller plus loin (risques moraux et affectifs occultés).

- **Basket-ball**

L'exposé : Attendus et prestations des candidats.
Les exposés sont plutôt bien construits concernant la forme. Les candidats passent toutefois trop de temps à analyser la motricité des élèves au détriment de la présentation de la situation évolutive qui représente le cœur de l'épreuve. De même, ils perdent du temps à contextualiser leur situation ou à présenter un échauffement.

L'entretien : Attendus et prestations des candidats
Les candidats gagneraient à assumer davantage leurs choix dans la mesure où ils sont justifiés et où le jury n'a pas d'attente spécifique.
Les candidats n'envisagent pas avec suffisamment de précisions l'évolution de la situation dans d'autres contextes (séquence, autre niveau de scolarité), ni l'évaluation.

Conseils de préparation
Bien lire la question et répondre au sujet (une unique situation évolutive cette année) : pas d'échauffement, ni de situation préparatoire
La vidéo est au service de l'analyse de la motricité. Les formes d'opposition proposées par le candidat peuvent varier de celle du contexte de la vidéo. Ne pas se sentir obligé de reproduire exactement le même contexte.
La situation envisagée doit répondre à la fois aux problèmes identifiés dans la vidéo mais aussi être de nature évolutive sur la leçon elle-même et sur la séquence.
L'analyse de la motricité des élèves doit être organisée et structurée.
Une réflexion sur les formes scolaires de pratique et ses éléments caractéristiques doit être anticipée par les candidats.
Les connaissances liées aux théories de l'apprentissage et plus globalement les connaissances scientifiques doivent être plus souvent convoquées pour expliciter et justifier la démarche d'intervention.
Prévoir des situations plus « opérationnalisables » concrètement illustrées par des schémas plus soignés (terrains, postes de jeu, langage commun spécifique à l'activité…)

- **Football**

L'exposé : Attendus et prestations des candidats.
Le jury constate une utilisation optimale du temps d'exposé et une nette amélioration dans l'analyse des vidéos témoignant d'une préparation plus complète de l'épreuve. Toutefois, le jury relève que les acquis des élèves (le « déjà là ») ne sont pas assez mis en évidence dans l'exposé, ne permettant donc pas de mettre en perspective la démarche d'intervention (acquisitions visées). De même, il est attendu du candidat une cohérence plus explicite entre la phase d'analyse et la proposition de démarche d'intervention. En ce sens, le jury ne peut que conseiller d'expliciter clairement les choix dans la démarche d'intervention au regard de la ou des ressources priorisées. Enfin, il apparaît que de nombreux candidats n'ont pas réussi à appréhender la notion de « situation évolutive », qui permet de percevoir un véritable positionnement préprofessionnel.

L'entretien : Attendus et prestations des candidats
Le jury apprécie l'évolution de la posture prise par une grande majorité de candidats qui sont à la fois capables d'affirmer leur positionnement préprofessionnel, tout en le faisant évoluer, si nécessaire, dans l'échange avec le jury. L'exposé étant contraint, l'entretien a été largement utilisé par le jury pour permettre au candidat d'interroger, de questionner, de justifier et surtout

d’approfondir, voire de réorienter sa démarche d'intervention et de révéler ainsi son plus haut niveau de compétence sur l’entièreté de l’épreuve.
Les connaissances théoriques sont globalement bien maîtrisées par les candidats, mais leur opérationnalisation doit encore être travaillée afin de rendre leur mise en œuvre efficace dans le contexte spécifique de la vidéo.

Conseils de préparation
Le jury rappelle que l’activité Football réunit des situations offensives, défensives et de transitions. Il s’agit donc de préparer l’ensemble de ces phases avec la même exigence, sans négliger la défense par rapport à l’attaque.
Utiliser un cadre d’analyse de la vidéo uniquement s’il est adapté au contexte de la vidéo.
Mettre en perspective ce que l’élève sait faire et ce qu’il a encore besoin de savoir-faire (par rapport à l’analyse de la vidéo) pour que la démarche d’intervention devienne opérationnelle dans le contexte spécifique de la vidéo.
Lors de l’heure de préparation, dépasser la formulation de la démarche d’intervention (et de la situation évolutive) et penser à se projeter sur une forme scolaire de pratique et sur des contenus à l’échelle de la séquence (cohérence de la progressivité et de la faisabilité des apprentissages en allant jusqu’à l’évaluation).
Penser à mettre en perspective les apprentissages moteurs avec les apprentissages méthodologiques et sociaux (ces derniers étant souvent plaqués).
Utiliser les théories de l’apprentissage en les opérationnalisant dans l’activité Football.
Mettre les connaissances sur l’APSA au service des apprentissages des élèves spécifiquement vus à la vidéo.
Apprendre à écouter les questions comme des pistes à explorer soit pour confirmer les propos à des fins de vérification, soit pour considérer ces questions comme des opportunités à identifier d’autres hypothèses : le jury n’a pas pour ambition de piéger le candidat mais est là pour valoriser et bonifier les propositions effectuées. En revanche, il est nécessaire de s'entraîner à mobiliser des connaissances rapidement pour faire face aux échanges rythmés avec le jury.
Avoir une connaissances approfondie des textes officiels et leur articulation (collège, socle commun, LGT, LP) afin de donner du sens à la démarche d’intervention.

- **Handball**

L’exposé : Attendus et prestations des candidats.
Attendus : à l’appui d’une analyse de la motricité critériée d’une équipe en handball, il est attendu que le candidat réalise une situation d’apprentissage évolutive qui fera progresser cette équipe tant d’un point de vue moteur que décisionnel, en s’appuyant sur les points forts, et qui permettra de révéler sa démarche d’intervention.
Prestations : les candidats analysent majoritairement la motricité à partir d’indicateurs et d’observables clés du handball. La situation proposée n’est pas toujours articulée avec l’analyse effectuée.

L’entretien : Attendus et prestations des candidats
Attendus : l’entretien permet de clarifier le propos du candidat lors de l’exposé et de l’inviter à dévoiler sa démarche d’intervention dans d’autres contextes. Ses connaissances l’aident à formaliser rapidement de nouvelles réponses dans un but de progressivité des apprentissages.
Prestations : Les candidats sont à l’écoute du jury et tentent de faire évoluer leur proposition initiale à l’invitation des jurés. Cette évolution est en lien avec leur niveau de connaissances. La progressivité de la motricité et la démarche d’intervention sont rarement envisagées tout au long de la séquence d’enseignement. Les connaissances institutionnelles et scientifiques sont peu opérationnelles.

Conseils de préparation
Des connaissances de natures variées permettront au candidat d'être en mesure de s'adapter en temps réel et de faire évoluer ses propositions dans une démarche d'intervention assumée au niveau des choix didactiques et pédagogiques. S'appuyer seulement sur sa pratique personnelle de l'activité ne peut suffire à mobiliser les connaissances nécessaires à cette épreuve. Les candidats sont invités à mobiliser les connaissances apprises lors de l'épreuve 2 d'admissibilité notamment. Les candidats à l'écoute du jury sont en mesure de bonifier leur propos.

- **Judo**

L'exposé : Attendus et prestations des candidats.
Il est attendu des candidats la présentation d'une situation évolutive qui reflète une réelle démarche d'intervention cohérente et efficace pour faire progresser l'élève mentionné sur la vidéo. Pour cela ils doivent analyser précisément l'élève, faire des choix pour définir un axe de progrès prioritaire et lui proposer un dispositif d'apprentissage complet pour le faire progresser. Selon le niveau des candidats cette démarche d'intervention est plus ou moins complète, pertinente, précise, opérationnelle et justifiée.

L'entretien : Attendus et prestations des candidats
En appui sur l'exposé le jury cherche à revenir, faire compléter, faire justifier le candidat au niveau de l'ensemble de sa démarche d'intervention. Ce questionnement porte sur l'analyse motrice en appui sur la vidéo puis les choix pédagogiques et didactiques du candidat et enfin le niveau de connaissance culturel et scientifique qui sous-tend ses propositions. Ici aussi le niveau de réponse des candidats varie d'une absence de réponse vers des réponses partielles à des candidats qui dialoguent véritablement avec le jury pour justifier voire discuter leurs choix et sont capables de compléter voire enrichir leur exposé.

Conseils de préparation
Le candidat doit être capable d'avoir une lecture de la vidéo qui lui permet de repérer, hiérarchiser et justifier des axes de progression. Un cadre et des indicateurs précis sont attendus. Le candidat doit faire un choix clair d'axe de progression et argumenter pour le justifier. La situation évolutive proposée doit être en cohérence avec cet axe de progression. Enfin il est attendu que les contenus d'apprentissage soient détaillés et que des variables de simplification/complexification et des interactions pédagogiques entre l'élève et l'enseignant soient envisagées. Au niveau méthodologique, le candidat doit gérer son temps d'exposé pour réellement détailler sa situation évolutive.
L'écoute du jury, notamment pour faire évoluer la situation sur le temps de la leçon mais aussi sur la séquence est importante pour développer un réel échange.
Une discussion riche n'est permise que si le candidat possède une connaissance fine de l'activité et un appui sur les théories de l'apprentissage au service de la démarche d'intervention. Sans un niveau de connaissance minimal sur un de ces 2 points le candidat ne peut ni justifier ses choix, ni entreprendre un échange de bon niveau avec le jury.
Pour finir il est conseillé au candidat de répondre précisément à la question et non de « broder » une réponse. Si le candidat n'a pas de réponse, il est apprécié par le jury qu'il réponde qu'il ne sait pas pour évoluer sur d'autres questions.

- **Rugby**

L'exposé : Attendus et prestations des candidats.
Sur l'exposé, le jury apprécie chez le candidat :

- la capacité à analyser la motricité singulière d'une équipe dans une forme scolaire de pratique repérée en lien avec un contexte donné.

- la qualité et la pertinence de la démarche d'intervention issue de cette analyse. Le candidat propose une situation évolutive cohérente et opérationnelle ajustée aux besoins des élèves observés.
- Utilisation efficace de la tablette durant l'exposé et l'entretien pour illustrer ses propos

L'entretien : Attendus et prestations des candidats
Lors de l'entretien, le candidat doit justifier, clarifier, nuancer ou faire évoluer sa démarche d'intervention en prenant en compte les élèves dans la progressivité des apprentissages rugby sur une séquence d'enseignement.
L'évaluation de la démarche d'intervention du candidat est identifiée à partir de l'ensemble de ses propositions pédagogiques et didactique qui permettent de cibler comment il s'organise pour construire son enseignement rugby (choix et évolution FSP, entrée dans l'activité, posture, guidage élève, lien théorie de l'apprentissage et texte officiel). Elle se perçoit par exemple à travers des situations authentiques à effectifs réduits ou total qu'il a proposées, leur justification et explicitation, sa manière de les faire évoluer, de conduire et d'évaluer le travail des élèves sur une séquence et au-delà, dans les différents contextes abordés.
Le candidat est capable de bonifier sa démarche d'intervention avec l'aide du jury, dans un échange constructif.
Sur chaque moment d'interrogation le jury s'assure que le candidat intègre la sécurité et la gestion des risques dans sa démarche.

Conseils de préparation
Préparer un cadre d'analyse de la motricité rugby et envisager la motricité des élèves du débutant à l'expert.
Savoir proposer une situation évolutive en lien explicite avec l'analyse positive de la motricité des élèves observés, prenant appui notamment sur les points forts observés sur la vidéo (à stabiliser, renforcer ou développer par exemple).
Savoir-faire évoluer sa situation dans une perspective de faire progresser les élèves observés sur une séquence d'enseignement et plus.
Être capable de justifier sa démarche d'intervention en tant que spécialiste rugby au regard des théories de l'apprentissage.
Identifier et travailler sur les variables (lois de l'exercice) et avoir une ouverture sur les formes scolaires de pratique
Envisager l'évaluation de l'activité des élèves dans la démarche d'intervention
Approfondir les connaissances de l'APSA rugby dans les différents contextes d'enseignement
Investir ses compétences professionnelles en actes au travers des interventions dans le monde scolaire et associatif

- **Savate Boxe française**

L'exposé : Attendus et prestations des candidats.
Un candidat qui expose une lecture précise et complète basée sur des indicateurs précis qualitatifs et quantitatifs identifiables. Une analyse reposant sur des choix pertinents et saillants au regard de l'activité motrice de l'élève

L'entretien : Attendus et prestations des candidats
Un candidat qui propose une démarche d'intervention claire, cohérente, précise, justifiée par des connaissances pédagogiques didactiques, théoriques et institutionnelles.

Conseils de préparation
Le candidat doit centrer sa démarche d'intervention et son analyse motrice en lien avec l'élève observé sur une motricité émergente, à renforcer ou à dépasser.

Constitution d'un cadre d'analyse optimale permettant de décrire l'activité motrice et de choisir des axes de progression.
Le candidat doit s'appuyer sur des indicateurs précis qualitatifs et quantitatifs

- **Tennis de Table**

L'exposé : Attendus et prestations des candidats.
Attendus :
Nous invitons les candidats à présenter une lecture claire et précise de la motricité de l'élève reposant sur un cadre d'analyse hiérarchisé tout en faisant état de connaissances variées et multiples.
Nous rappelons que l'analyse de la vidéo doit faire émerger les acquis des élèves et être un point d'appui pour la démarche d'intervention au regard d'hypothèses explicatives, logiques, pertinentes et hiérarchisées.
La situation proposée doit être efficace et s'appuyer sur les acquis relevés. Les évolutions doivent être articulées, ajustées aux besoins afin de dépasser le ou les obstacles identifiés et hiérarchisés.
Prestations des candidats :
Les candidats de cette session sont, dans l'ensemble, préparés à l'épreuve. L'analyse de la motricité est plutôt pertinente mais la proposition de la situation évolutive est trop souvent décontextualisée et ne fait pas la preuve de transformations effectives des élèves.

L'entretien : Attendus et prestations des candidats
Nous invitons le candidat à échanger avec le jury de manière interactive en faisant appel à des connaissances précises, référencées, et maîtrisées au service des apprentissages des élèves.
La démarche d'intervention proposée devra être justifiée et cohérente sur la séquence voire sur d'autres contextes d'enseignement. Elle doit s'inscrire dans un cadre sécuritaire permettant de faire preuve d'une gestion maitrisée des risques et accidents potentiels.

Conseils de préparation
Le temps de préparation (1h) doit être davantage équilibré au profit d'une situation évolutive et adaptée à l'analyse précédemment effectuée
Il est nécessaire de bien mettre en relation : l'hypothèse explicative prioritaire qui semble faire obstacle, et la situation proposée (variables adaptées, critères de réussite cohérents avec l'analyse, contenus d'enseignement priorisés, organisation du dispositif, rôles des élèves...).
L'utilisation de la tablette est une plus-value pour illustrer et mettre en valeur un ou plusieurs élément(s) saillant(s) permettant d'opérationnaliser l'analyse.
Nous invitons les candidats à présenter au jury des documents facilitant la compréhension (plan de l'exposé, axe de transformation souhaité, schémas clairs des situations, outils d'observation utilises ...).
L'entrainement dans les conditions de l'épreuve semble fondamental (1h de préparation et 10 min d'exposé).

- **Volley Ball**

L'exposé : Attendus et prestations des candidats.
L'indispensable phase d'analyse souvent pertinente et précise, doit rapidement cibler la transformation prioritaire à l'aide d'indicateurs. La situation et son évolution doivent être davantage au cœur de l'exposé afin de détailler plus précisément son organisation et les processus d'apprentissage choisis pour ces élèves (guidage, rôle des observateurs, critères de réalisation, contenus d'enseignement prioritaires, …). La perspective d'une évolution sur la

séquence peut être déjà envisagée lors de l'exposé en s'appuyant là encore sur l'analyse de la motricité positive issue de la vidéo.

L'entretien : Attendus et prestations des candidats
Il est attendu que les candidats reformulent, précisent leurs propos et qu'ils justifient en contextualisant ce qu'ils ont présenté grâce à différents leviers (théories de l'apprentissage moteur, acquis des élèves, programmes et attendus, temporalité dans la séquence, spécificité de l'APSA…). Les candidats en difficulté recherchent « la » bonne réponse et ont du mal à faire leurs choix prioritaires en s'inscrivant dans un échange ouvert et réflexif avec le jury.
L'évolution de la situation est à envisager aussi à moyen terme, à travers de nouvelles acquisitions sur les plans moteurs, méthodologiques et sociaux tout en faisant des choix identifiables et hiérarchisés dans le temps.

Conseils de préparation
S'entraîner avec des vidéos de tous les niveaux, en vivant l'ensemble de l'épreuve (exposé + entretien)
Prendre en main des élèves en volley-ball et les filmer pour s'imprégner des comportements attendus, voir les progrès « fins », tester les régulations individuelles et les situations d'apprentissage qui en découlent.
Sur le plan méthodologique : identifier des éléments saillants qui permettent de concevoir une démarche d'intervention (formats de travail, variables didactiques, etc.), s'entrainer à faire évoluer la situation dans une démarche plus globale en la justifiant (vidéo, APSA, TO, connaissances scientifiques, autres contextes) en questionnant les apprentissages des élèves.
Simuler le rôle de jury pour se rendre compte de l'importance de proposer une situation précise, visant une transformation ciblée et réunissant les conditions permettant aux élèves d'apprendre.

Distribution des notes

Toutes spécialités confondues

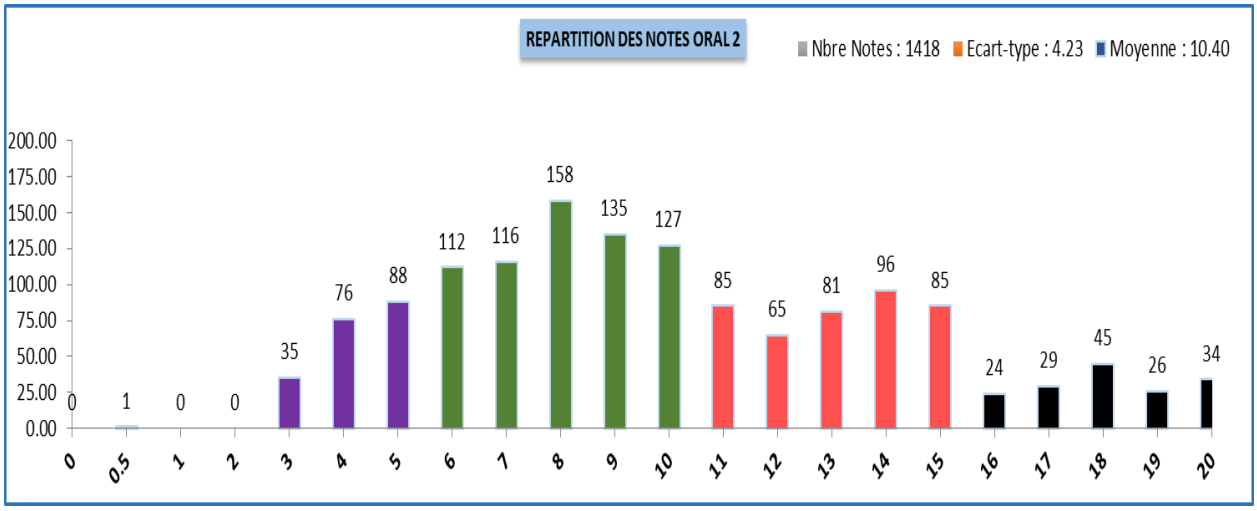

Prestations physiques

1. Organisation générale des épreuves

Parmi les quatre APSA retenues par le candidat, une est choisie au titre de l'activité de spécialité et sert de référence pour l'entretien de spécialité. Parmi les trois restantes, deux APSA dites de polyvalence sont tirées au sort par le jury. Elles relèvent obligatoirement de deux champs d'apprentissage différents et également distincts de celui de l'activité de spécialité choisie par le candidat.
Cette partie d'épreuve rassemble donc :

- Une APSA de « spécialité » (coefficient 1)
- Deux APSA de « polyvalence », (coefficient 0,5 et 0,5).

La moyenne des deux notes constitue la note de l'épreuve pratique affectée d'un coefficient 2.

2. Enjeux des prestations physiques

Les prestations physiques engagent les candidats à actualiser leur plus haut niveau de techniques corporelles dans les activités physiques sportives et artistiques ainsi que des compétences professionnelles pour exercer le métier de professeur d'EPS.
Afin de permettre aux candidats de mieux se préparer pour les sessions futures, les conditions de l'épreuve sont rappelées pour chaque APSA, les réponses types des candidats sont décrites par niveau, et des conseils de préparation sont proposés pour améliorer la prestation physique et les compétences professionnelles en acte.

3. Distribution des notes

Toutes notes confondues (spécialités et polyvalences)

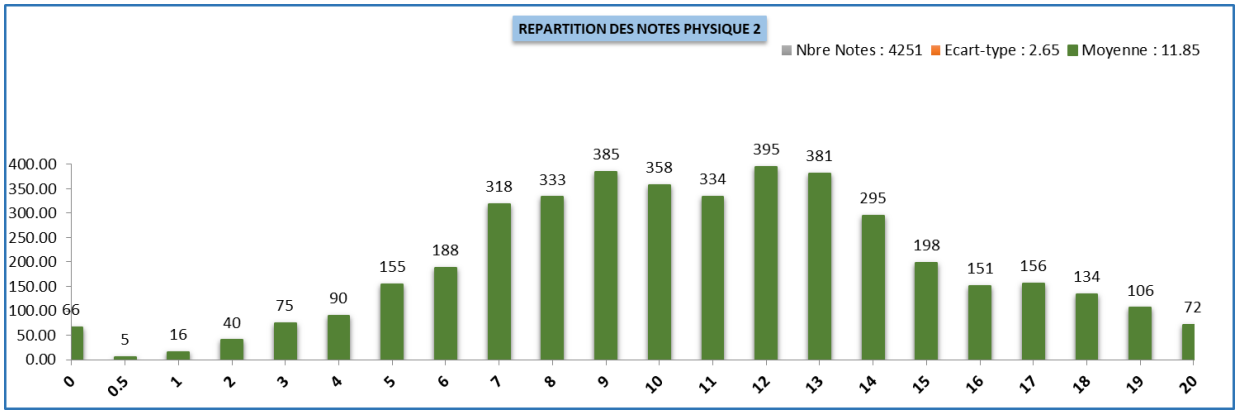

Notes de spécialités (toutes spécialités confondues)

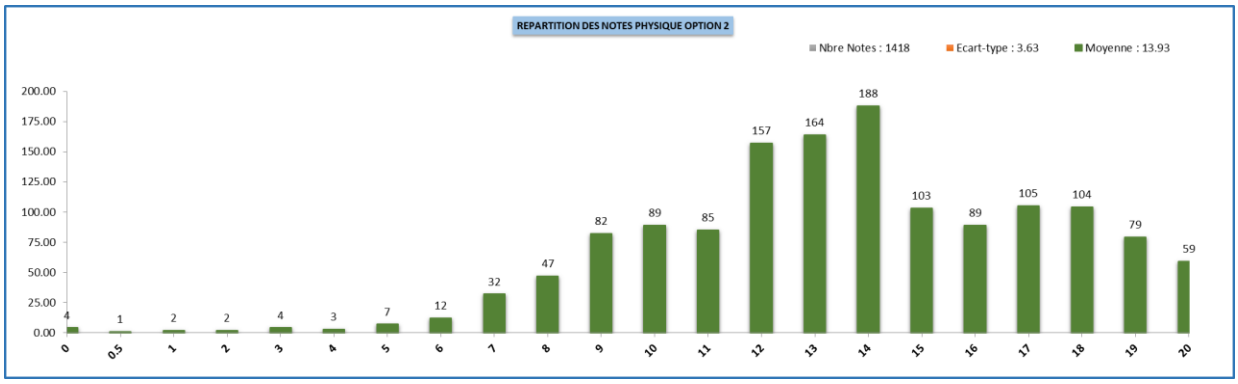

Notes de polyvalence (toutes polyvalences confondues)

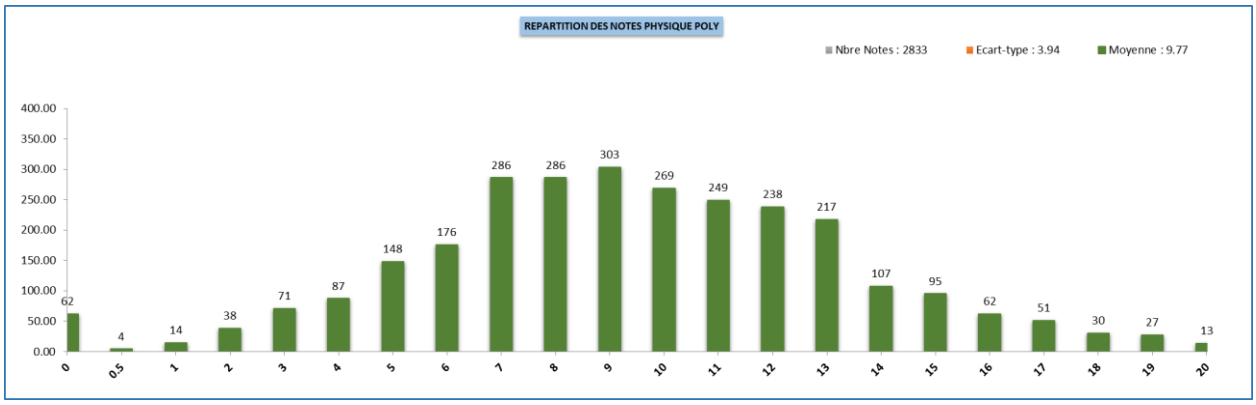

CA 1

- **Athlétisme**

Rappel des conditions de l'épreuve

Les candidats réalisent deux épreuves athlétiques dont un concours (au choix entre pentabond et lancer de javelot) et une course (au choix entre 120m haies et 800m).
Sont évaluées :

- Leurs réponses motrices à travers leurs performances
- Leurs compétences professionnelles en acte à travers les rôles sociaux inhérents à la gestion responsable et sécuritaire d'un concours ; et leur capacité à se préparer à une épreuve de course (à travers un projet de performance annoncé).

Bilan des évaluations

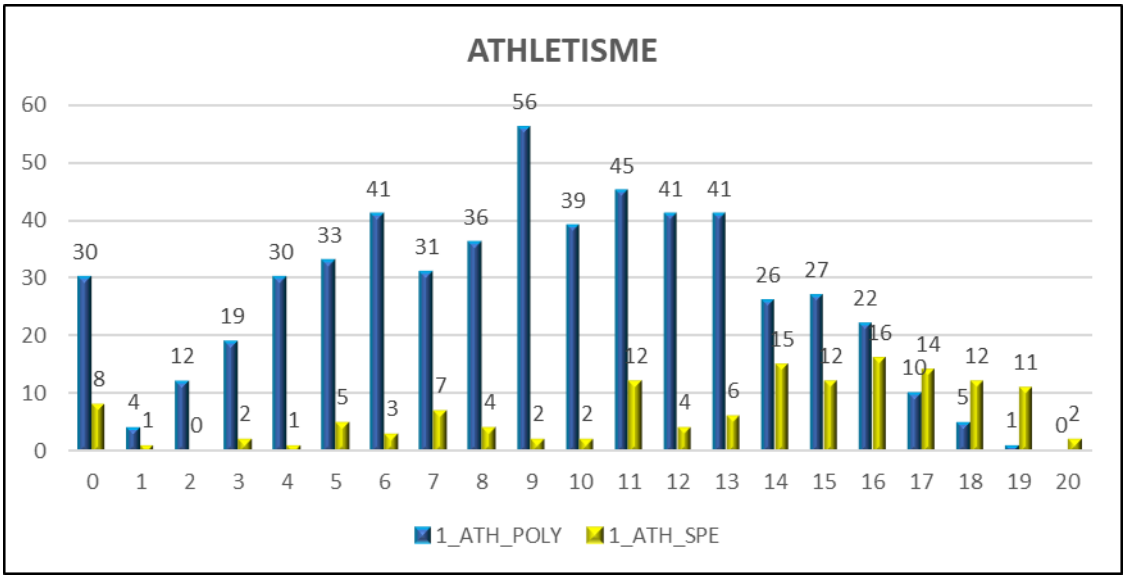

La prestation physique

<u>Bandeau 4</u> **:** Mobilisation structurée et élaborée des ressources

- Qualités techniques efficientes permettant la transmission optimale d'énergie au corps ou à l'engin (Production/ Entretien/ Restitution/ Utilisation) pour la réalisation d'une performance de bon voire très bon niveau.
- Ressources énergétiques très développées et gestion physique optimale.

Pentabond
Choix de planche approprié aux ressources du candidat, sauts équilibrés qui témoignent d'une très bonne maitrise, un bon ramené. Le candidat est préparé à l'épreuve avec un équipement adapté, des marques identifiées. Exploitation du changement de planche au bénéfice de la performance du candidat.

Javelot
Choix de l'engin en fonction de ses caractéristiques. Le candidat montre une très bonne maitrise de la course d'élan (marques identifiées, réelle prise d'avance des appuis) et du lancer (gestuelle technique efficiente

120m Haies

Choix du parcours adapté aux ressources du candidat avec un nombre d'appuis préparé et spécifique à l'intervalle.
Franchissement rasant et conservation d'une vitesse optimale.

800 m
Préparation efficace. Candidat performant et préparé. Gestion de course adaptée et temps de passage exploité qui permet une régulation interne du candidat.

Bandeau 3 Mobilisation des ressources en mode adaptatif

- Qualités techniques efficaces permettant la transmission d'énergie au corps ou à l'engin pour la réalisation d'une performance de bon niveau.
- Ressources énergétiques développées et mobilisées mais gestion physique non optimale ou ressources énergétiques limitées avec une gestion physique optimale.

Pentabond
Choix de planche adapté aux ressources du candidat, sauts équilibrés qui témoignent d'une bonne maitrise du geste globale. La course d'élan est étalonnée et progressivement accélérée. Changement de planche en début de concours au regard de l'échauffement.

Javelot
Bonne maitrise de la course d'élan et du lancer (gestuelle technique efficace avec une recherche de prise d'avance des appuis.)

120m Haies
Choix du parcours adapté aux ressources du candidat. Départ 1ère haie étalonné avec une création de vitesse. Adaptation aléatoire de la foulée au fil de la course.
Franchissement majoritairement rasant et conservation d'une vitesse élevée.

800 m
Allure soutenue. Préparation efficace, gestion de course adaptée, temps de passage qui permet une régulation d'allure du candidat.

Bandeau 2 **:** Mobilisation des ressources en mode réactif et/ou « alternatif »

- Bases techniques identifiées permettant une transmission limitée d'énergie au corps ou à l'engin pour la réalisation d'une prestation limitée.
- Ressources énergétiques insuffisamment mobilisées, gestion physique aléatoire.

Pentabond
Planche connue et confirmée le jour J. Course d'élan aléatoire impliquant un ajustement important des foulées à l'approche de la planche. Le cloche pied est inefficace, les bonds sont assimilés à des foulées de course.

Javelot
Élan non calibré. Des lancers souvent non mesurables réglementairement.
Légère prise d'avance des appuis, le candidat réalise un lancer de javelot avec une faible mise en tension musculaire.

120m Haies
Choix de parcours et course inter-obstacle aléatoires. Le candidat alterne sprint et saut de haie tout en cherchant la meilleure performance possible. Les bras sont équilibrateurs à chaque franchissement de haies. Oscillation importante du centre de gravité sur l'ensemble de la course.

800 m
Ressources physiologiques peu développées faute de préparation et d'entraînement. Candidat qui ne maîtrise pas son temps de passage ni son projet de performance. La prestation physique est d'un niveau moyen.

Bandeau 1 **:** Mobilisation inadaptée des ressources

- Bases techniques inadaptées ne permettant pas la transmission d'énergie au corps ou à l'engin pour la réalisation d'une prestation de faible niveau.
- Ressources énergétiques insuffisamment développées, gestion physique inadaptée.

Pentabond
Planche méconnue souvent choisie le jour J. Course d'élan inadaptée ne permettant de créer une vitesse optimale. Le cloche pied n'est pas maitrisé, les bonds sont assimilés à des foulées de course.

Javelot
Essais non valides, mauvaise tenue de l'engin, élan non calibré.
Aucune prise d'avance des appuis, le candidat réalise un jeté de javelot sans mise en tension musculaire.
(Candidat qui lance sans élan au 3ème essai pour assurer une performance minimale)

120m Haies
Choix de parcours inadapté. Fort piétinement à l'approche de la haie. Le candidat réalise une alternance de sprint inter-obstacle et de sauts au-dessus de l'obstacle. Fort déséquilibre lors du franchissement.

800 m
800m :
Gestion de course aléatoire, peu de vitesse, candidat non préparé qui ne connaît pas son temps de passage ni son projet de performance. La prestation physique est subie et témoigne de faibles qualités physiques et physiologiques du candidat.

La compétence professionnelle en acte
La prise en main des rôles sociaux sur les concours a permis aux candidats de démontrer leurs capacités à gérer un concours athlétique sécuritairement et réglementairement dans une forme scolaire de pratique adaptée.
Les projets de performance témoignent d'une connaissance de soi et d'une capacité à se préparer pour produire son meilleur niveau de performance.

Conseils aux candidats

Pour la prestation physique
S'entrainer sur toute l'année de préparation au concours pour développer et optimiser les ressources énergétiques sollicitées dans chaque spécialité athlétique et intégrer les fondamentaux athlétiques inhérents aux concours et courses choisis.
Participer à des compétitions en athlétisme pour vivre la gestion de l'effort physique durant un concours et ressentir les ressources mobilisées dans ce type d'effort compétitif.
Avoir une pratique régulière pour ancrer des habitus de pratique et préparer son corps à un effort exigent et intense.

Pour la compétence professionnelle en acte

Savoir organiser et gérer humainement un concours athlétique en assurant la sécurité des pratiquants et l'intégrité physique de chacun tout en étant garant d'une équité réglementaire.
Être capable de suivre un programme d'entraînement permettant d'avoir une connaissance précise de ses capacités physiques.
Savoir s'échauffer progressivement en ayant une partie spécifique adaptée à l'épreuve choisie, mobilisant les fondamentaux athlétiques inhérents à une prestation physique performante.

- **Natation**

Rappel des conditions de l'épreuve

Les candidats effectuent un combiné aquatique : 200m / 50m.
Si les candidats optent pour le 200m NL, ils choisissent alors entre un 50m dos, brasse ou papillon. Si les candidats optent pour le 200m 4N, ils effectuent alors un 50m NL.
A l'issue des séries du 200m, un entracte de 15 minutes avec réouverture du bassin permet aux candidats de se préparer pour l'épreuve du 50m. Le respect de l'ordre des séries de nage offre un temps de récupération de 30 minutes à minima entre les deux épreuves pour tous les candidats.

Bilan des évaluations

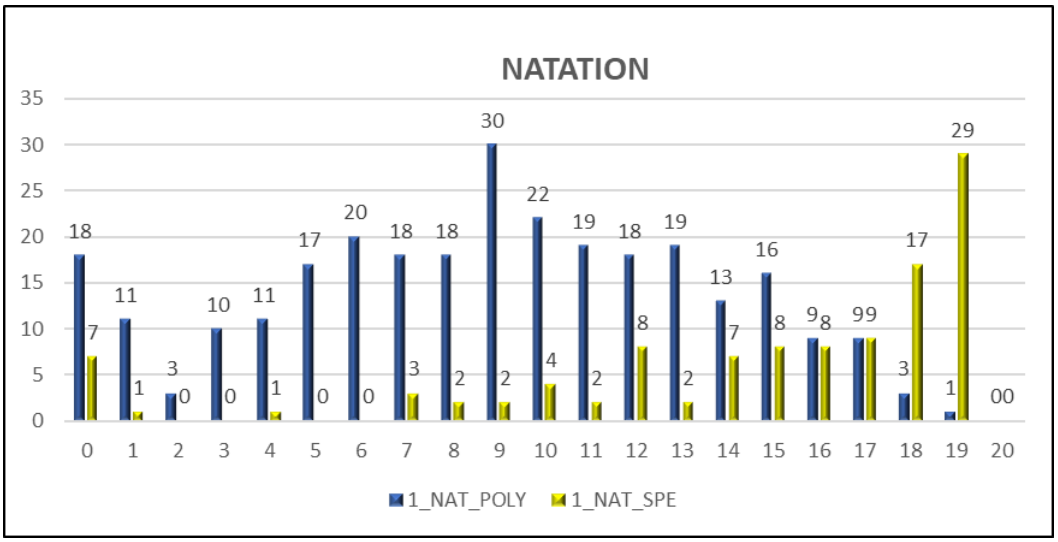

La prestation physique

Bandeau 4
Gestion optimale (performance).
Candidats dont la réponse motrice mobilise de manière optimale ses ressources nécessaires au regard des conditions et des exigences de l'épreuve en vue de performer. Le temps projeté est proche de la prestation. La prestation du candidat au 50m NL est optimale.

Bandeau 3
Gestion mesurée (en rréférence à son potentiel technique, énergétique et réglementaire).
Candidats dont la réponse motrice mobilise l'ensemble des ressources nécessaires (dues) aux exigences de l'épreuve et s'inscrit dans une gestion maximale de son potentiel. La plupart des candidats a intégré ce registre de performance. Le temps projeté au 200m NL ou 4N est proche de la prestation physique. La prestation au 50m NL est de bonne facture.

Bandeau 2
Gestion calculée (tenir l'épreuve).
Candidats dont la réponse motrice mobilise de manière partielle une partie des ressources nécessaires et s'inscrit dans une gestion calculée de l'épreuve (tenir l'épreuve). Le temps projeté du 200 m NL ou 4N se rapproche de la prestation physique. La prestation au 50 m se rapproche des exigences de l'épreuve.

Bandeau 1

Gestion inadaptée de l'épreuve (subit l'épreuve).
Disqualification pour départ, virage ou arrivée incorrecte au regard du règlement FINA, épreuve non terminée ou abandon.
Candidats dont le niveau de prestation et d'engagement est faible. Le temps projeté du 200m NL ou 200m 4N est très éloigné de la réalité. La réponse motrice reste trop fragile au regard des attendus et des exigences de l'épreuve pour performer. La prestation au 50m ne reflète pas une préparation spécifique et suffisante

La compétence professionnelle en acte
L'évaluation de la compétence professionnelle cible la réalisation d'un projet. C'est donc l'écart entre le temps projeté et le temps réalisé qui est pris en compte pour apprécier la compétence à se définir et réaliser un projet (ici un projet de réalisation d'une performance).
Majoritairement le temps projeté du 200 m NL ou 4N s'est rapproché de la prestation physique réalisée.

Conseils aux candidats

Pour la prestation physique
Satisfaire à une épreuve de natation impose une organisation personnelle et professionnelle autour d'une planification annuelle afin d'envisager de performer. Ainsi, il est indispensable de projeter sa préparation en renforçant :

- Ses acquisitions techniques autour d'un fil rouge sur la respiration et le passage d'une nage stable en termes mécaniques à une nage où les sensations deviennent déterminantes. Les outils à ce niveau reposent sur les nages hybrides, le 4 nages, la natation synchronisée pour les appuis afin d'enrichir ses sensations aquatiques.
- Pour le 200m, le rapport Amplitude/fréquence qui doit être particulièrement optimisé.
- Pour le 50m, le choix d'une nage adaptée à ses capacités techniques et réglementaires sera un gage de réussite.
- Ses acquisitions énergétiques autour d'un travail physiologique sollicitant les diverses filières énergétiques (VO2 Max…). Les outils, à ce niveau s'appuie sur des séries simples, croissantes, pyramides, fartlek…dans lesquelles l'intensité et la récupération répondent à l'objectif.
- Les deux épreuves de natation qui répondent à des objectifs différents : ce qui implique un travail énergétique spécifique en vue de performer.
- Ses connaissances réglementaires techniques et protocolaires afin de se libérer d'un inutile stress de l'incertitude. Les outils reposent sur la connaissance pratique du règlement F.I.N.A.
- Les départs en Crawl ou en Dos qui demandent un apprentissage à long terme. Les virages et arrivées ont des attentes règlementaires différentes. Les commandements propres à chaque départ doivent absolument être intégrés et représentent une partie primordiale de l'épreuve.
- Une préparation dans des contextes variés (bassin de 25 / 50 mètres, intérieur ou extérieur afin de développer des repères adaptés)
- La nage dorsale en extérieur, qui avec peu de repères visuels nécessite un apprentissage conséquent et du matériel adapté.
- La définition d'un projet de temps (200m) et la préparation à une épreuve de sprint (50m) qui finalisent l'engagement annuel et confirme le « se préparer ». Cette notion est prise en compte dans la note finale.

Pour la compétence professionnelle en acte
Le jury invite les candidats à se rendre de façon régulière dans un milieu aquatique standardisé en alternant bassin de 25 m et bassin de 50m afin de se familiariser avec les conditions les plus proches du jour de l'épreuve de natation. D'autre part, le jury conseille aux candidats de

réaliser le plus souvent cette épreuve afin de pouvoir apprécier au mieux un projet qui sera optimal dans la gestion de cette épreuve.

CA 2

- **Canoë-Kayak**

Rappel des conditions de l'épreuve

Après la procédure d'appel et l'explication du protocole, les candidats se voient proposer 4 temps distincts :

1. L'analyse et la démonstration commentée de l'épreuve en eau calme,
2. L'échauffement 1 et la prestation individuelle sur l'épreuve en eau calme,
3. L'analyse et la démonstration commentée de l'épreuve en eau vive,
4. L'échauffement 2 et deux prestations individuelles sur l'épreuve en eau vive.

Au regard des résultats de l'épreuve en eau calme, trois configurations sont possibles :

1. La première prestation sur le parcours en eau calme est validée par le jury (franchissement conforme de 6 ateliers) : cela donne accès au parcours en eau vive pour 2 prestations (la meilleure des deux manches étant comptabilisée),
2. La première prestation sur le parcours eau calme n'est pas validée : le jury réévaluera le candidat sur ce parcours eau calme. Si celui-ci est validé, une seule prestation sur le parcours eau vive sera réalisée,
3. Le parcours en eau calme n'est pas validé lors du deuxième passage : l'accès au parcours en eau vive n'est pas autorisé.

* La validation du parcours eau calme ne concerne que la validation des 6 ateliers et non le temps réalisé.

La compétence professionnelle en acte est évaluée en fonction du temps réalisé sur l'atelier remorquage du parcours en eau calme et la capacité à cumuler les « Bonus » sur le parcours en eau vive. Ces éléments ont été privilégies car ce sont là des compétences sécuritaires essentielles à l'encadrement.

Bilan des évaluations

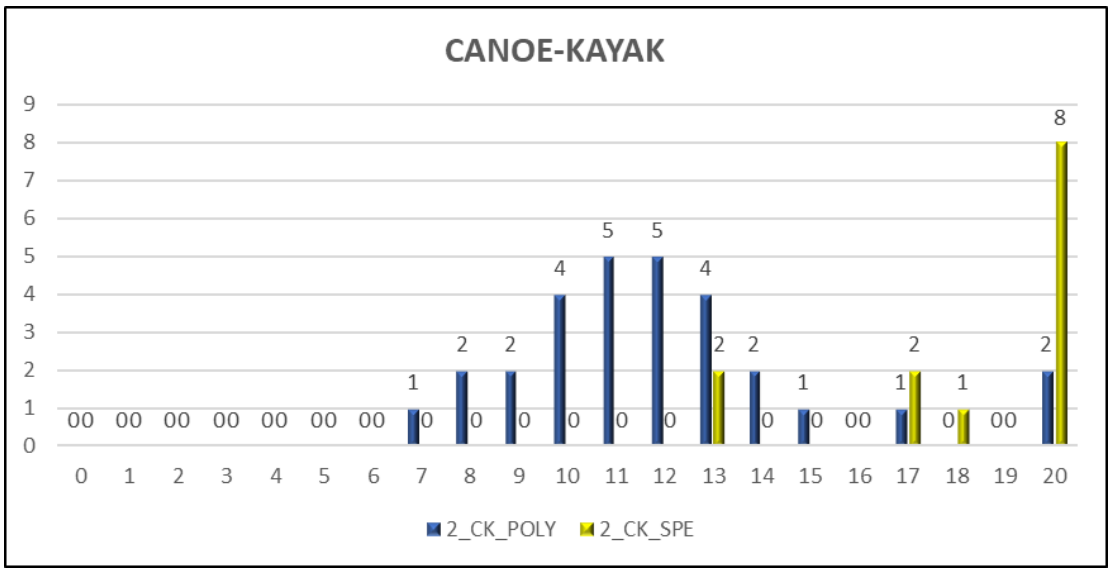

La prestation physique

Bandeau 4

La réponse motrice est efficace témoignant d'un haut niveau de performance. Fort engagement physique sur les deux milieux (eau calme et eau vive) dans une embarcation

performante de type Stream à minima (ou plus rapide) avec des trajectoires optimales et un bagage moteur élaboré (maitrise de manœuvres intérieures optimisées : appels) permettant de valider toutes les difficultés du parcours (4 bonus).

Bandeau 3
La réponse motrice est pertinente témoignant d'un niveau de connaissance, de préparation et d'adaptation à l'épreuve
Bon engagement physique dans les deux milieux et une prise de risque optimisée qui permet de valider une grande partie des difficultés du parcours (bonus) dans une embarcation adaptée à son niveau.

Bandeau 2
La réponse motrice est aléatoire, l'environnement est subit, peu ou pas d'adaptation au contexte de l'épreuve.
Peu d'engagement physique ou choix de matériel qui ne permet pas toujours d'exprimer son plus haut niveau de performance. Les trajectoires sont approximatives par manque de tenue de l'embarcation et une propulsion de type réactive. La prise de risque est minime. Il n'est pas rare de retrouver des candidats qui éprouvent des difficultés de mémorisation.

Bandeau 1
La réponse motrice est insuffisante voire irrecevable ce qui ne permet pas de satisfaire aux exigences de l'épreuve
Le candidat ne parvient pas à diriger son embarcation sur le parcours proposé. Il ne témoigne pas d'un équilibre suffisant pour valider le parcours en eau calme et accéder au parcours d'eau vive. Le candidat rencontre des problèmes de mémorisation des ateliers.

La compétence professionnelle en acte
L'atelier 5 (sécuriser une embarcation) nécessite d'avoir développé une motricité spécifique professionnelle qui impose une préparation sérieuse. Il faut agir avec efficience et s'adapter en direct aux contraintes de réalisation.
La capacité à choisir et réaliser les « Bonus », qui révèle la compétence professionnelle en acte « savoir s'arrêter, renoncer », est en lien direct avec la connaissance de soi et son niveau de préparation : là aussi des ajustements *in situ* sont attendus.

Conseils aux candidats

Pour la prestation physique

- S'entrainer régulièrement à cette épreuve spécifique (3 manches en 2 heures, deux milieux différents) dans une structure adaptée (club) pour développer ses pouvoirs moteurs (manœuvres intérieures optimisées de type appels), prendre des repères sur soi (gestion de l'effort physique type anaérobie lactique), s'adapter à l'environnement (apprendre à lire la rivière).
- Apprendre à identifier et à analyser les indicateurs pertinents du milieu lors des phases de démonstration et les mémoriser : l'entrée dans les ateliers, force et relief du courant (classe 1 avec un passage en 2), spécificités des « Bonus », dimension des contre-courants, ...
- Apprendre dans une embarcation adaptée à s'engager physiquement et identifier les moments de relance (plutôt faciles) et de gestion de l'équilibre (zone de cisaillement) en cherchant à conserver la vitesse et à maintenir des trajectoires plus directes tout en utilisant les mouvements d'eau, notamment lors des bonus.
- Enrichir son bagage moteur pour limiter les dérapages du bateau (apprentissage de l'appel).
- Choisir du matériel adapté à son gabarit et à son niveau de pratique pour être performant en eau calme comme en eau vive à travers 3 paramètres : l'équilibre, la

vitesse et la maniabilité. Une embarcation pontée et large assure une bonne stabilité, notamment en eau vive (stratégie propice à une prestation de bandeau 3).

- Nous constatons que les candidats les plus performants utilisent majoritairement leur matériel personnel.

Pour la compétence professionnelle en acte

- Agir avec un réel engagement contrôlé lors du remorquage, tout en restant très réactif afin de corriger et réadapter la trajectoire de l'embarcation. Il est primordial de toujours se positionner à l'extérieur de celle-ci afin de faciliter sa conduite le long de l'obstacle.
- Travailler sur l'auto-détermination de son potentiel, afin de réaliser les « bonus » les plus adaptés à son niveau de préparation. Entrainer sa prise de risque en fonction des manches afin d'optimiser son niveau de performance. Rester sur mode adaptif tout au long des deux manches, afin de valider ou réadapter ses choix initiaux.

- **Course d'orientation**

Rappel des conditions de l'épreuve

L'épreuve de course d'orientation doit permettre au candidat de révéler sa capacité à s'engager dans un milieu boisé pour réaliser un parcours imposé à son plus haut niveau de performance, selon 3 niveaux de difficultés à partir d'une carte aux normes IOF. Le chronométrage se fait par puce électronique.
Il est attendu du candidat qu'il s'engage à son meilleur niveau en sélectionnant les informations utiles à la planification de son itinéraire tout en montrant qu'il est capable de gérer activement sa sécurité (notamment un temps de course de 1h maximale).

Bilan des évaluations

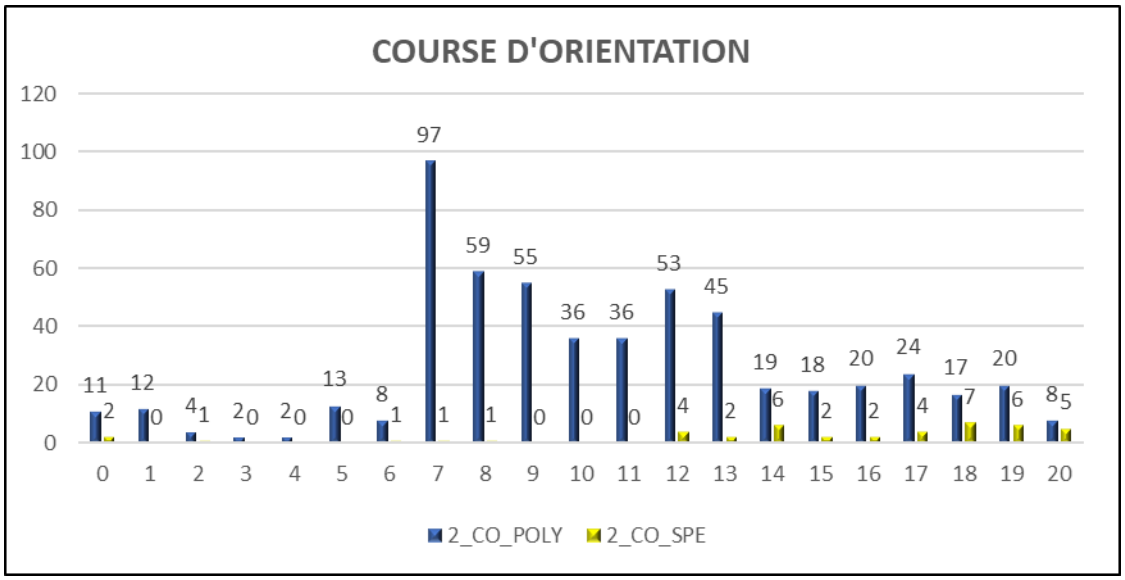

La prestation physique

Bandeau 4
Le candidat montre une capacité de déplacement organisée autour d'éléments précis, complexes et anticipés. Le cheminement est planifié et conduit de manière efficiente.

Bandeau 3
Le candidat se déplace en utilisant des lignes directrices plus fines avec des repères parfois imprécis et effectue quelques sauts. Quelques décalages entre une planification pertinente et une réalisation source d'erreurs.

Bandeau 2
Le candidat se déplace sur des lignes simples, les arrêts sont nombreux et les repères sont proches des lignes. Le cheminement est aléatoire.

Bandeau 1
Le candidat se déplace uniquement sur des chemins. Le cheminement est approximatif avec beaucoup d'erreurs.

La compétence professionnelle en acte

La prise de risque est souvent limitée et parfois inexistante. Une grande partie des candidats privilégient un parcours facile réalisé très rapidement. L'adaptation du déplacement réalisé au cours de la prestation est cohérente pour la majorité des candidats.
L'analyse verbale de la prestation physique est linéaire, souvent limitée à la description de ce qui est fait avec un vocabulaire ne faisant pas référence à la terminologie spécifique de la course d'orientation.

Conseils aux candidats

Pour la prestation physique
L'équipement doit être adapté aux conditions de pratique et météorologique. Si la vitesse de course est un élément important pour performer, la lecture de carte, du terrain, le repérage et le choix d'éléments ponctuels sont essentiels pour établir une routine stabilisée permettant un déplacement adapté. La construction de l'itinéraire nécessite de prendre des points appuis et d'attaques précis pour assurer un déplacement sûr. La maitrise de ces connaissances permettrait de s'engager dans des niveaux de difficulté plus élevés.

Pour la compétence professionnelle en acte
Oser aller sur un niveau de difficulté supérieur et ne pas se limiter à aller vite sur un niveau simple. L'analyse technique d'un ou plusieurs inter-postes doit permettre de détailler les choix réalisés, d'identifier les éléments clés de son parcours et d'envisager des pistes de progrès. La maitrise du vocabulaire spécifique et des composantes d'un itinéraire sont essentielles pour réaliser une analyse pertinente révélatrice d'une compétence professionnelle nécessaire au guidage des apprentissages des élèves.

- **Escalade**

Rappel des conditions de l'épreuve

L'épreuve comporte deux parties : d'abord la validation du prérequis sécuritaire d'assurage en moulinette puis un circuit. Le prérequis consiste à installer un système d'assurage type tube, mettre en tension la chaîne d'assurage, assurer en moulinette, bloquer une chute imprévue et redescendre le grimpeur. Un deuxième prérequis sécuritaire intégré au circuit concerne l'encordement réglementaire sur un harnais (double nœud de huit suivi d'un nœud d'arrêt, l'ensemble plaqué au double point d'encordement). Le circuit est un enchaînement de trois prestations physiques dans différents secteurs : une voie / des blocs / une voie, entrecoupées de phases de repos. Entre ces parties, un temps de lecture permet au candidat de choisir un projet de voie dans chacun des deux secteurs sachant que le candidat pourra modifier son deuxième projet après le secteur bloc.

Bilan des évaluations

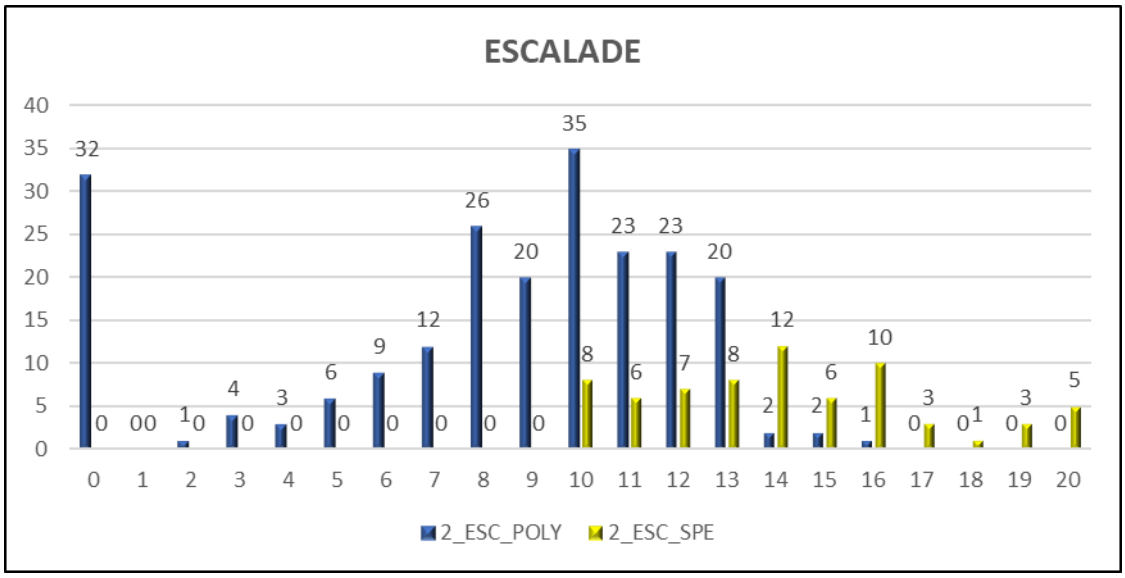

La prestation physique

Bandeau 4
Les candidats se sont entraînés à la fois en voie et en bloc pour grimper et valider les itinéraires proposés dans le 6ème degré. La gestion de l'engagement physique et émotionnel permet d'optimiser ses ressources sur chacun des secteurs en fonction de l'ouverture proposée. Le mousquetonnage est intégré au mouvement et conforme tout au long du circuit. L'escalade montre un répertoire technique varié dans l'utilisation des pieds avec une pose précise offrant une réelle efficience des placements. Les choix d'itinéraires sont un compromis réfléchi entre enchaîner et performer au regard des ressources disponibles associées aux caractéristiques du support. Ces candidats abordent le secteur bloc avec expérience et lucidité, visible par des choix rapides et judicieux de blocs, un temps de lecture permettant des essais qualitatifs.

Bandeau 3
Les candidats se sont préparés pour grimper et valider les itinéraires proposés avec une entrée la plupart du temps par le 5B ou 5C en voie et le 5A ou 5B en bloc. La gestion de l'engagement physique et émotionnel permet d'effectuer une régulation cohérente entre chaque secteur en fonction de la réussite ou non du projet. Le mousquetonnage devient fluide et conforme tout au long du circuit. L'escalade montre la stabilisation d'une technique d'utilisation des pieds

précise sur la pointe avec des placements cohérents avec l'ouverture. La gestion lucide du secteur bloc reflète un nombre d'essais limités dans des itinéraires sélectionnés au regard de ses points forts, de l'ouverture et des ressources énergétiques. Nous retrouvons ici des candidats capables de performer à la fois en voie et en bloc grâce notamment à la lecture et à une bonne gestion des récupérations.

Bandeau 2
Les candidats se sont préparés pour grimper et valider les itinéraires proposés de difficultés 4C à 5B en voie et 4C en bloc. Toutefois la gestion de l'engagement physique et émotionnel ne permet pas le maintien de ce niveau sur l'ensemble des trois secteurs. Quelques erreurs de mousquetonnage, souvent associées à la fatigue dans le dernier secteur. L'escalade montre un début d'utilisation des pieds sur la pointe et des placements induits par l'ouverture. Ces comportements restent non systématisés et aléatoires sur l'ensemble de la prestation. La gestion des essais sur le secteur bloc révèle un manque d'expérience (« essais mitraillettes » sans repos.)

Bandeau 1
Dans ce bandeau nous retrouvons deux profils de candidats. Le premier étant l'ensemble des candidats n'ayant pas validé les prérequis sécuritaires nécessaires à l'enseignement futur de l'activité escalade détaillés dans le complément de programme. Le second correspond à des candidats ayant validés les prérequis mais insuffisamment préparés se traduisant par une escalade ne permettant pas de valider les itinéraires (voies et/ou bloc) avec la difficulté minimum exigible. De nombreuses erreurs de mousquetonnage (sens, yoyo.) L'escalade est basique avec traction en force des bras, les placements vont à l'encontre du support et l'utilisation des pieds reste anecdotique.

La compétence professionnelle en acte
Prérequis sécuritaires : Nous regrettons que 15% des candidats ne valident pas les prérequis sécuritaires nécessaires à l'enseignement de l'escalade en milieu scolaire. La majorité des candidats s'est préparée sans toutefois automatiser les gestes professionnels, souvent dégradés par les émotions.
Choix et validation d'un projet d'itinéraire : L'ensemble des candidats accédant au circuit valide un projet de voie et un ou plusieurs blocs.

Conseils aux candidats

Pour la prestation physique
Pour le temps de lecture : Le temps imparti doit permettre d'effectuer des choix de voies et de blocs à partir d'une fourchette de cotations proche de votre niveau maximal. Pour cela, il est essentiel de bien se connaître, de s'être entraîné à lire une voie et un bloc au sol dans un temps contraint. Nous vous conseillons d'insister sur le premier secteur du circuit.
Pour le circuit : L'enchaînement de temps de grimpe et de récupération chronométrés lors de votre préparation est essentielle pour apprendre à gérer vos ressources sur trois secteurs. Enchaîner des voies pour augmenter votre capacité à récupérer entre les secteurs et gérer le nombre d'essais effectués en bloc vous permettront un engagement optimal sur l'ensemble des secteurs.

Pour la compétence professionnelle en acte
Pour les prérequis sécuritaires : Concernant le prérequis d'assurage, il faut maitriser l'installation d'un système d'assurage type tube sur un harnais à double point d'encordement, et l'assurage en moulinette (à la montée, lors de la chute et à la descente). Il est essentiel d'avoir automatisé ces gestes pour pouvoir les réaliser en situation de concours.
Il est essentiel de consulter le lien des vidéos ressources du rapport de jury 2019, page 58 : https://contrib.eduscol.education.fr/eps/concours/capext/esccapeps2019

Concernant le prérequis d’encordement, il faut réaliser un double nœud de huit suivi d’un nœud d’arrêt, l’ensemble plaqué au harnais, la corde devant passer dans les deux points d’encordement du harnais. Nous conseillons de vous entraîner sur ce type de harnais double pontet pour automatiser l’encordement.
Choix et validation d’un projet d’itinéraire : Nous conseillons de choisir des itinéraires (cotations, styles, configurations de reliefs) en fonction de l’ensemble de vos ressources. Ceci doit vous permettre de valider au moins une voie et plusieurs blocs.

CA 3

- **Danse**

Rappel des conditions de l'épreuve

L'épreuve se déroule en 2 temps :

1. Un solo d'une durée de 1'15 à 1'45 en lien avec une œuvre. La note d'intention du solo permet au candidat d'évoquer sa démarche artistique en référence à une œuvre. Le solo positionne le candidat dans un bandeau de notation.
2. La constitution de duo ou trio pour composer une nouvelle chorégraphie d'une durée de 45'' à 1', en silence, qui s'appuie sur les soli initiaux de chaque candidat (partage de vocabulaire chorégraphique impactant, de procédés de composition…). La construction et la restitution du duo ou trio permettent de compléter la note initiale.

La note finale est individuelle.

Bilan des évaluations

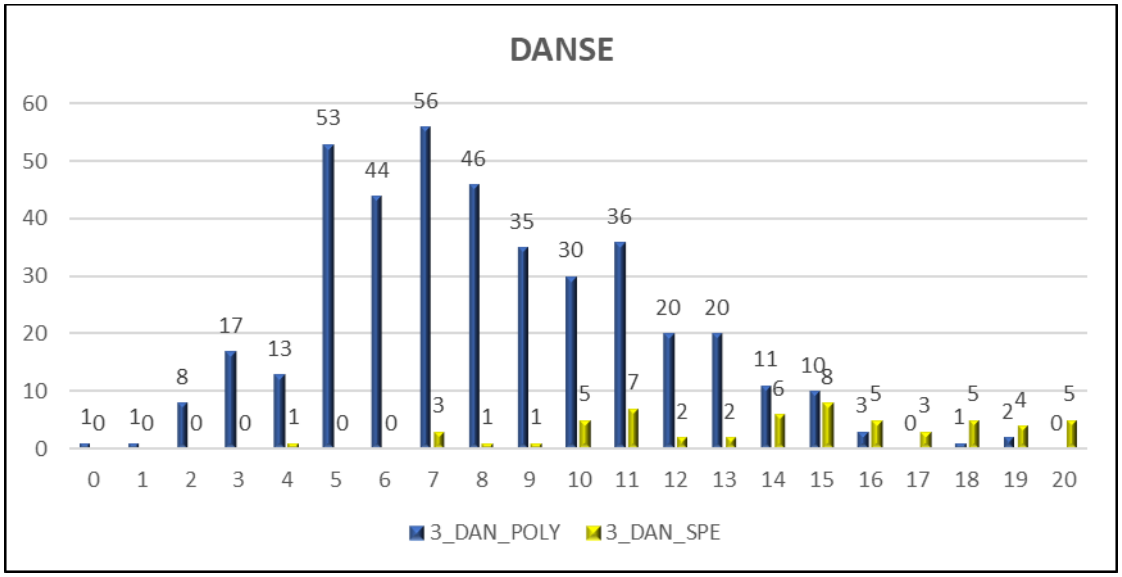

La prestation physique

<u>*Bandeau 4*</u>
Candidat s*ubtil, virtuose, habité* : formes stylisées, riches, précises, sensibles ; projet singulier en lien avec la note d'intention.

<u>*Bandeau 3*</u>
Candidat *impliqué, vivant* : formes variées liées et complexes ; pertinence des choix au service d'un projet construit.

<u>*Bandeau 2*</u>
Candidat *appliqué, prudent* **:** formes simples (sur 2 appuis…), maitrisées dans la lenteur, souvent juxtaposées ; liens simples ou épisodiques avec le projet (opposition vite puis lent, dualité mélancolie – exubérance.) ou peu clair.

<u>*Bandeau 1*</u>

Candidat *brouillon* : formes simples stéréotypées, caricaturales, non maitrisées ; projet naïf, simpliste, non abouti

La compétence professionnelle en acte
Les meilleurs candidats sont force de proposition, bienveillants, utilisent une terminologie précise et spécifique et ont un regard extérieur qui permet une nouvelle écriture chorégraphique (les soli fusionnent). Ils font état d'une prise de risque optimale et engagée au niveau physique et émotionnel. D'autres candidats, suiveurs, coopèrent avec une terminologie peu adaptée à l'activité en juxtaposant de courts extraits de leurs soli initiaux. Ils prennent peu de risque (relations physiques souvent distales ou contact(s) prudent(s). Peu de candidats « passifs » ou qui refusent les propositions, peu de mise en danger collective.

Conseils aux candidats

Pour la prestation physique

- Le rapport au corps : Trop de candidats restent dans une danse posturale, verticale avec une gestuelle périphérique. Il leur est recommandé de mobiliser toutes les parties du corps pour déclencher le mouvement en cherchant des contrastes de temps d'espace et d'énergie. Il s'agit pour d'autres de s'affranchir d'une théâtralité excessive ou d'une relation primaire à un objet et de proposer un véritable engagement corporel. Ces progrès passent par une pratique régulière et réfléchie.
- Le propos : Ces pratiques et signatures gestuelles personnelles doivent s'inscrire dans une démarche artistique, au service d'un propos chorégraphique. A ce sujet, la note d'intention n'est pas un descriptif de la chorégraphie mais doit appuyer les axes fondateurs du projet et justifier les choix d'écriture. Le solo se veut l'écho d'une proposition artistique singulière en relation avec les capacités du candidat, le jury observe trop souvent des décalages entre les intentions formalisées et leur possibles moteurs. De plus *le jury recommande de soigner le choix et le montage du support sonore en le callant sur le temps du solo (pénalités*) et de porter une attention à la tenue qui doit être en lien avec le propos chorégraphique ou avec un lien naïf. Enfin, marquer la fin du solo, enlever les bijoux et les chaussettes (sauf scénographie spécifique) et s'interroger sur le placement et l'intention du regard.

Pour la compétence professionnelle en acte
Sur le long terme, les candidats doivent se préparer *collectivement* pour affiner leur regard extérieur (chorégraphe) mais également incorporer les procédés et les relations entre partenaires (poids, contrepoids, contacts, regard, espace, temps…). En lien avec ce travail corporel, l'utilisation régulière d'une terminologie spécifique à l'activité permettra une formalisation et une communication efficace entre les partenaires pendant la phase de composition.
Dès la phase de soli, les candidats sont invités à observer leurs partenaires potentiels (groupe pair ou impair) pour se saisir des éléments saillants à réinvestir dans leur composition collective. Il s'agira ensuite de les combiner, les articuler, les associer avec fluidité, dans le temps, l'espace, l'énergie et les relations en adéquation avec leurs ressources individuelles et collectives.
Nous conseillons aux candidats de s'appuyer sur leurs soli respectifs tout en s'en émancipant pour s'orienter vers une réécriture tenant compte des procédés et des phrases chorégraphiques de chacun. Les tenues et la scénographie des soli peuvent être revisitées au service des duos-trios.

- **Arts du cirque**

Rappel des conditions de l'épreuve

Les candidats proposent un solo d'une durée de deux minutes à deux minutes trente secondes, s'appuyant sur une note d'intention (cf. complément programme session 2023).
A la suite de cette première partie d'épreuve, des collectifs sont créés par le jury. La pièce collective repose sur des inducteurs imposés par le jury et guidant le processus de création des candidats. Ce numéro d'une durée de deux minutes à deux minutes trente, plus ou moins dix secondes, sera accompagné d'un titre.

Bilan des évaluations

Le jury a apprécié l'effort de préparation et de recherche dont a fait preuve une partie des candidats afin de présenter un numéro introduit par une note d'intention. Le jury observe toutefois une dérive quant à la qualité de l'engagement corporel « oublié » derrière une utilisation non pertinente de matériel, ainsi qu'une culture corporelle et artistique limitée. Le catalogue de techniques et de matériel n'est pas à rechercher (voire même à éviter) sauf au service d'un propos abouti.
Le lieu de l'épreuve crée un véritable espace de représentation (scène de spectacle en frontal), une excellente qualité de son (test à faire pendant les 20 minutes de préparation), fond de scène noir, jury au centre et public en face. La lumière proposée est un plein feu plateau, blanc, non modifiable. Attention toutefois ; le jury, les autres candidats et le public ne peuvent en aucun cas entrer en interaction avec l'interprète pendant la présentation du numéro.

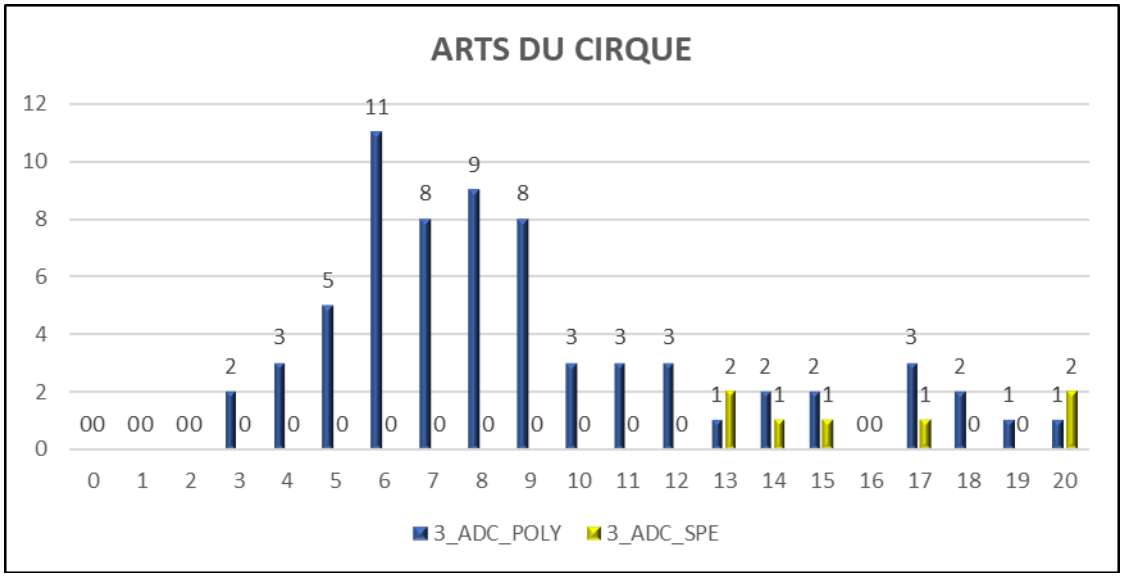

La prestation physique

Bandeau 4
Les candidats présentent un projet abouti, original, spectaculaire et / ou singulier à travers une virtuosité expressive, à la fois technique et émotionnelle. Les réchappes, lorsqu'elles sont nécessaires, sont totalement intégrées à l'interprétation. La note d'intention est soignée, titrée et pertinente.

Bandeau 3
Les candidats présentent un projet soigné et en adéquation avec leur propos associé à une interprétation engagée comportant une prise de risque à la fois technique et affective.

L'utilisation de réchappes permet de conserver une présence engagée et continue au sein du numéro.

Bandeau 2
Les candidats présentent un projet basique et appliqué dans l'interprétation mais peu lisible et/ou sans réelle prise de risque.

Bandeau 1
Les candidats présentent un projet simpliste, voire non abouti, ou caricatural. L'interprétation présente un corps « absent » et de trop nombreuses chutes (de corps ou d'objet) témoignant d'un manque de préparation et/ou de maîtrise au niveau de la motricité expressive.

La compétence professionnelle en acte
Le jury observe un travail en groupe avec une écoute bienveillante, des candidats qui coopérèrent, adhèrent et proposent. Toutefois l'écriture reste très souvent basique sur le fond et pauvre sur la forme. L'exploitation de l'inducteur, de la relation à l'autre, des procédés de composition et des paramètres du mouvement fait souvent défaut. La restitution est menée à terme, mais manque parfois de lisibilité jusqu'à être caricaturale.

Conseils aux candidats

Pour la prestation physique
- Le numéro doit être maîtrisé, il nécessite donc un temps conséquent de préparation, d'autant plus que l'exploit a une place privilégiée dans l'activité, et ce, au service d'un propos artistique. À ce titre, sortir d'une logique cumulative de présentations de techniques et faire des choix serait pertinent (faire du cirque, ce n'est pas faire tout le cirque).
- Il apparaît plus pertinent de présenter un numéro dans une seule famille et une discipline maîtrisée plutôt que de chercher à en démontrer plusieurs juxtaposées et plus ou moins maîtrisés. Nous rappelons, à ce titre, que l'acrobatie est une des bases du cirque contemporain. Si plusieurs familles s'enchaînent ou se combinent, elles sont amenées dans une dynamique renforçant le propos et son traitement virtuose.
- Soin à apporter au costume : il doit être au service du numéro et de la création d'un univers plus poétique et singulier que figuratif. Les chaussettes, tenue classique de sport, bijoux, montre (…) sont proscrits, sauf si cela appuie le propos.
- Le mode narratif, théâtralisé ou illustratif est à dépasser et reste un premier niveau de présentation mais nous attendons du candidat qu'il le dépasse pour une présentation plus élaborée et plus subtile. La relation note d'intention - numéro doit être cohérente et pertinente.
- L'écriture du numéro doit être pensée en fonction de ses qualités, voire de ses singularités, avec un début, un développement et une fin construite et identifiable (tenir la position de fin ou sortir de scène).
- Le numéro doit être précisément construit selon un temps et un espace délimité (12m x 10m) qui peut intégrer des sorties en coulisses à cour et à jardin (seulement en début et en fin de numéro).

Pour la compétence professionnelle en acte
-Le regard des candidats sur les autres prestations doit permettre de cibler des moments forts, les qualités pouvant servir la création collective
-L'écriture de la pièce collective doit intégrer la relation à l'autre dans toutes ses dimensions (acrobatie, équilibre, poids de corps …). Par ailleurs, il est nécessaire que les candidats affinent et prennent de la hauteur sur leur prestation.
-L'univers choisi doit se détacher d'une thématique naïve et puérile pour aboutir à une proposition subtile et cohérente.

- **Gymnastique**

Rappel des conditions de l'épreuve

L'épreuve se déroule en deux parties :

- Une performance liée à une réalisation individuelle d'un parcours gymnique, sur un praticable aménagé, répondant à 5 exigences de composition ;
- Un travail en binôme dans lequel le « candidat coach » est amené à faire progresser son « candidat gymnaste » en lui proposant des remédiations ou évolutions sur une des exigences, en lien avec l'observation du parcours gymnique réalisé par celui-ci.

Bilan des évaluations

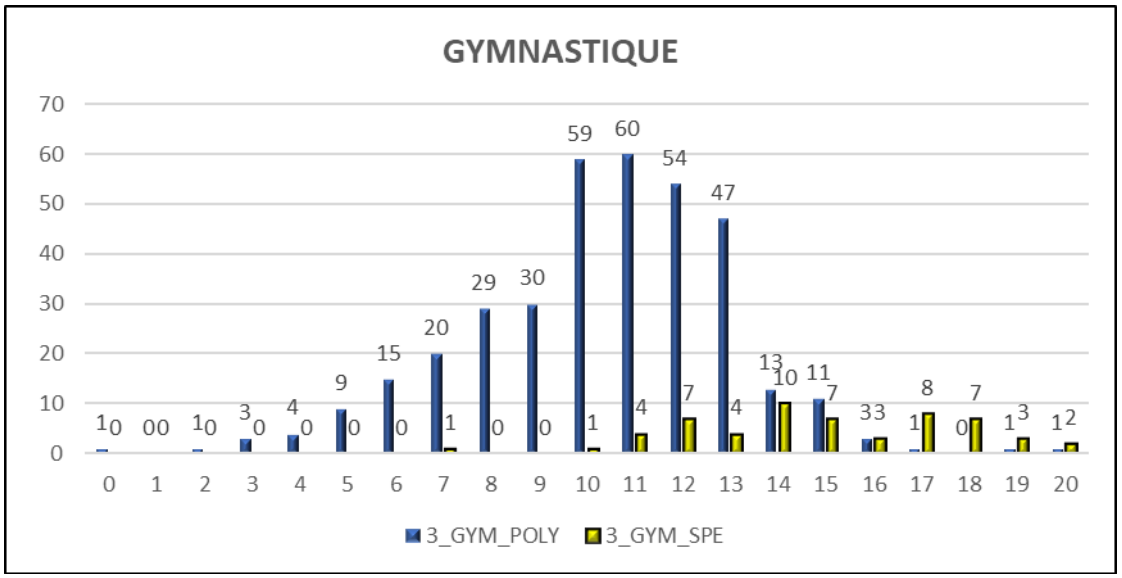

La prestation physique

Bandeau 4
Adéquation entre projet et réalisation. Exigences à un haut niveau de difficultés. Éléments complexes avec une bonne qualité d'exécution.

Bandeau 3
Projet efficace. Exigences toutes présentes mais parfois d'un niveau hétérogène. Éléments plus difficiles intégrant le plus souvent des phases d'envol, enchainement fluide.

Bandeau 2
Projet faible et/ou mal exécuté. Difficultés peu élevées en cotation, les éléments prennent un peu d'amplitude. Maitrise d'exécution encore insuffisante. Enchainement d'éléments juxtaposés

Bandeau 1
Pas de projet ou projet inadapté. Éléments de difficulté faible non reconnus avec beaucoup de fautes d'exécution dans chacune des exigences. Peu d'exigences reconnues

La compétence professionnelle en acte
Ce qui est attendu :

Un choix d'exigences pertinent et adapté par le « candidat coach » extraite de la prestation du « candidat gymnaste » lors de son parcours gymnique. Des remédiations ou évolutions adaptées, riches et précises (manipulation, aide, parade, aménagement matériel et consignes) qui permettent d'envisager un progrès.
Niveau intermédiaire :
Des « candidats coach » qui choisissent une exigence qui n'est pas prioritaire au regard du passage du « candidat gymnaste » ou qui choisissent une exigence adaptée mais dont la justification n'est pas pertinente. Des remédiations ou évolutions qui pourraient être pertinentes mais utilisées à mauvais escient ou dont les consignes ne sont pas suffisamment précises pour envisager un réel progrès.
Niveau faible :
Des « candidats coach » qui choisissent une exigence inadaptée au regard du passage du « candidat gymnaste ». Des remédiations ou évolutions génériques, plaquées ou qui ne répondent pas au problème soulevé.

Conseils aux candidats

Pour la prestation physique
S'appuyer sur le code CAPEPS pour choisir judicieusement le niveau de difficulté des éléments en fonction de ses capacités et des exigences à remplir. Tout élément supplémentaire est inutile.
Un élément non reconnu peut être répété pour la reconnaissance de l'exigence mais il n'est pas nécessaire de refaire un élément validé même s'il est réalisé avec de nombreuses fautes.
Soigner les postures et les déplacements. S'assurer de la reconnaissance de toutes les exigences à leur plus haut niveau de difficulté tout en assurant la maîtrise de leur exécution.
Une attention particulière sera portée sur la réalisation :

- De l'ATR : un alignement des segments est attendu en position renversée
- Des franchissements : ils doivent de faire avec une impulsion une jambe pour être reconnu, ceci afin de ne pas rompre le déplacement. La réception est également attendue sur une jambe pour le même principe.
- Des séries acrobatiques : une série implique l'absence de temps d'arrêt ou de pas intermédiaire
- Des séries de sauts (qu'il ne faut pas confondre avec des liaisons gymniques) : une série implique l'absence de temps d'arrêt ou de pas intermédiaire :
- Pour une réception 2 pieds lors du 1er saut : une impulsion deux pieds est requise.
- Pour une réception sur un pied lors du 1er saut : la jambe libre peut devenir jambe d'appui ou elle peut se poser à côté de la 1ère jambe pour réaliser une impulsion deux pieds lors du 2nd saut.

Choisir une tenue vestimentaire proche du corps : shorty et cycliste autorisés pour les candidates et candidats, Tee-shirt proche du corps (les tee-shirts larges ne sont pas autorisés), sous-vêtements non visibles.

Pour la compétence professionnelle en acte

- Le choix de l'exigence à retravailler par « le candidat coach » doit être justifié au regard de la prestation du « candidat gymnaste » et non pas plaqué en fonction de ses préférences.
- La mise en place du matériel ou de la manipulation, de l'aide ou de la parade doit permettre un pas en avant en lien avec l'observation et l'objectif fixé.
- Les contenus énoncés doivent être précis et avec un vocabulaire adapté pour améliorer les placements et actions du gymnaste et amener un progrès.
- Le candidat coach doit démontrer une posture professionnelle engagée avec assurance et implication.

CA 4

- **Badminton**

Rappel des conditions de l'épreuve

L'épreuve se déroule en trois phases, toutes évaluées : une première phase d'échauffement, une seconde phase de brassage selon une formule « ronde suisse » en 11pts joués et enfin une dernière phase de matchs en 21 pts autour de la forme scolaire de pratique des « 7 zones ».
Au cours de ces trois phases, chaque candidat est évalué sur son niveau d'activité motrice à chaque match. Des indicateurs d'efficacité sont en outre prélevés tout au long de l'épreuve afin de raffiner l'évaluation.
La dernière phase de l'épreuve est également l'occasion d'évaluer la capacité de chaque candidat(e) à arbitrer un match et à tenir une fiche d'observation.

Bilan des évaluations

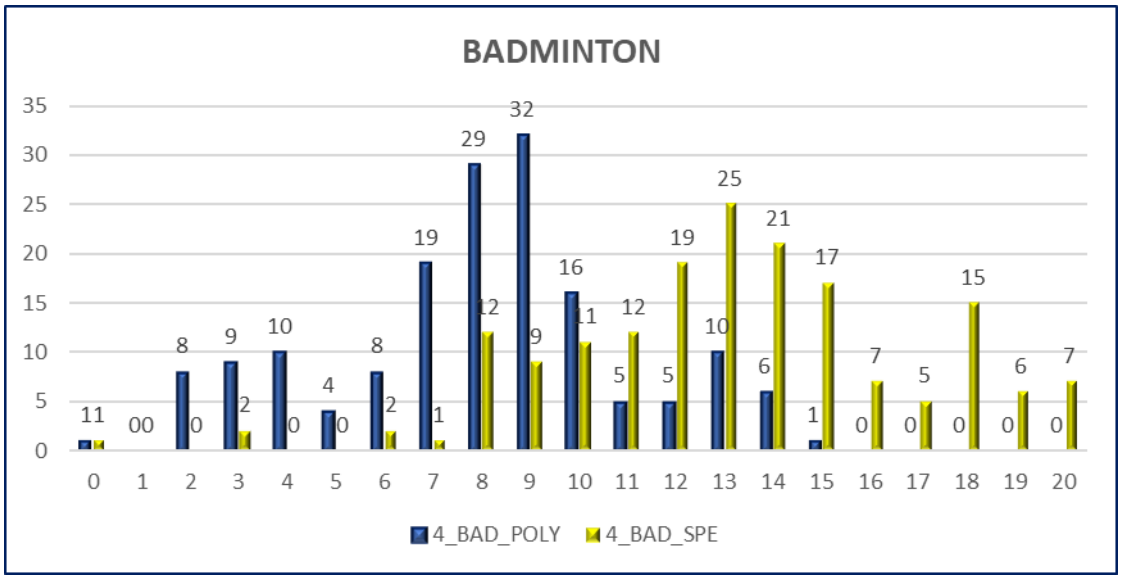

La prestation physique

Bandeau 4
Les candidats de ce niveau mettent en œuvre une motricité qui peut être caractérisée d'efficiente. La mobilisation de leurs ressources est structurée et élaborée. Ils produisent un jeu complet, à haut niveau d'incertitude grâce à leur capacité à masquer les frappes, dans différents secteurs de jeu. Ils sont capables de neutraliser voire inverser le rapport de force, même en situation de retard.

Bandeau 3
Les candidats de ce niveau mettent en œuvre une motricité qui peut être caractérisée d'efficace. La mobilisation de leurs ressources est adaptative. Ils parviennent à construire le point et à créer des situations favorables qu'ils exploitent selon plusieurs schémas technicotactiques en situation de faible pression temporelle.

Bandeau 2

Les candidats de ce niveau mettent en œuvre une motricité en réaction. La mobilisation de leurs ressources se fait de manière partielle ou alternative et ils parviennent peu à faire basculer le rapport de force en leur faveur. Ils sont capables d'exploiter de manière simple ou stéréotypée des situations favorables.

Bandeau 1
Les candidat(e) de ce niveau mettent en œuvre une motricité qui peut être caractérisée d'inefficace. La mobilisation de leurs ressources est insuffisante ou inadaptée pour faire basculer le rapport de force en leur faveur. Ils parviennent difficilement à assurer l'envoi et le renvoi régulier du volant dans le terrain adverse. Les possibilités techniques et les intentions tactiques sont très limitées.
Le règlement est parfois méconnu.

La compétence professionnelle en acte
La compétence professionnelle en acte est évaluée au travers de la capacité à opérationnaliser un projet visant à valider le plus de zones possibles dans les deux matchs de la dernière phase, de même que d'assurer le rôle d'arbitre.
Concernant ce dernier point, les meilleurs candidats sont ceux qui maîtrisent suffisamment le règlement de l'activité pour assurer la fiabilité des décisions, qui sont capables de renseigner une fiche d'observation simple en temps réel et de s'appuyer dessus pour réaliser des annonces claires.

Conseils aux candidats

Pour la prestation physique
Le jury insiste sur la nécessité de pratiquer régulièrement l'activité tout au long de la préparation des candidats. Il est conseillé d'avoir vécu plusieurs fois la forme scolaire de pratique des « 7 zones » durant cette préparation.
Il est conseillé de débuter l'échauffement général dès l'arrivée dans le gymnase (avant l'appel), de démarrer l'échauffement avec raquette assez rapidement et de chercher à montrer son plus haut niveau de technique corporelle dans l'activité dès le début de l'épreuve.
Le niveau de chaque candidat étant positionné tout au long de l'épreuve, il est nécessaire de conserver un niveau d'engagement le plus important et constant possible, à travers les différentes phases.
Une tenue et des chaussures de salle adaptées à la pratique du badminton sont fortement conseillées, pour des raisons de sécurité et d'efficacité dans les déplacements.

Pour la compétence professionnelle en acte
La maîtrise du règlement de l'activité est incontournable, notamment en lien avec la partie « arbitrage » de l'épreuve, qui est évaluée. Un niveau de compétences équivalent à celui d'un jeune arbitre départemental UNSS est attendu (le « livret du jeune arbitre départemental » peut-être un point d'appui dans la préparation de l'épreuve).
Le jury conseille aux candidats de se mettre en situation d'arbitrer et de tenir une fiche d'observation régulièrement durant l'année, notamment dans le cadre de la forme scolaire de pratique des « 7 zones ».

- **Basketball**

Rappel des conditions de l'épreuve

L'épreuve se compose de 3 parties :

1. L'échauffement
2. Une situation de match en 3X3 sur demi terrain arbitré par les candidats
3. Une situation de match en 4X4 tout terrain à partir d'un projet de jeu établi à l'écrit et mis en œuvre lors des rencontres par les équipes sous la forme de deux mi-temps.

Bilan des évaluations

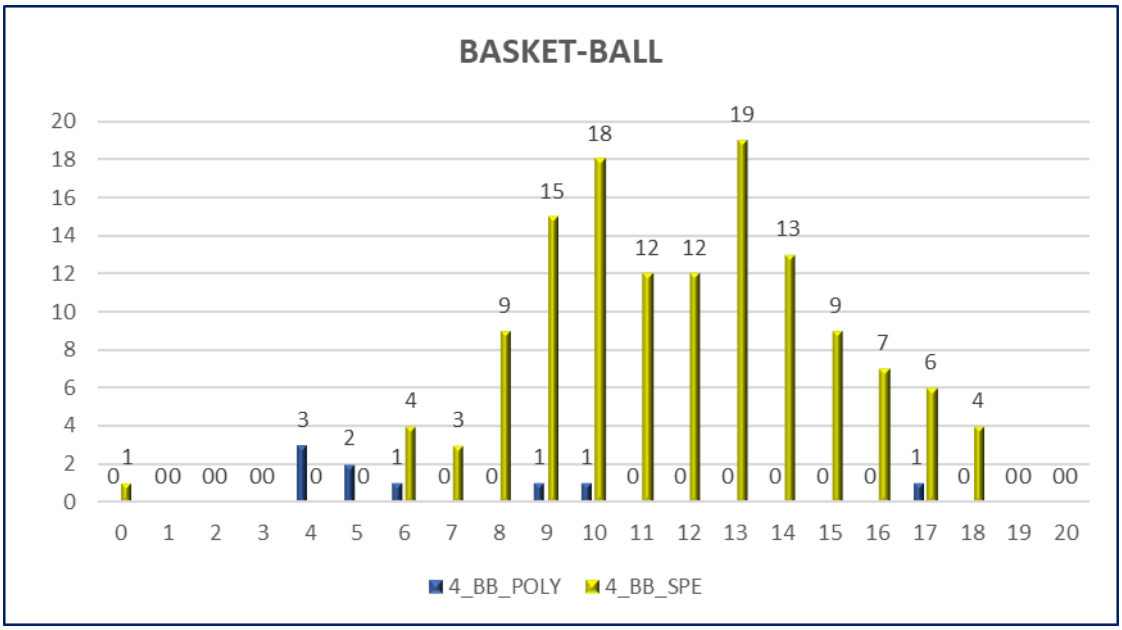

La prestation physique

Bandeau 4
Le candidat fait systématiquement basculer le rapport de force en sa faveur dans un registre large (Attaque ET Défense), sur jeu rapide, jeu de transition ET jeu placé. La mobilisation de ses ressources lui permet de performer pendant toute l'épreuve.

Bandeau 3
Le candidat fait souvent basculer le rapport de force en sa faveur mais dans un registre préférentiel (Attaque ET Défense) sur jeu rapide ET sur jeu placé

Bandeau 2
Le candidat fait rarement basculer, ou de façon aléatoire, le rapport de force en faveur de son équipe (Jeu rapide OU Jeu placé) notamment lorsque la pression temporelle est faible

Bandeau 1
Le candidat n'influence jamais (ou de manière fortuite) le rapport de force en faveur de son équipe voire en défaveur de celle-ci (prises de risque inconsidérées sur jeu rapide ET jeu placé).

La compétence professionnelle en acte

Le niveau des candidats en ce qui concerne l'arbitrage est de qualité moyenne au regard de leur potentielle connaissance de l'activité. Les règles du 3X3 demi terrain sont partiellement acquises et identifiées par les arbitres.
Le projet de jeu est souvent en cohérence avec les compétences des joueurs de l'équipe, mais sa mise en œuvre sur le terrain lors des rencontres en 4X4 est souvent partielle.

Conseils aux candidats

Pour la prestation physique
Il s'agira pour les candidats d'être en capacité de maintenir un niveau optimal de ressources tout au long de l'épreuve.

Pour la compétence professionnelle en acte
Il s'agira lors de la préparation des candidats de s'éprouver au rôle d'arbitre de façon régulière dans la pratique pour s'approprier les règles du 3X3 demi terrain et se former à la mécanique de l'arbitrage (placement, arbitre de tête, de queue, gestes spécifiques, annonces des fautes et violations à voix haute, règles de temps, etc…)**.** Le candidat doit se munir d'un sifflet (qui sera obligatoire).

- **Football**

Rappel des conditions de l'épreuve

A l'issue d'un échauffement, les candidats sont évalués lors de deux phases d'opposition à 5 contre 5 où un joueur avec brassard a la possibilité d'utiliser le ballon avec ses mains dans sa surface de réparation. La première phase permet au jury d'apprécier la prestation physique dans différents rôles et registres de jeu. La seconde phase permet aux candidats d'exposer, illustrer et réguler en situation un projet tactique. La compétence professionnelle en acte des candidats, au-delà de cet aspect stratégique, est aussi vérifiée à travers un auto-arbitrage lors des deux phases d'évaluation.

Bilan des évaluations

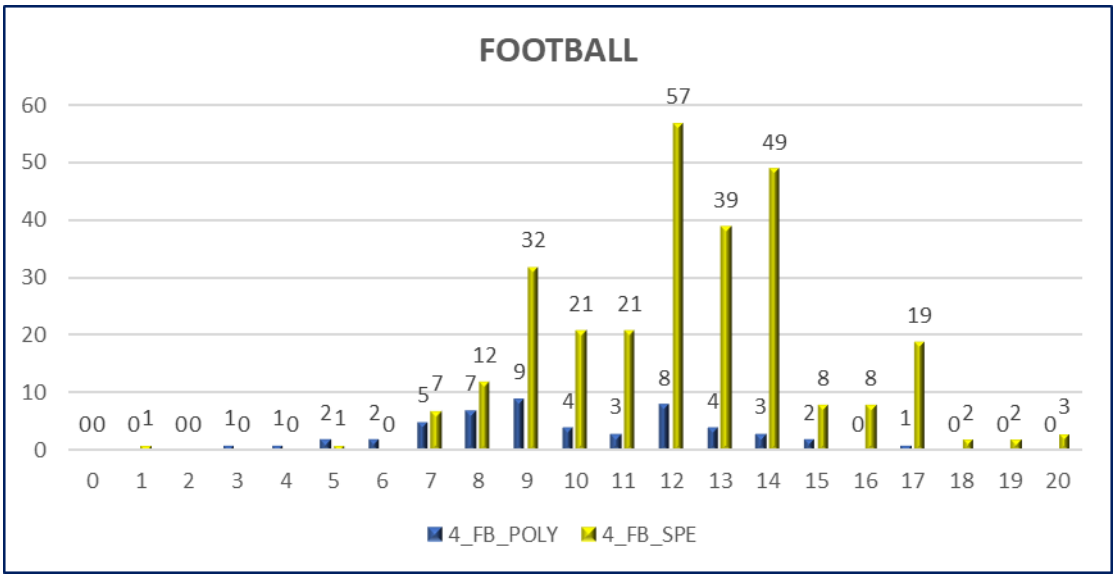

La prestation physique

Bandeau 4
Le candidat est performant dans l'ensemble des secteurs du jeu à 5 contre 5. Il est capable d'optimiser son volume de jeu et de s'intégrer pleinement et avec pertinence dans les options tactiques de son équipe.

Bandeau 3
Le candidat illustre une polyvalence satisfaisante dans les différents registres du jeu à 5 contre 5 en étant capable de conserver un volume de jeu appréciable et d'illustrer un rôle défini dans le dispositif tactique de son équipe.

Bandeau 2
Le candidat possède une motricité footballistique et des bases tactiques lui permettant de s'intégrer dans la dynamique du jeu à 5 contre 5 sans toutefois faire basculer le rapport de force en sa faveur ou celle de son équipe.

Bandeau 1
Le candidat ne possède pas le bagage technique, tactique et athlétique de l'activité football pour s'intégrer avec réussite dans le jeu à 5 contre 5

La compétence professionnelle en acte
Dans la grande majorité, les candidat(e)s ont su mettre en œuvre une attitude adéquate avec les exigences d'une épreuve de prestation physique d'admission, en appliquant le règlement des phases d'opposition en auto-arbitrage et en s'impliquant dans la construction concertée d'un projet tactique. Le jury a constaté avec satisfaction que les futurs collègues, dans le cadre de cette nouvelle modalité d'arbitrage de l'épreuve de football et à travers la création et l'illustration d'un projet d'équipe, ont su répondre favorablement à l'opérationnalisation de leur compétence professionnelle en acte.

Conseils aux candidats

Pour la prestation physique
Selon la spécificité et les caractéristiques de cette nouvelle pratique en 5 contre 5 sur un terrain de 50 mètres sur 36 mètres, nous ne pouvons que vous conseiller de vous engager dans un football total et authentique nécessitant une permutation dans les rôles et exigeant que les candidat(e)s sortent d'un certain conformisme et acceptent de faire évoluer leurs représentations. Aussi, la gestion individuelle et collective de l'aspect énergétique, des temps forts et des temps faibles, des options tactiques concertées et de l'influence du joueur pouvant utiliser ses mains sont des dimensions fondamentales de performance dans cette prestation physique. Ainsi, la capacité de chaque équipe à agrandir son espace de jeu offensif, gérer avec réactivité les phases de transitions et réduire la marge de manœuvre de l'équipe adverse dans l'accès à sa cible, sont des indicateurs d'efficacité appréciés.

Pour la compétence professionnelle en acte
Nous vous engageons à adopter une posture démontrant des valeurs d'authenticité et de partage à travers une mise en jeu collective et individuelle d'un contexte de pratique harmonieux et vertueux. En ce sens, l'attitude de chaque candidat au sein de son équipe doit donner des éléments palpables sur sa capacité à s'intégrer dans la construction et la mise en application d'un projet tactique adapté et modulable à la dynamique du jeu. Cet aspect vient en complément de la faculté des candidat(e)s à garantir un arbitrage des phases d'opposition avec la bienveillance nécessaire et l'exigence indispensable du respect du règlement et des personnes que nous attendons d'un(e) futur(e) collègue. Dans la grande majorité des cas, chaque équipe a la possibilité de construire une histoire commune du début à la fin de l'épreuve.

- **Handball**

Rappel des conditions de l'épreuve

L'épreuve se déroule sur des terrains en largeur en quatre contre quatre avec des zones adaptées. Les buts sont similaires à ceux de Hand à 4, le tir est indirect et le contact aménagé. Afin de se préparer, les candidats sont répartis sur trois terrains pour réaliser leur échauffement. Celui-ci est d'abord libre puis collectif et semi-dirigé par le jury. Il permet la détermination de deux clubs homogènes. La première phase consiste en une opposition d'équipes hétérogènes en leur sein. Des équipes homogènes sont ensuite constituées au sein des clubs pour la deuxième phase. Les équipes hautes puis les équipes basses des deux clubs s'opposent alors en deux mi-temps. A l'appui de la notion d'interdépendance positive, le score, l'évolution des statistiques recueillies à l'aide d'une tablette numérique et la cohérence du projet de jeu sont des critères appréciés collectivement.

Bilan des évaluations

Le jury constate une grande diversité de niveaux allant d'un haut niveau de préparation à un niveau de jeu très faible et non compatible avec les exigences de l'épreuve.

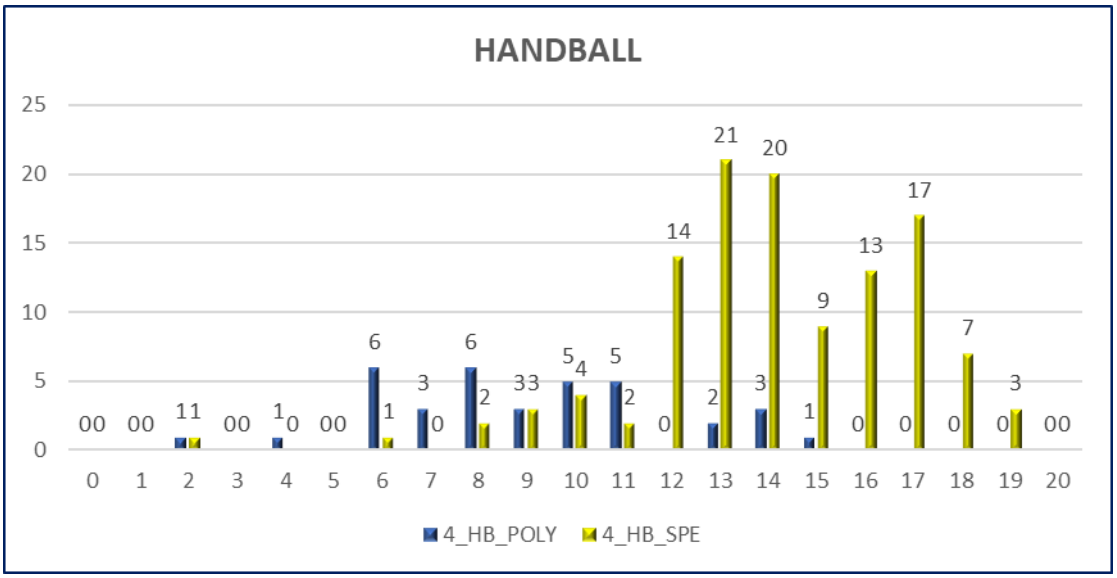

La prestation physique

Bandeau 4
Le candidat initie ou crée. Il démontre un bagage technique et tactique aussi bien en attaque qu'en défense lui permettant d'être décisif et d'alterner création et exploitation d'opportunités. La lecture du rapport de force permet l'aide et une efficacité dans tous les registres défensifs

Bandeau 3
Le candidat enchaîne les actions au service du collectif. Par ses actions, il bonifie le jeu et exploite les opportunités. Son placement et son déplacement sont efficaces pour harceler, dissuader et parfois intercepter. Le candidat assure la continuité du jeu et communique sur le terrain.

Bandeau 2
Le candidat réagit ou relaye. Il propose régulièrement des solutions au porteur de balle mais commet des maladresses dans l'enchaînement des actions. Utilisant quelques opportunités, il

reste peu en réussite et souvent en retard. Actif par intermittence en défense, il harcèle peu et peine à récupérer des ballons.

Bandeau 1
Le candidat est spectateur ou nuit au jeu en attaque et en défense. Il ne propose que peu de solutions au porteur de balle, perd très souvent le ballon, tire rarement et maladroitement et est souvent battu défensivement. Les ressources énergétiques du candidat sont limitantes et ne lui permettent pas de s'engager sur toutes les phases de jeu.

La compétence professionnelle en acte
Le jury constate un niveau assez satisfaisant de la plupart des compétences professionnelles en acte. Plusieurs candidat(e)s témoignent d'une contribution de qualité au service des choix et de la définition du projet de jeu collectif. Cependant, le jury constate une maîtrise très insuffisante de certains rôles sociaux notamment concernant l'arbitrage.

Conseils aux candidats

Pour la prestation physique
L'épreuve et ses spécificités rendent indispensable la pratique en amont du hand à 4. L'aménagement du règlement, notamment celui lié au contact et au duel avec le gardien de but, implique l'enrichissement et la consolidation des compétences spécifiques du handballeur.
L'épreuve sollicite par ailleurs les ressources énergétiques et émotionnelles des candidats. Afin de faire la preuve de son plus haut niveau de technique corporelle, le joueur doit être capable de maintenir un engagement physique et technico-tactique optimal sur l'ensemble des phases.

Pour la compétence professionnelle en acte
La connaissance des règles du handball, des principes d'efficacité en montée de balle et en attaque placée ou encore des principaux dispositifs défensifs sont des préalables indispensables pour performer.
Nous invitons également les candidats à se familiariser avec la saisie, la lecture et l'exploitation de données statistiques au service de la détermination du projet de jeu collectif afin de participer avec pertinence aux échanges collectifs.

- **Judo**

Rappel des conditions de l'épreuve

La prestation est appréciée au cours de deux phases : une démonstration technique de 3 minutes (2 minutes préparées en amont et une minute à préparer suite à un tirage au sort d'une famille autre que celle du Tokuy Waza) et une épreuve d'opposition (3 à 5 Randoris pouvant évoluer en Shiai ou Yaku Soku Geiko) pendant laquelle le candidat sera obligatoirement amené à arbitrer une opposition sur toute sa durée.

Bilan des évaluations

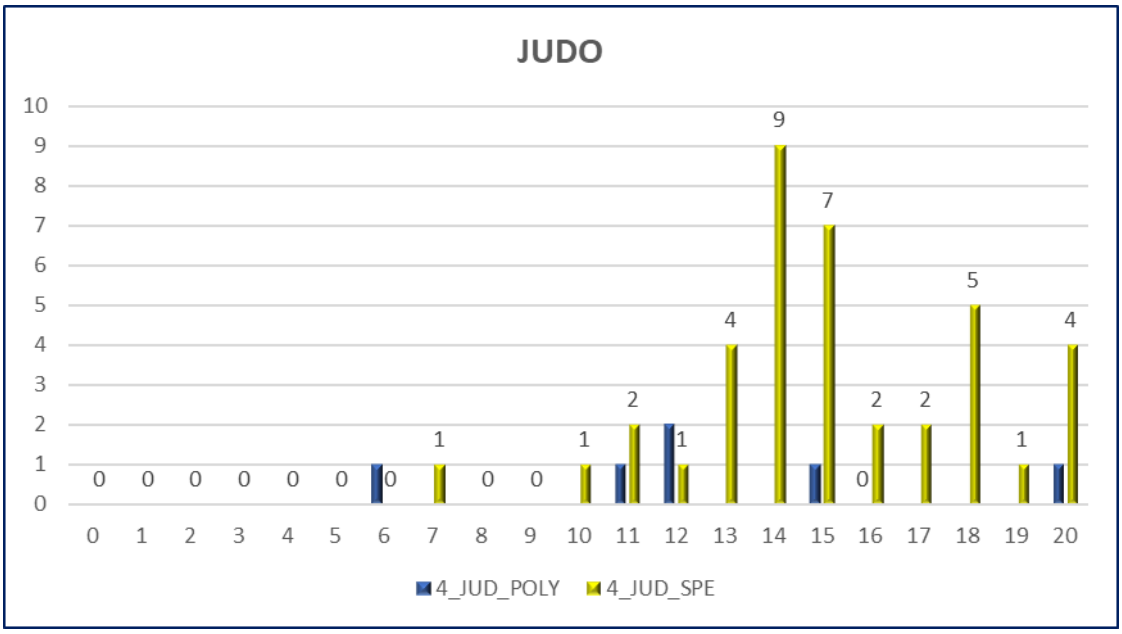

La prestation physique

Bandeau 4
Le candidat s'appuie sur un système d'attaque et défense construit pour être efficient, Il sait s'adapter à l'adversité en fonction du rapport de force (dominant, équilibré, dominé) sans perdre de son efficacité. Il projette dans différentes directions variées et complémentaires Il performe et s'impose avec pertinence et lucidité dans un judo d'action réaction. Il mobilise et gère ses ressources énergétiques sur toute la durée de l'épreuve

Bandeau 3
Le candidat s'appuie sur un système d'attaque et de défense pensé mais non stabilisé, projetant majoritairement dans des directions complémentaires. L'efficacité peut être « forcée » au détriment de la maîtrise technico tactique. L'adaptation à l'adversité en fonction du rapport de force (dominant, équilibré, aléatoire) est irrégulière. Il prend fréquemment l'initiative sur son adversaire dans un judo d'action réaction. Il fait souvent basculer le rapport de force en sa faveur et mobilise avec quelques fluctuations ses ressources énergétiques.

Bandeau 2
Le candidat s'appuie sur un système d'attaque et de défense limité projetant majoritairement dans une direction. L'adaptation à l'adversité en fonction du rapport de force (dominant, équilibré, dominé) est anecdotique. Il s'exprime à un niveau d'opposition inapproprié et fait

rarement basculer le rapport de force en sa faveur en adoptant une attitude réactive par manque de préparation.

Bandeau 1
Le candidat s'appuie sur un système d'attaque pauvre et incohérent privilégiant la défense. L'adaptation est inexistante. Le bagage technique est réduit à une attaque préférentielle et la prise d'information est tardive ou absente. Il ne parvient pas à faire des choix tactiques et agit de manière défensive en subissant le rapport de force. L'absence de préparation physique ne lui permet pas de s'engager dans l'opposition.

La compétence professionnelle en acte
Au niveau de l'arbitrage éducatif, les candidats sont généralement consciencieux et objectifs. Le niveau de connaissance du règlement ainsi que le placement de l'arbitre durant l'opposition est satisfaisant. Les meilleurs candidats sont en mesure d'analyser et de prendre une décision rapidement en attribuant et désignant l'auteur de la marque et/ou de la pénalité. De plus, ces candidats ont montré leur capacité à expliciter les raisons d'une pénalité donnée.
Dans sa capacité à collaborer, les candidats démontrent une forme de disponibilité à Tori, apprécié par le jury.

Conseils aux candidats

Pour la prestation physique
Afin de réussir à s'exprimer sur toute la durée de l'épreuve, une véritable préparation physique et une pratique régulière du Randori sont conseillées. A ce titre, les différentes modalités d'opposition doivent être éprouvées afin de s'adapter au plus juste au niveau demandé par le jury (Yaku Soku Geiko, Randori ou Shiai).
Dans le temps de la démonstration, nous conseillons au candidat d'évoluer sur tous les secteurs du système d'attaque. Uke devra se placer dans une posture réaliste et sincère.
Afin de faciliter l'explicitation du déroulement de sa démonstration, le candidat pourrait présenter un document support à son partenaire (Uke).

Pour la compétence professionnelle en acte
Une mise à jour des connaissances sur le règlement d'arbitrage loisir France Judo et une mise en pratique régulière de l'arbitrage sont conseillées.
Nous conseillons aussi aux candidats dans leur préparation de passer d'un niveau d'opposition à un autre du Shiai au Yaku Soku Geiko, en respectant les subtilités de chaque exercice.

- **Rugby**

Rappel des conditions de l'épreuve

L'épreuve débute par la création de 2 clubs mixtes ou non à l'issue de laquelle 2 phases de succèdent :

1. 30' d'échauffement pour se préparer à la pratique, constituer 2 équipes homogènes entre elles, et pour se répartir les différents rôles (arbitres, coach terrain, coach rotations). Puis 4 matchs (Jeu à 5 vs 5 : règle « rugby à 5 ») se succèdent pour que l'ensemble des équipes se rencontrent avec un temps mort par équipe et par match. Tout est géré par les candidats : de l'arbitrage aux rotations de joueurs(ses).
2. 15' d'échauffement préparatoire au plaquer. Les 2 clubs s'affrontent et disposent d'un temps mort par équipe dans un match à 8 vs 8 avec des règles de « seven » sans les touches et avec une mêlée à 3+1 (départ autorisé). Le placage en poursuite est interdit, il est remplacé par un toucher à 2 mains donnant lieu à une mêlée pour l'équipe en possession du ballon.

Bilan des évaluations

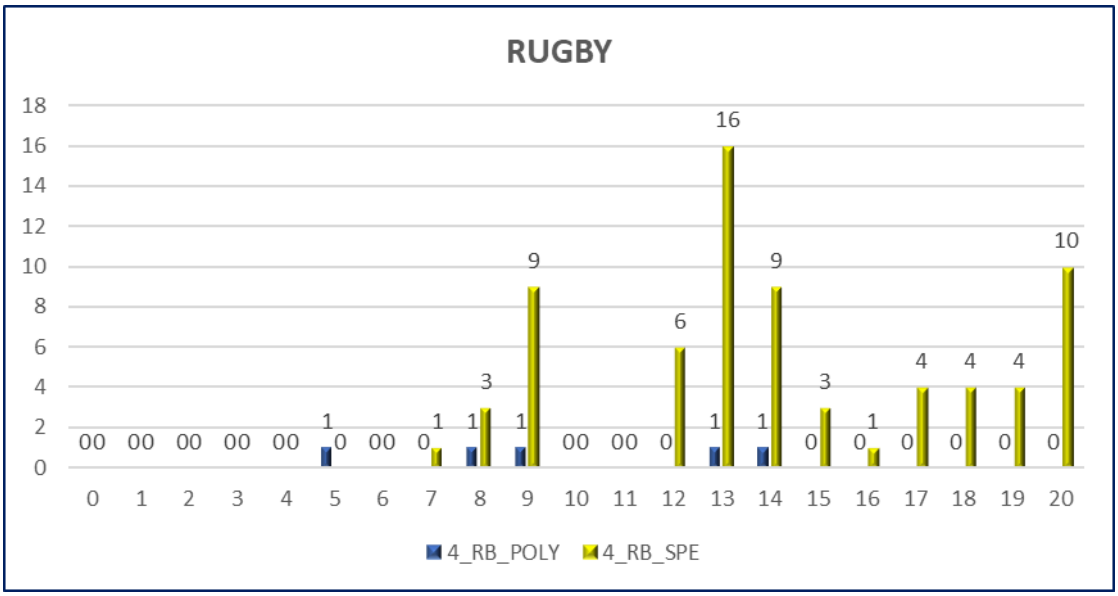

La prestation physique

Bandeau 4
Performant dans les 2 parties.
Maitrise le règlement des 2 formes de pratique.
Adapte son jeu en fonction du type de pratique.
Fait basculer les rapports de force.
Bagage technique complet et précis qui permet de s'exprimer dans toutes les situations.
Prise d'informations ciblée sur les éléments pertinent ; fait les bons choix.
Forte mobilisation des ressources maintenues tout au long de l'épreuve.

Bandeau 3
Performant sur la partie 2 et moins sur la partie 1.
Maitrise le règlement du contact essentiellement.
Joue au rugby à 5 comme au plaquer.
Peut faire basculer les rapports de force surtout sur le 2ème temps.

Bagage technique complet qui permet de s'exprimer essentiellement sur le temps 2 (à plaquer).
Prise d'information adaptée pour faire des choix.
Forte mobilisation des ressources qui fluctue au fil de l'épreuve.

Bandeau 2
Performant sur la partie 1 et moins sur la partie 2. Maitrise davantage le règlement à toucher.
Se montre à l'aise sur le toucher mais plus en retrait sur le plaquer.
Influence le rapport de force de manière sporadique et surtout sur le temps 1.
Bagage technique limité qui peut permettre de s'exprimer surtout sur le temps 1 (toucher).
Prise d'information partielle qui rend les choix tactiques difficiles.
Mobilisation des ressources discontinues sur la durée de l'épreuve.

Bandeau 1
Performant dans aucune des 2 parties.
Règlement non maitrisé.
Jeu inadapté sur les 2 formes de pratiques.
Influence de manière négative le rapport de force.
Bagage technique très faible voire inexistant.
Pas de prise d'information ; fait des mauvais choix.
Ressources peu ou pas mobilisées en particulier dans l'affrontement.

La compétence professionnelle en acte
Les candidats sont plutôt performants dans la gestion des rôles sociaux et savent se repartir l'organisation de la première partie de l'épreuve.
Lors des concertations, des projets émergent assez naturellement et sont très pertinents. Des évolutions sont visibles au fil de l'épreuve, et les candidats font preuve d'adaptabilité.

Conseils aux candidats

Pour la prestation physique
Il est nécessaire de travailler régulièrement sur la spécificité du rugby à 5 à toucher et d'en maitriser les règles. Une bonne condition physique est nécessaire pour travailler sur la répétition d'efforts intenses de manière à rester lucide et faire les bons choix.
La 2ème phase doit être contrôlée dans l'engagement compte tenu des contacts et de la fatigue liés à la première partie de l'épreuve.

Pour la compétence professionnelle en acte
L'épreuve demande une bonne maitrise des rôles sociaux et donc du règlement qui va conditionner son application ainsi que la manière de cacher ou de proposer des projets. Les candidats doivent faire vivre l'épreuve et la dynamiser et non la ralentir (la gestion de l'arbitrage, du coaching et des rotations doit être fluide).
La connaissance de l'activité en termes de tactique et de stratégie est également importante et permettra de proposer des projets en rapport avec ce qui se passe sur le terrain : gestion du rapport de force par exemple.

- **Savate boxe française**

Rappel des conditions de l'épreuve

A l'issue de l'accueil des candidats l'épreuve est organisée en 4 temps :

1. La vérification de la pesée
2. La constitution de poules et de binômes avec attribution par tirage au sort de thèmes d'assaut.
3. Une phase d'échauffement
4. La succession de 2 assauts entrecoupés d'un temps de repos. Le premier assaut est un assaut à thème de 2 x 2min : Attaque entre 2 et 4 coups ; riposte ou contre-attaque entre 2 et 4 coups. Le deuxième assaut est un assaut libre avec 2 adversaires différents d'une reprise de 2 min chacun.

Compétence professionnelle en acte

Cette compétence s'apprécie à partir de la coopération entre le binôme dès la phase d'échauffement qui proposera un rendu authentique lors de la phase 1 (attention à ne pas tomber dans un assaut de démonstration), et à partir de l'arbitrage lors du premier assaut.

Bilan des évaluations

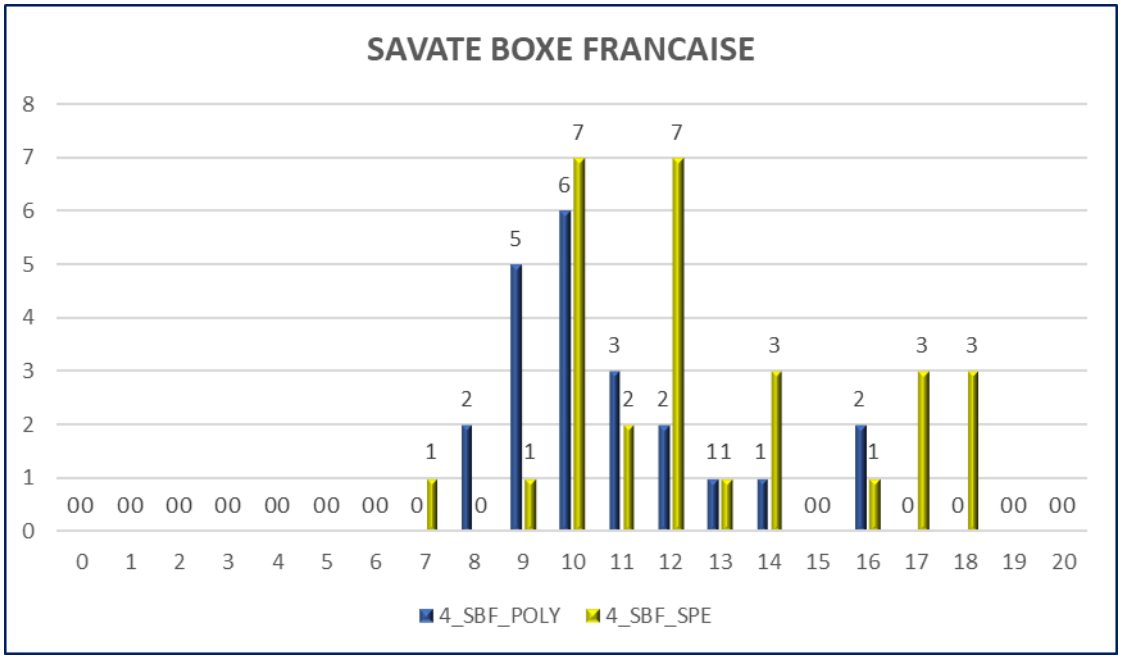

La prestation physique

Bandeau 4
Un candidat qui présente les caractéristiques d'un savateur dynamique sur l'avant pied, équilibré lors de ses attaques en pieds, enchainant ses armes et variant les cibles et en gérant le rapport de force en sa faveur en faisant des feintes et en se protégeant grâce aux parades ripostes et esquives.
Un candidat capable dans la phase 1 d'illustrer le thème en restant dans une pratique authentique.
Un candidat capable de gérer ses ressources sur toute la durée de l'épreuve.

Bandeau 3
Un candidat préparé physiquement mais au bagage technico-tactique présentant des manques.
Un candidat qui présente soit une technique variée qui touche peu, soit une technique plus simple mais efficace.
La contre-attaque aura mis en difficulté les candidats de ce profil.
La riposte est maitrisée en partie. La protection n'est pas optimale.

Bandeau 2
Un candidat qui a un passé dans un autre sport de combat et qui n'a pas fait l'effort de se préparer spécifiquement. Cela se traduit par de nombreuses interventions de l'arbitre. Malgré tout ce candidat rentre dans l'opposition.
Le thème est compliqué dans sa réalisation. On a des échanges mais peu d'organisation défensive pour la riposte et pas d'anticipation pour la contre-attaque

Bandeau 1
Un candidat qui n'est pas préparé à l'opposition.
Les trajectoires ne sont pas maitrisées et la distance non plus.
Ne comprend pas les thèmes.

La compétence professionnelle en acte
Concernant l'arbitrage, la majorité des candidats maitrise le protocole de début d'assaut avec le salut, par contre une minorité seulement a inclus dans ce protocole les juges et le chrono. Une majorité oublie le « En garde » avant le « Allez ». Pour les interventions en cours d'arbitrage, peu de candidats interviennent efficacement sur toutes les fautes. Les moins débrouillés interviennent sur la puissance, puis la distance. Les trajectoires sont mal identifiées et les gestes arbitraux sont peu connus.

Conseils aux candidats

Pour la prestation physique
Deux années d'entrainement spécifiques s'imposent et en particulier sur le travail défensif. Prévoir ripostes et contrattaques sur différents types d'attaques. Par exemple : si on m'attaque en fouetté médian, alors je me protège en parade bloquée et je rends 2 directs figure suivis d'un coup de pied me permettant de reprendre une distance de pieds (Riposte) ; Si on m'attaque en fouetté médian, je touche en chassé frontal médian avant d'être touché et j'enchaine avec un fouetté bas suivi d'un revers tournant figure (Contre-attaque.)

Pour la compétence professionnelle en acte
Faire un stage de ligue pour apprendre le rôle d'arbitre ou un stage UNSS pour la formation des Jeunes officiels.

- **Tennis de table**

Rappel des conditions de l'épreuve

L'épreuve se déroule en 3 phases évaluées :

1. Une phase d'échauffement de 20mn où les candidats doivent montrer leurs capacités à se préparer progressivement à une opposition maximale.
2. Une phase de brassage sous la forme d'une ronde suisse. Les candidats se rencontrent dans un groupe d'un niveau proche du leur dans des parties d'une manche de 11 points.
3. Une phase de poules homogènes (de 3 ou 4 joueurs) avec choix d'un projet de jeu parmi 3 possibles. Les rencontres se déroulent en 3 manches de 15 points joués. Une manche d'observation, suivi de 2 manches ou chaque joueur sera alternativement « joueur projet » avec 15 services consécutifs à réaliser.

L'activité motrice de pongiste est évaluée dès les 2 premières phases. Le niveau d'activité motrice est ajusté par le résultat des parties, le nombre total de points remportés sur l'ensemble des parties de la poule ainsi que le nombre de « points projet » remportés.
Les compétences professionnelles sont jugées dans la capacité à faire vivre une situation complexe d'arbitrage au service des autres candidats et dans la capacité à analyser ses choix de projet au filtre de faits précis de jeu qui se sont déroulés dans une partie ciblée par le jury au début de la phase de poule.

Bilan des évaluations

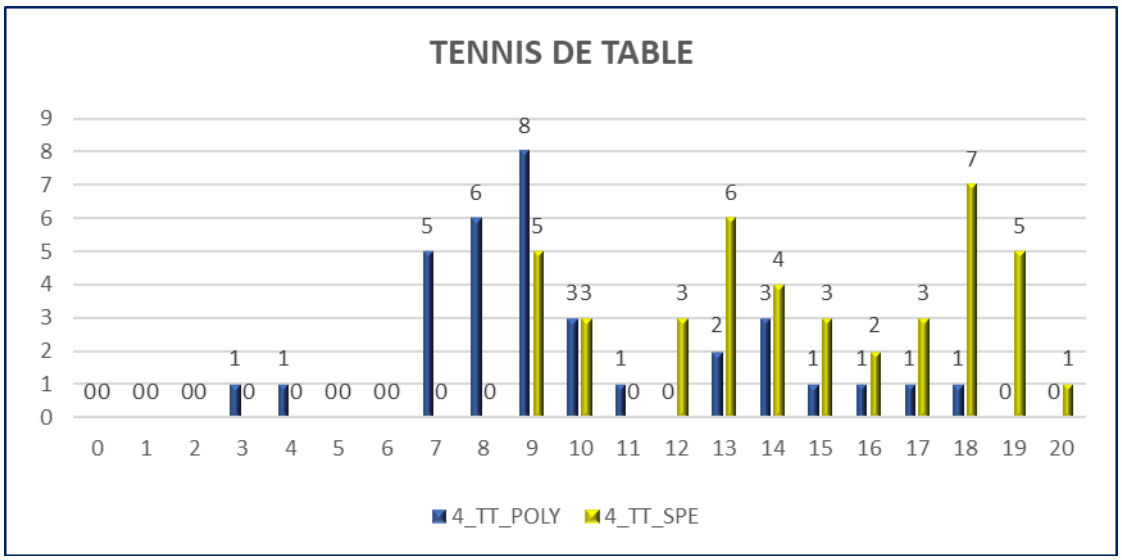

La prestation physique

Bandeau 4
Maîtrise tous les paramètres du jeu au service de sa stratégie qu'il est capable de réguler, de faire évoluer en fonction du rapport de force, qu'il soit au service ou en remise de service.
Les effets sont maîtrisés, les ruptures sont variées, le candidat est efficient.

Bandeau 3
Un candidat qui s'est préparé de manière régulière afin de pouvoir rivaliser dans des oppositions de niveau proche en adaptant ses ressources au regard de celles de ses adversaires : les intentions s'opérationnalisent grâce à la maîtrise des différents coups techniques, à des actions variées sur la balle, à l'utilisation préférentielle de certains de ces coups notamment suite à son service. Toutefois, il subit aussi parfois le jeu lorsqu'il se retrouve

dans le rôle de relanceur, faute de bien contrôler les effets adverses. Cela donne parfois 2 profils différents selon le moment où on observe le candidat : le moment où il est serveur et où on a l'impression qu'il domine le duel car il impose son jeu ; et le moment où il est relanceur où on a l'impression qu'il subit le jeu adverse, faute de savoir maîtriser et agresser le serveur lors de sa remise de service.
Les premiers effets apparaissent dans le jeu et/ou au service.
Un candidat efficace avec des intentions de jeu.

Bandeau 2
Un candidat qui a stabilisé quelques rudiments techniques pour mettre en place des enchaînements simples, mais avec un pourcentage d'efficacité incertain
Les balles favorables sont identifiées mais elles ne sont pas efficacement exploitées (de nombreuses fautes directes).
Le candidat a tendance à se précipiter ou à sur-jouer lorsqu'il est dans sa manche projet. La gestion des émotions (notamment le stress) n'est pas toujours maîtrisée.
Le candidat est opportuniste sur certaines actions pour remporter le point.

Bandeau 1
Candidat en difficulté dans tous les registres par manque de pratique évident. Services non réglementaires, gestuelle non stabilisée, jeu en réaction avec des renvois explosifs mal contrôlés, déplacements anarchiques. Méconnaissance du règlement.
Le candidat a une maîtrise aléatoire. Il subit continuellement le jeu.

La compétence professionnelle en acte
Concernant l'arbitrage, d'une manière générale les candidats démontrent un niveau correct. Il s'implique de façon sérieuse. Toutefois : l'annonce du score n'est pas toujours dans l'ordre et suffisamment audible ; la gestuelle de l'arbitre hésitante (certains candidats hésitent voire cafouillent) et, l'appréciation de la validité du service manque de maîtrise.
Dans l'explicitation et l'analyse de leur motricité, les candidats restent souvent centrée sur l'analyse de leur propre jeu (mes points forts / mes points faibles). Peu de candidats prennent en compte l'adversaire ou appuient leurs propos sur des faits de jeu.

Conseils aux candidats

Pour la prestation physique
Les candidats doivent s'assurer en premier lieu de la conformité de leur matériel et prévoir, autant que possible, une deuxième raquette.
Il est recommandé de se préparer tout au long de l'année pour développer une motricité spécifique de pongiste qui requiert à la fois finesse et force, précision et puissance. Une attention particulière doit être apportée au service (variation de placement, longueur, vitesse, effet…) qui est la première arme du joueur et qui est révélateur des intentions tactiques et stratégiques du candidat.
Les candidats doivent être capables de montrer dès l'échauffement leurs connaissances et leurs compétences dans leur savoir s'entraîner pour aborder une épreuve à la plus haute intensité possible. Trois phases doivent être clairement identifiées : routines fermées, routines de semi-régularité avec augmentation progressive de l'intensité, jeu semi-libre à partir de mises en jeu et de schémas de jeu préférentiels.
Les candidats doivent être capables d'enchaîner plusieurs manches de 11 points avec peu de temps de récupération. L'utilisation d'une gourde et d'une serviette est vivement conseillée.
Les candidats doivent éprouver les différents projets de jeu du programme face à des adversaires de styles différents afin d'être capables de faire un choix contextualisé.

Pour la compétence professionnelle en acte

Les candidats doivent s’entraîner à annoncer le score de façon claire et audible en y associant les gestes correspondants.
L’annonce doit être suffisamment forte pour être entendue par les 2 joueurs et les jurés. Elle doit comprendre le score dans l’ordre. Elle doit annoncer le serveur au changement de service (pour la première manche).
Les gestes attendus sont notamment ceux appris aux élèves lors des formations de Jeunes Officiels (point gagné, service, balle à remettre, bord de table, temps mort…)
Les candidats sont invités à étudier de façon précise leurs points forts et points faibles et de voir comment ils s’expriment face à différents joueurs. S’entraîner à s'auto-analyser et à analyser un adversaire à l’aide d’un support vidéo ou à coacher en s’appuyant sur des séquences précises de jeu est attendu.

- **Volley-ball**

Rappel des conditions de l'épreuve

L'épreuve se structure en 3 temps :
1. Un échauffement libre de 20' (sans ballon, avec ballon, passage au filet et service),
2. Une phase de brassage en 4c4 attaque pieds au sol, entre 12 et 18' de match (match avec 2 services de suite pour un joueur, puis changement d'équipe au service…)
3. Un tournoi formule KING en 2c2 par groupes de niveau, environ 30' de jeu par candidat.

L'arbitrage est évalué sur la 2éme phase ainsi que la définition d'un projet de jeu collectif.

Bilan des évaluations

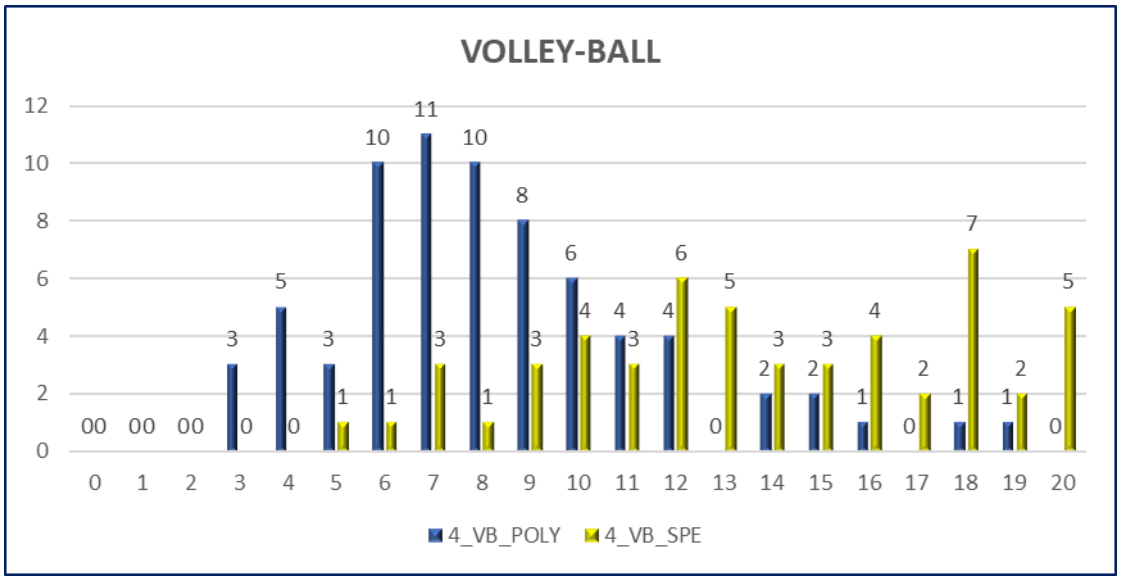

La prestation physique

Bandeau 4
« Candidat efficient »
Mobilisation structurée et élaborée des ressources
JOUEUR EFFICACE DANS TOUS LES ROLES
Candidat qui fait preuve d'un panel varié de techniques corporelles (très bonne maîtrise technique dans tous les rôles : différents temps de passes hautes, manchettes, différentes attaques, blocs, services variés…).
Il est capable de proposer différentes organisations offensives et défensives adaptées au rapport de force et à ses partenaires. Il anticipe des choix tactiques et peut se réorganiser si besoin.
Il bonifie les ballons joués permettant la bascule du rapport de force en sa faveur quasi systématiquement.

Bandeau 3
« Candidat efficace » :
Mobilisation des ressources en mode adaptatif
JOUEUR EFFICACE SUR CERTAINS SECTEURS DE JEU PRÉFÉRENTIELS
Candidat qui présente un panel de techniques corporelles lui permettant d'être efficace plus particulièrement dans un secteur de jeu (spécialisé ou limité dans un rôle).

Il est capable de respecter une organisation tactique collective (placement défensif, présence ou bloc ou non…).
Il est capable de maintenir le rapport de force voire de le faire basculer en sa faveur lorsqu'il est en situation favorable.

Bandeau 2
« Candidat en retard »
Mobilisation des ressources en mode adaptatif et/ou alternatif
JOUEUR EFFICACE SEULEMENT DE FAÇON PONCTUELLE
Candidat qui dispose d'un panel limité et stéréotypé de techniques corporelles pas toujours bien maîtrisées (manchettes explosives, services aléatoires, très peu de gestes d'attaque smashée…).
Il agit souvent en réaction dans ses déplacements et dans ses choix d'intervention sur le ballon.
Joueur suiveur dans le jeu collectif, il permet l'équilibre du rapport de force mais n'est pas décisif dans la rupture de l'échange.

Bandeau 1
« Candidat inefficace »
Mobilisation inadaptée des ressources
JOUEUR QUI DESSERT L'ACTIVITÉ COLLECTIVE
Candidat qui maîtrise très peu les techniques corporelles spécifiques du volleyeur.
Il est en difficulté pour suivre le rythme du jeu et pour suivre l'organisation tactique collective.
Son niveau moteur trop fragile gêne le jeu collectif et pénalise son ou ses partenaires.

La compétence professionnelle en acte
Concernant le rôle d'arbitre, les candidats semblent peu préparés à l'exercice et ne proposent que des gestes aléatoires et des décisions fluctuantes. Le niveau reste trop fragile alors que l'arbitrage est une compétence méthodologique et sociale indispensable, faisant partie intégrante de toutes les APSA du CA 4.
Concernant le rôle d'équipier et la gestion du projet collectif de jeu, nous avons pu remarquer que les candidats étaient capables de communiquer et de s'encourager. Malheureusement peu de candidats sont capables de s'organiser et de se réorganiser tactiquement en fonction des caractéristiques des adversaires et partenaires et/ou en fonction du score.

Conseils aux candidats

Pour la prestation physique
Se préparer à l'épreuve tout au long du cursus de formation et s'entraîner sur différentes formes de jeu en respectant différentes contraintes (pieds au sol, dimensions réduites du terrain notamment).
Savoir s'échauffer spécifiquement, c'est-à-dire en adaptant ses déplacements, en proposant des exercices de proprioception, en variant les attaques…

Pour la compétence professionnelle en acte
Pour le rôle d'arbitre, le candidat doit connaître le règlement et utiliser la gestuelle du volley-ball.
Il doit s'exercer à ce rôle pour adopter une posture cohérente et affirmée et être capable de prendre des décisions pour diriger un match, notamment dans les situations litigieuses.
Pour le rôle d'équipier, le candidat doit être capable de proposer, mettre en œuvre des choix tactiques pertinents et les réguler si besoin.

Troisième épreuve d'admission : l'épreuve d'entretien

1. Les enjeux de l'épreuve et les attentes du jury

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public d'éducation.

L'évaluation porte plus précisément sur la capacité du candidat à investir ses missions de service public au sein d'un établissement scolaire du second degré.

Le candidat doit démontrer son intérêt, sa motivation et ses compétences à devenir un futur acteur de la communauté éducative, en adoptant une démarche réfléchie au service de la réussite du parcours et de l'inclusion de tous les élèves. Il doit aussi montrer qu'il sera capable de gérer son propre développement professionnel tout au long de sa carrière.

Il est attendu du candidat une capacité à incarner de façon opérationnelle les valeurs de la République dans des mises en situation professionnelle en prise avec la réalité du métier d'enseignant dans un EPLE.

La compétence à agir en qualité de fonctionnaire éthique et responsable est évaluée dans des situations professionnelles concrètes qui mobilisent chez le candidat des capacités de réflexion, de bon sens et une aptitude avérée au travail collectif tout en apportant des éléments de réponse opérationnalisés et contextualisés.

2. Le cadre général de l'épreuve

La durée de l'épreuve est de 35 minutes sans temps de préparation pour les candidats dont 15 minutes sur le parcours et 20 minutes sur deux mises en situation professionnelle.

Coefficient 3

Première partie de l'épreuve :

D'une durée de 15 minutes (exposé initial du candidat d'une durée de 5' maximum suivi d'un entretien avec le jury de 10'), cette première partie permet au candidat de présenter certains éléments saillants de son parcours et de ses expériences qui expliquent et justifient son aspiration à devenir professeur d'EPS dans le second degré. Exemples possibles non exhaustifs, sans caractère obligatoire : travaux de recherche, enseignements suivis, stages, engagement associatif, périodes de formation à l'étranger. Le candidat peut valoriser également ses expériences d'encadrement des jeunes ou de responsabilité au sein d'une équipe ou d'un groupe. Il est invité à puiser dans son parcours et ses expériences des arguments sur lesquels son aspiration personnelle à devenir professeur se fonde. L'entretien avec le jury porte sur les éléments présentés, et permet au candidat de préciser ou de compléter son exposé initial.

La fiche individuelle de renseignement – dont les membres du jury ont connaissance mais qui n'est pas notée – peut alimenter les questions du jury, à condition que celles-ci restent centrées sur l'exposé initial. Dans tous les cas, seule la prestation du candidat est évaluée par le jury.

Le candidat admissible devra remettre cette fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant au programme du concours, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

Point de vigilance : Un candidat qui ne remet pas la fiche individuelle de renseignement selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture des concours est éliminé.

Seconde partie de l'épreuve pour la session 2023 :

Elle est consacrée à « deux mises en situation professionnelles » : l'une d'enseignement (liée à la discipline enseignée ou au contexte de la classe), l'autre relative à la vie scolaire (situation interrogeant un environnement allant au-delà de la classe)

Ces « mises en situation » font appel à l'expérience (directe ou indirecte), mais aussi à la capacité de jugement du candidat à propos d'une situation professionnelle complexe posant une problématique professionnelle. Le candidat est invité à mobiliser sa réflexion et ses connaissances afin de formuler une proposition d'un ou de plusieurs scénarios de nature à répondre au(x) problème(s) qu'il a identifié(s) dans la mise en situation professionnelle qui est toujours introduite par : « Vous êtes professeur d'EPS dans tel établissement, … ».

Pour chaque situation, l'entretien dure 10 minutes et est structuré autour de deux questions principales posées par le jury :

1. Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissements publics locaux d'enseignement et des écoles, ou, s'il y a lieu, des établissements privés sous contrat, qui sont en jeu dans cette situation ?

2. Comment analysez-vous cette situation et quelles solutions envisagez-vous ?

Ces situations, proposées par le jury, simplifiées et épurées pour tenir compte des conditions de l'épreuve, s'inspirent de situations réelles et leur thème est en lien direct avec les droits et obligations des fonctionnaires, les valeurs de la République et les politiques publiques d'éducation.

Ces situations peuvent aussi permettre au candidat de montrer qu'il connaît les différentes fonctions et ressources présentes dans un établissement scolaire et l'environnement de celui-ci (dispositifs disciplinaires, interdisciplinaires, transversaux et institutionnels).

Ainsi, il est attendu du candidat qu'il propose des préconisations argumentées et instruites mettant en jeu, suivant la nature de la mise en situation professionnelle, une gestion de celle-ci dans la classe, dans l'établissement voire sur le plan académique à court, moyen et long terme.

3. L'analyse des prestations des candidats

a. *Principaux constats sur la prestation globale des candidats (exposé et entretien) et conseils de préparation*

La préparation des candidats apparaît, dans l'ensemble, comme assez satisfaisante sur le plan méthodologique, en particulier concernant l'exposé qui est, le plus souvent, structuré. Cette première partie de l'épreuve leur permet de présenter les raisons qui motivent leur candidature et de mettre en lien les étapes de leur parcours avec les valeurs de la République et les compétences à construire pour enseigner l'EPS.

L'entretien relatif au parcours révèle, cependant, certaines faiblesses dans la préparation car de nombreux candidats semblent ne pas avoir anticipé le questionnement, en lien notamment avec les valeurs républicaines et / ou les pratiques collaboratives.

Lors des mises en situation professionnelle, les réponses des candidats sont variables et reflètent la diversité des parcours et des niveaux de préparation.

En effet, si certains se montrent solidement armés pour mettre en lien les éléments du sujet avec des enjeux éducatifs ciblés et des propositions pertinentes, d'autres adoptent une approche plus analytique et s'appuient sur des connaissances parfois superficielles voire inopérantes.

b. Les 5 minutes d'exposé

Prestations des candidats

Les stratégies de présentation sont assez diverses, mais on relève plusieurs tendances :

- Certains candidats privilégient une approche cumulative, en cherchant à « valider » différents items des référentiels de compétences de l'enseignant.
- D'autres ont une approche narrative et chronologique de leur parcours et décrivent leurs expériences en valorisant particulièrement les stages en établissement.
- D'autres encore optent pour une approche plus globale, en insistant sur le bénéfice tiré de chaque étape de leur parcours pour construire leur identité professionnelle.

Analyse

Toutes les propositions sont recevables mais il paraît essentiel de considérer que, sur le temps court imparti, le parcours individuel doit s'enrichir assez précocement d'une mention explicite aux valeurs de la République, qui sont au cœur de cette épreuve.

Il s'agit donc bien, pour le candidat, de démontrer en quoi les différentes expériences ont été exploitées pour se construire en tant que futur enseignant, dans un rapport de loyauté vis-à-vis de l'institution pour incarner les valeurs républicaines. Les meilleurs candidats ont réfléchi sur leurs postures professionnelles et sont capables de les exprimer en appui de leurs expériences (stages professionnels, expériences d'enseignement, engagement associatif...).

Par ailleurs, l'originalité et le rythme de l'exposé sont appréciés du jury.

Conseils de préparation

Pour guider la préparation de l'exposé, quelques conseils sont utiles :

- Il est essentiel de mettre en valeur la diversité des expériences et leur complémentarité, en termes de cohérence du projet. Plus que les éléments du parcours, ce sont les articulations entre ses différentes phases qui révèlent la construction en cours d'une identité professionnelle.
- Le candidat doit acquérir, au fil de ses expériences de terrain, non seulement la connaissance des valeurs de la République, mais également une vision globale du fonctionnement d'un établissement (personnes, ressources, instances, dispositifs, partenaires, etc…).
- La présentation doit démontrer une capacité à faire des choix et à révéler un esprit de synthèse.
- Il est attendu du candidat qu'il maîtrise la langue française dans le cadre de la communication orale.

Toutes les expériences, même négatives, doivent être considérées comme enrichissantes et potentiellement exploitées lors de l'épreuve.

Pour cette deuxième session, si la préparation des candidats à l'exercice est notable, beaucoup d'entre eux récitent sur un ton monocorde leur exposé dans un rythme rapide leur permettant ainsi de distiller des mots-clés ou concepts présupposés attendus par le jury que le candidat ne maitrise pas ou peine à incarner lors de l'entretien (exemples : « bienveillance, attaché à la réussite de tous les élèves quelle que soit leur diversité »…).

c. L'entretien

Prestations des candidats

Plusieurs profils sont repérables et reflètent la manière dont chacun perçoit l'enjeu de l'épreuve :

- Certains candidats articulent habilement le parcours qu'ils viennent de décrire avec leur projet professionnel ; l'entretien leur permet d'enrichir leurs propos en apportant des éléments complémentaires au fil du questionnement.
- D'autres soutiennent un argumentaire redondant, sans toujours prendre en compte le questionnement du jury ; certaines questions peuvent les mettre en difficulté et les amener à des contradictions, qui interrogent la véracité des éléments avancés dans l'exposé.
- D'autres ne trouvent leurs réponses que dans leur expérience ce qui ne leur permet ni d'entrer en dialogue avec le jury ni d'exprimer les valeurs ou les principes qui les guideront dans l'exercice de leur futur métier.
- Enfin, un dernier profil se dégage, correspondant à des candidats qui subissent l'entretien, faute d'en avoir compris le sens. Selon leur spontanéité et la teneur des échanges, cela peut donner lieu à des ouvertures intéressantes ou à des digressions sans grand intérêt pour l'épreuve.

Analyse

L'enjeu pour le candidat, lors de cette phase d'entretien, est de s'emparer du questionnement du jury pour mettre en relief les éléments saillants de son parcours au regard des missions de l'enseignant et des valeurs de la République.

Il est attendu qu'il fasse preuve d'authenticité, qu'il accepte de révéler sa personnalité, à travers des propos incarnés et des prises de position réfléchies, sans chercher à travestir ses pensées pour les faire correspondre à d'hypothétiques attentes du jury.

Conseils de préparation

Le candidat cherchera, au cours de sa formation initiale, à repérer les valeurs et les principes de la République mis en jeu dans les situations vécues et les enjeux éducatifs associés.

Il paraît intéressant d'anticiper les ouvertures possibles du questionnement, en envisageant notamment les responsabilités qu'il souhaiterait prendre ou les instances qu'il pourrait investir dans un établissement, au regard de ses aspirations ou points forts, à court ou moyen terme. Cette capacité de projection, à condition d'être articulée au parcours, peut apporter une épaisseur supplémentaire à l'argumentaire général.

La tentation d'idéaliser son parcours s'avère souvent contre-productive, car le questionnement permet généralement de mettre en évidence les failles d'un discours vain.

Enfin, s'agissant des interactions avec le jury, il est attendu du candidat qu'il fournisse des réponses à la fois réfléchies et concises, témoignant de sa lucidité et de sa capacité de synthèse. Parce qu'il y a réfléchi, le candidat doit avoir la capacité d'articuler ses propositions avec les valeurs mises en jeu.

d. Les mises en situation professionnelle

Prestation des candidats

Les candidats abordent les mises en situation professionnelle sans temps de préparation.

La nature de l'exercice demande au candidat de répondre immédiatement à la problématique posée, de réfléchir à haute voix, et d'énoncer ses éléments de réponse qui se structurent au fur et à mesure du développement de son argumentaire.

Certains ont stabilisé un cadre méthodologique et le déclinent de manière rigoureuse. Cela leur permet de structurer la réponse, sans pour autant garantir la pertinence des propositions.

D'autres s'attachent prioritairement à identifier la valeur en jeu dans le sujet proposé et mobilisent les connaissances dont ils disposent autour de cette thématique.

D'autres encore se projettent directement dans la situation décrite par le sujet, et avancent des éléments de réponse de manière plus instinctive.

Pour une majorité d'entre eux, les propositions de scénario sont plutôt pertinentes mais souvent peu abouties ; c'est, dans bien des cas, le questionnement des jurés qui permet de bonifier l'argumentaire, en invitant à l'enrichissement des partenariats, des modes d'intervention et des échéances envisagées.

En revanche, certains parviennent à contextualiser le sujet et à en identifier les enjeux, à la fois en termes de valeurs et d'objectifs éducatifs ; ils s'attachent ensuite à mobiliser plusieurs leviers contextuels (établissement, partenaires) et institutionnels (textes officiels, règlementation) pour construire des réponses opérationnelles.

Analyse

Nous invitons le candidat à procéder à une lecture précise du sujet afin d'en identifier clairement tous les éléments. Une lecture trop rapide et superficielle peut conduire à une analyse erronée ou partielle (exemple : un élève plutôt qu'une élève).

Il ne s'agit pas, à travers les éléments de réponse, d'exposer des connaissances en tant que telles, mais bien de les mobiliser dans le contexte particulier du sujet. Le candidat doit démontrer sa capacité à se conduire en fonctionnaire responsable et en éducateur lucide, sachant mobiliser différentes ressources, internes et externes, à sa disposition.

Les mises en situation doivent permettre d'évaluer sa capacité à :

- Identifier une problématique professionnelle autour d'une valeur saillante.
- Définir le contexte qui justifie les choix du candidat.
- Prendre des décisions à court terme, puis de les enrichir par d'autres temporalités.
- Mobiliser des partenaires, instances, dispositifs à même de relayer les actions engagées.
- Envisager l'impact de ces initiatives sur les élèves, à travers des indicateurs de progrès concrets.

Conseils de préparation

Il n'existe pas de réponse prédéfinie aux sujets complexes proposés dans le cadre des « mises en situation ». Le candidat doit faire preuve de bon sens, en démontrant sa stature d'agent de l'État responsable et de membre actif au sein de la communauté éducative.

Un questionnement récurrent, à partir de situations scolaires variées, en EPS et dans l'établissement, sur les valeurs en jeu et sur les réponses à apporter à des problématiques de toutes natures lui permettra de se préparer au mieux.

C'est donc en pratiquant régulièrement ces simulations, mais également en se questionnant sur des situations authentiques vécues sur le terrain, qu'il pourra s'approprier les informations utiles et adopter une démarche de prise de décision, en affirmant progressivement sa posture professorale.

Dans le cadre de cette préparation, à partir d'études de cas, il est souhaitable qu'il s'habitue à formuler plusieurs hypothèses par sujet, afin de pouvoir envisager des pistes de réponses variées et concrètes afin d'enrichir sa réflexion.

En résumé, le candidat doit être en mesure d'appréhender les mises en situation selon différents champs de questionnement :

- Le champ règlementaire, relatif aux textes qui régissent la société, l'École, mais également l'encadrement des activités physiques et sportives.
- Le champ éthique, qui se rapporte aux valeurs et principes républicains, portés par le système éducatif.
- Le champ éducatif, qui renvoie aux enjeux, dans une perspective de formation du citoyen.
- Le champ moral, qui renvoie à ce qui est bon dans la situation et le contexte donné.
- Le champ partenarial, qui concerne l'ensemble des personnes, instances, dispositifs mobilisables pour soutenir ses initiatives, au sein et en dehors de l'établissement.

e. Illustrations des niveaux de réponses des candidats dans les deux mises en situation professionnelle

<u>Mise en situation professionnelle liée à l'enseignement de l'EPS</u>

Sujet support de l'illustration : vous êtes professeur(e) d'Éducation Physique et Sportive dans un lycée général de centre-ville.

En début d'année, les parents d'une jeune fille de 1ère inscrite dans l'enseignement optionnel danse vous informent qu'elle souffre de troubles du comportement alimentaire et vous demandent d'adapter sa pratique physique.

Comment analysez-vous cette situation et quelles solutions envisagez-vous ?

Niveau 1
Le candidat ne perçoit ni les enjeux, ni la nature des troubles de la jeune fille.
Il délègue le traitement de la situation à un tiers. Le candidat n'évoque pas le certificat d'inaptitude ou d'aptitude partielle.
La solution envisagée par le candidat est de proposer à la famille et à l'élève de ne plus poursuivre son engagement au sein de l'option.

Commentaires :
La solution envisagée est inadaptée aux enjeux de la situation et la proposition questionne l'éthique et la déontologie du candidat

Niveau 2

Le candidat demande aux parents de fournir au chef d'établissement un certificat d'aptitude partielle afin d'envisager des adaptations pédagogiques pour la poursuite en toute sécurité de l'activité de l'élève au sein de l'enseignement optionnel danse.
Il envisage un travail avec l'équipe EPS et/ou l'infirmière scolaire sans préciser la nature de la prise en charge de l'élève.

Commentaires :
La solution envisagée est adaptée mais le candidat demeure très évasif sur les actions à mettre en œuvre en partenariat avec les acteurs mobilisés. Réponse partielle.

Niveau 3
Le candidat exige un certificat médical d'aptitude partielle et se renseigne auprès des parents pour mieux circonscrire la nature du problème de l'élève (la nature des troubles alimentaires, leur temporalité, les suivis médicaux éventuels déjà mis en place…).
Il propose une réunion d'équipe (enseignants, pôle médico-social, Psy-En, CPE, chef d'établissement) afin d'envisager une prise en charge collective de l'élève à l'échelle de l'établissement.
Il engage une discussion avec l'élève pour mieux cerner ses besoins, ses motivations et l'accompagnement qui peut être mis en place.
Le candidat interroge le parcours de formation de l'élève au sein de l'enseignement optionnel danse (problèmes antérieurs au choix de l'option, problèmes survenus pendant la classe de 2nde, problèmes très récents liés à l'entrée en classe de 1ère…) afin de trouver la meilleure solution au regard de son projet.

Commentaires :
La solution envisagée est ouverte (plusieurs scénarios et différentes temporalités).
Il fait référence à une équipe plurielle qui dépasse le cadre proche.
Le candidat révèle une posture éthique. Il décrit également comment il va pouvoir accompagner l'élève dans son parcours de formation. Toutefois, les actions envisagées demeurent encore un peu évasives sur leur opérationnalité.

Niveau 4
Le candidat analyse finement le contexte et les causes possibles du mal être de l'élève.
Il s'interroge sur l'éventuelle pression liée au suivi d'une option en vue de l'évaluation au baccalauréat.
Le candidat met en perspective le projet de l'option avec le parcours santé.
Il intègre une composante « santé / nutrition » à son enseignement et partage plus généralement la problématique avec le CESCE. Il contribue en lien avec l'équipe EPS et les partenaires du CESCE à la mise en œuvre d'un parcours santé. Le candidat propose une formation d'équipe qui mobiliserait différents partenaires aux champs de compétences adaptés à la situation (conseillers techniques du recteur, artistes, professionnels du spectacle, danseurs confrontés à ces problématiques qui peuvent apporter un témoignage…).
La « commission menu » pourrait être sollicitée pour construire une ou des actions autour de l'équilibre alimentaire et les pratiques sportives.
Le candidat imagine un travail plus large autour des dispenses et des inaptitudes au sein d'un groupe académique en lien avec l'IA IPR de sa discipline par exemple.

Commentaires :
Les scénarios de réponses sont pluriels, contextualisés et opérationnels. Ils s'inscrivent dans une démarche évolutive et mobilisent différents partenaires de l'école et au-delà de l'institution scolaire.

<u>Mise en situation professionnelle liée à la vie scolaire.</u>

Sujet support de l'illustration : Vous êtes professeur (e) d'Éducation Physique et Sportive dans un lycée polyvalent (lycée et lycée professionnel).

Lors d'un conseil d'administration, les représentants des parents d'élèves évoquent la stigmatisation et le sentiment de dévalorisation des élèves des filières de baccalauréat professionnel.

Comment analysez-vous cette situation et quelles solutions envisagez-vous ?

Niveau 1
Le candidat ne perçoit pas les enjeux de la situation et se centre uniquement sur l'EPS en considérant que le problème ne se pose pas car les élèves de la voie professionnelle réussissent aussi bien que ceux de la filière générale et technologique.
Le candidat n'est pas force de propositions pour envisager à l'échelle de l'EPLE des actions pour lutter contre la stigmatisation et le sentiment de dévalorisation des élèves des filières de bac professionnel.

Commentaires :
La solution envisagée est restreinte, principalement centrée sur une vision étriquée de la problématique soulevée. Elle ne permet pas au candidat de répondre à la problématique qui lui est posée

Niveau 2
Le candidat pose cet enjeu de l'égale dignité entre les élèves de la voie professionnelle et ceux de la voie générale et technologique en engageant une réflexion sur le projet EPS (offre de formation, organisation des enseignements, évaluations…).
Le candidat aborde un travail collaboratif avec d'autres enseignants et le service de la vie scolaire sur cet enjeu, mais les actions proposées demeurent partielles

Commentaires :
La solution envisagée s'inscrit à l'échelle du projet (disciplinaire ou autre) dans sa contribution au projet d'établissement au regard de la problématique portée par le sujet.
Toutefois, les actions envisagées au-delà de la discipline EPS demeurent partielles et superficielles (effets d'annonce).

Niveau 3
Le candidat analyse la situation et il qualifie l'origine de la problématique soulevée (évaluation des enseignants, interprétation des parents, sentiment des élèves…).
Le candidat propose des solutions opérationnelles au niveau du projet EPS et d'AS pour contribuer à l'égale dignité entre les élèves de la voie professionnelle et ceux de la voie générale et technologique (partage de service des enseignants d'EPS au sein de la structure, une réflexion partagée entre les enseignants sur le parcours de formation et les évaluations, créneaux d'AS en commun…).
Le candidat évoque différentes pistes à explorer sur cette question à l'échelle de l'établissement (travail sur l'orientation des élèves, le chef d'œuvre, l'accompagnement personnalisé…) en collaboration avec différents acteurs (vie scolaire, Psy-EN, professeurs principaux, DDFPT…). Certaines actions proposées demeurent opérationnelles, d'autres le sont moins.

Commentaires :
La solution envisagée est problématisée et les scénarios s'envisagent au niveau de la discipline et de l'établissement.
Toutefois, les actions sont évoquées et partagées avec différents acteurs de l'établissement mais leur opérationnalité n'est pas homogène.

Niveau 4
Le candidat contextualise sa réponse et fait l'hypothèse que le sentiment de dévalorisation et de stigmatisation des élèves de la voie professionnelle peut s'expliquer par des différences dans la variété de l'offre et des parcours de formation entre la filière professionnelle et générale et technologique de cet établissement. Par exemple, le candidat propose d'enrichir l'offre de formation pour les élèves de la voie professionnelle (ex l'UF2S ou la mention complémentaire AGP2S) en faisant l'hypothèse qu'un enseignement de spécialité EPS (EPPCS) est proposé aux élèves de la voie générale. Ainsi, il inscrit sa proposition dans une temporalité plus longue sur le continuum BAC-3/BAC+3 pour ces élèves (bi qualification).
Par exemple, le candidat propose également une journée d'intégration entre les élèves de 2nd générale et technologique et ceux de 2nd professionnelle autour d'un projet culturel qui impliquerait les élèves et les enseignants en s'appuyant sur le Pass Culture.
Il peut également envisager de conduire une réflexion commune autour de la préparation et de l'évaluation du grand oral et du chef d'œuvre (rapprochement des équipes des enseignements généraux et professionnels).

Commentaires :
Les scénarios de réponses sont pluriels, contextualisés et opérationnels. Ils s'inscrivent dans une démarche évolutive et mobilisent différents partenaires de l'école et au-delà de l'institution scolaire.
Les propositions envisagent différents scénarios en appui de connaissances fines et adaptées au problème posé par la mise en situation professionnelle. L'ensemble des actions proposées demeure opérationnelle et contextualisée.

4. Conclusion et projections sur le CAPEPS 2024

Cette épreuve d'entretien avec le jury qui s'est installée dans le concours du CAPEPS externe, du CAFEP et du 3ème voie depuis la session 2022 révèle trois tendances fortes :

- Une préparation sérieuse des candidats sur le plan méthodologique et de la connaissance des instances, des acteurs et de la réglementation au sein des EPLE.
- Des prestations de qualité impliquant un recrutement de futurs enseignants préparés à adopter les bonnes postures professionnelles face à des situations parfois complexes touchant aux valeurs de notre système éducatif.
- Un regard et une évaluation partagés au sein d'un jury mixte (enseignants d'EPS et agents du service public hors du champ de l'EPS) ont apporté une réelle plus-value à cette épreuve dans le processus de recrutement des futurs enseignants d'EPS au sein d'un EPLE.

La projection vers le concours de la session 2024 engage sur quatre points :

- Maintenir l'exigence de l'équité de traitement dans l'évaluation de tous les candidats à travers une homogénéité des sujets relatifs aux mises en situation professionnelle.
- Une ouverture des mises en situation professionnelle sur des thématiques plurielles mobilisant les valeurs de notre République.
- Une attention plus soutenue du jury sur l'opérationnalisation et la contextualisation des propositions de réponses apportées par les candidats aux mises en situation professionnelle.

- Une articulation plus marquée entre les éléments du parcours du candidat et les réponses qu'il apporte aux deux mises en situation professionnelle est attendue.
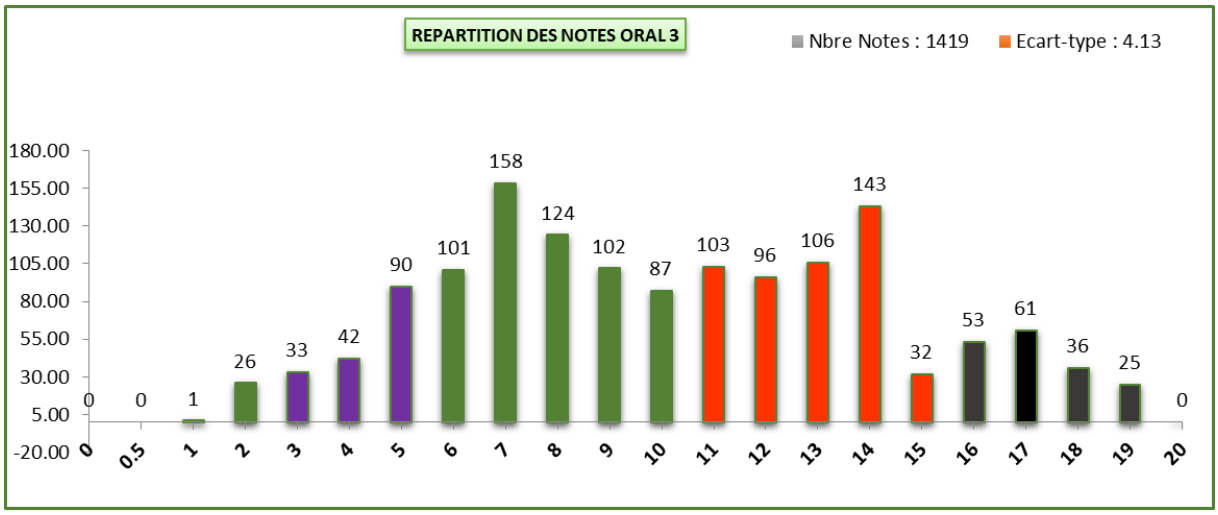
5. Distribution des notes